ORGANISME INTER-ETATIQUE

UNIVERSITE DE YAOUNDE II

IFORD

Institut de Formation et de Recherche Démographiques

Lauréat du Prix des Nations Unies pour la Population 2011

TRANSFERTS MONETAIRES INTERNATIONAUX RECUS PAR LES MENAGES AU CAMEROUN

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme de

MASTER PROFESSIONNEL EN DEMOGRAPHIE

Par : Eric Stève TAMO MBOUYOU

Comité d'encadrement

Directeur : Dr. Alexandre-Magloire SCHOUAME

Lecteur : Dr. Didier NGANAWARA

Yaoundé, novembre 2011

Les opinions émises dans ce document sont propres à son auteur et n'engagent en aucun cas l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)

Dédicace

A mes parents,

Qui ne cessent de se sacrifier pour l'éducation et le bien-être de leurs enfants,

A mes sœurs,

Pour tous leurs gestes d'amour.

REMERCIEMENTS

Ce travail a été rendu possible grâce aux soutiens de nombreuses personnes que je tiens à remercier du fond du cœur.

Mes remerciements s'adressent au Gouvernement du Cameroun, notamment le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, qui a bien voulu financer cette formation.

J'exprime ma gratitude au Dr. Alexandre-Magloire SCHOUAME pour avoir accepté de diriger ce travail et pour sa disponibilité malgré ses multiples occupations.

Un merci au Dr. Didier NGANAWARA, pour ses lectures, critiques et suggestions qui ont été d'un apport indéniable à la confection de ce document.

Je tiens à remercier le Dr. Honoré MIMCHE pour avoir bien voulu mettre à notre disposition un ensemble de documents ayant permis d'étayer ce travail et le Dr. Younoussi ZOURKALEINI pour ses précieux conseils.

J'exprime ma profonde reconnaissance à l'ensemble du personnel de l'IFORD pour nous avoir accueilli au sein de cette grande famille et pour n'avoir ménagé aucun effort pour la réussite de notre formation.

Qu'il me soit également permis de remercier l'ensemble des étudiants des 30ème, 31ème et 32ème promotions pour l'esprit d'entraide et de solidarité qui a prévalu dans nos rapports. Je pense notamment à NGUENG Zacharie, AKELELO Florence, FOPA Armand, TSAPI Claudine et WADO Alice, KENNE Fridolin.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFCM	Analyse Factorielle des Correspondances Multiples
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CDH	Cellule du Développement Humain
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CM	Chef de Ménage
CPDSS	Cellule Planification du Développement du Secteur Social
CPP	Cellule Politique de Population
DADM	Direction des Analyses Démographiques et des Migrations
DAE	Direction des Affaires Economiques
DPNU	Division de la Population des Nations Unies
DRC	Centre sur la migration, la globalisation et la pauvreté, Université Sussex
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et d'Emploi
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
GSE	Groupe Socio-Economique
IDE	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de la Statistique
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PED	Pays En Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UMAC	Union Monétaire de l'Afrique Centrale

TABLE DES MATIERES

DEDICACE ii
REMERCIEMENTS iii
SIGLES ET ABREVIATIONS iv
TABLE DES MATIERES v
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES GRAPHIQUES ix
LISTE DES FIGURES x
LISTE DES CARTES x
ABSTRACT xii
INTRODUCTION 1
CHAPITRE I : CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE 4
1.1. Contexte géographique et administratif 4
1.2. Contexte socio-économique 6
1.2.1. Structure de l'économie camerounaise 7
1.2.2. Evolution socioéconomique du Cameroun 8
1.3. Contexte démographique 15
1.3.1. Taille et structure de la population 15
1.3.2. Mouvements migratoires internationaux 16
1.4. Contexte socioculturel 17
1.5. Contexte politique 19
1.5.1. Cadre institutionnel 19
1.5.2. Accords bilatéraux et multilatéraux 21
1.6. Les transferts de fonds au Cameroun 22
1.6.1. Evolution des flux entrants de transferts au Cameroun (2003-2010) 22
1.6.2. Règlementation en matière de transferts monétaires internationaux 23

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE 25
2.1. Typologie des comportements associés aux transferts 25
2.1.1. Du point de vue économique 25
2.1.2. Du point de vue sociologique 29
2.2. Approches explicatives des transferts monétaires internationaux 30
2.2.1. Approche par l'offre 30
2.2.2. Approche par la demande 33
2.3. Transferts de fonds et développement des économies d'origine 36
2.3.1. Impact positif des transferts sur le développement 36
2.3.2. Impact négatif des transferts sur le développement 37
2.4. Cadre conceptuel 39
2.4.1. Hypothèse générale 39
2.4.2. Définition des concepts 41
2.5. Cadre d'analyse 42
2.5.1. Hypothèses spécifiques 42
2.5.2. Schéma d'analyse 43
CHAPITRE III : ASPECTS METHODOLOGIQUES 45
3.1. Source de données 45
3.1.1. Champ et unités de l'enquête 45
3.1.2. Objectifs de l'enquête 45
3.1.3. Echantillonnage 46
3.1.4. Questionnaire 47
3.1.5. Méthode de quantification des transferts 48
3.2. Population cible et taille de l'échantillon 49
3.3. Evaluation de la qualité des données 49
3.3.1. Erreurs d'échantillonnage 49
3.3.2. Erreurs d'observation 49

3.4. Définition des variables 56
3.4.1. Variable dépendante 56
3.4.2. Variables indépendantes 57
3.5. Méthodes d'analyses 60
3.5.1. Analyse descriptive 61
3.5.2. Analyse explicative 61
CHAPITRE IV : DESCRIPTION DE LA RECEPTION DE TRANSFERTS MONETAIRES INTERNATIONAUX PAR LES MENAGES 66
4.1. Montant d'argent reçu et contexte de résidence 66
4.1.1. Montant d'argent reçu et région de résidence 66
4.1.2. Montant d'argent reçu et milieu de résidence 67
4.2. Montant d'argent reçu et caractéristiques socioéconomiques du ménage 68
4.2.1. Montant d'argent reçu et niveau de vie du ménage 68
4.3. Montant d'argent reçu et caractéristiques démographiques du ménage 69
4.3.1. Montant d'argent reçu et taille du ménage 69
4.3.2. Montant d'argent reçu et type de ménage 70
4.3.3. Montant d'argent reçu et présence d'individus à charge 71
4.4. Montant d'argent reçu et caractéristiques du chef de ménage 72
4.4.1. Montant d'argent reçu et sexe du chef de ménage 72
4.4.2. Montant d'argent reçu et âge du chef de ménage 73
4.4.3. Montant d'argent reçu et niveau d'instruction du chef de ménage 73
4.4.4. Montant d'argent reçu et situation matrimoniale du chef de ménage 74
4.4.5. Montant d'argent reçu et situation d'activité du chef de ménage 75
4.4.6. Montant d'argent reçu et groupe socioéconomique du chef de ménage 76
4.5. Profil des ménages selon le montant d'argent reçu 77
4.5.1. Caractérisation des axes factoriels 77
4.5.2. Caractérisation des ménages selon le montant d'argent reçu 78

CHAPITRE V : ESSAI D'EXPLICATION DE LA RECEPTION DE TRANSFERTS MONETAIRES INTERNATIONAUX 82

5.1. Description des modèles d'analyse 82

5.1.1. Adéquation du modèle aux données 82

5.1.2. Facteurs explicatifs de la réception de transferts monétaires 84

5.2. Transferts monétaires internationaux et condition de vie des ménages 92

CONCLUSION 98

BIBLIOGRAPHIE 102

ANNEXES 109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Structure de l'économie du Cameroun en 2008 et 2009 8
Tableau 1.2 : Structure de dépenses de consommation par quintile de bien être et par niveau de vie (en %) 14
Tableau 1.3 : Structure de dépenses des ménages par milieu et par région de résidence 15
Tableau 1.4: Répartition des émigrants camerounais par pays de destination, 1995-2005..... 17
Tableau 1.5 : Evolution de la proportion des femmes chef de ménage selon le milieu de résidence. 18
Tableau 1.6: Évolution des flux entrants de transferts au Cameroun (2003-2010)..... 22
Tableau 2.1a : Quelques études concluant à l'impact positif des transferts des migrants 38
Tableau 2.1b : Quelques études concluant à l'impact négatif des transferts des migrants 39
Tableau 3.1 : Taux de non-réponses des différentes variables..... 50
Tableau 3.2 : Calcul de l'indice de MYERS 53
Tableau 3.3 : Valeurs caractéristiques de la boîte à moustache 55
Tableau 4.1 : Caractérisation des axes factoriels 78
Tableau 5.1 : Test de significativité globale des paramètres estimés..... 83
Tableau 5.2 : Contribution des variables à l'explication du montant d'argent reçu. 84
Tableau 5.3 : Effets bruts et nets des variables explicatives sur la réception des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA 89
Tableau 5.4 : Effets bruts et nets des variables explicatives sur la réception des montants d'au moins 200 000 FCFA 90
Tableau 5.5 : Effets bruts et nets des variables explicatives sur la réception des montants d'au moins 200 000 FCFA (Réf. 1 000–199 000 FCFA)..... 91
Tableau 5.6 : Estimation des dépenses par tête (en FCFA)..... 95
Tableau 5.7 : Estimation des dépenses par tête par quintile de bien-être (en FCFA) 95
Tableau 5.8 : Effets des transferts sur l'incidence de la pauvreté 97

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1: Evolution de l'incidence de la pauvreté entre 1996 et 2007 (en %)..... 11
Graphique 1.2 : Evolution des transferts nets reçus (1996-2006) 23
Graphique 3.1 : Evolution de l'effectif des chefs de ménage en fonction de l'âge..... 51
Graphique 3.2 : Evolution de l'effectif des chefs de ménage en fonction du groupe d'âges... 53
Graphique 3.3 : Boite à moustache de la variable montant d'argent reçu (en milliers de FCFA)..... 55

Graphique 3.4 : Boite à moustache de la variable montant d'argent reçu (en milliers de FCFA) après suppression des deux valeurs atypiques..... 56
Graphique 4.1 : Répartition des ménages par montant reçu selon la région de résidence 67
Graphique 4.2 : Répartition des ménages par montant reçu selon le milieu de résidence 68
Graphique 4.3 : Répartition des ménages par montant reçu selon leur niveau de vie..... 69
Graphique 4.4 : Répartition des ménages par montant reçu selon leur taille..... 70
Graphique 4.5 : Répartition des ménages par montant reçu selon le type de ménage 71
Graphique 4.6 : Répartition des ménages par montant reçu selon la présence d'individus à charge 72
Graphique 4.7 : Répartition des ménages par montant reçu selon le sexe du chef de ménage 72
Graphique 4.8 : Evolution des montants reçus par le ménage en fonctions de l'âge du chef de ménage 73
Graphique 4.9 : Répartition des ménages par montant reçu selon le niveau d'instruction du chef de ménage..... 74
Graphique 4.10 : Répartition des ménages par montant reçu selon la situation matrimoniale du chef de ménage..... 75
Graphique 4.11 : Répartition des ménages par montant reçu selon la situation d'activité du chef de ménage..... 75
Graphique 4.12 : Répartition des ménages par montant reçu selon le groupe socioéconomique du chef de ménage..... 76
Graphique 4.13 : Profil des ménages selon le montant d'argent reçu..... 80
Graphique 5.1 : Evaluation du pouvoir discriminant du modèle saturé (M9)..... 83
Graphique 5.2 : Structure des dépenses des ménages non pauvres selon le statut migratoire . 96
Graphique 5.3 : Structure des dépenses des ménages pauvres selon le statut migratoire 96

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : Schéma conceptuel des facteurs explicatifs des transferts monétaires reçus par un ménage 40
Figure 2.2 : Schéma d'analyse des facteurs explicatifs des transferts monétaires reçus par un ménage 43

LISTE DES CARTES

Carte 1.1 : Dépenses moyennes annuelles de consommation par équivalent-adulte par région 12
Carte 1.2 : Pourcentage des ménages ayant reçu un transfert international selon la région 13

RESUME

Cette étude a pour objectifs de dresser le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux selon le montant reçu, d'identifier les facteurs explicatifs du montant des transferts reçus et d'évaluer leur impact sur les conditions de vie des bénéficiaires. Pour ce faire, les données issues de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM3) réalisée en 2007 ont été utilisées. Une analyse factorielle des correspondances multiples a été utilisée pour dresser le profil des ménages selon le montant d'argent reçu et une régression logistique multinomiale a été utilisée pour dégager les facteurs explicatifs du montant des transferts internationaux reçus.

Le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux varie selon le montant reçu. Pour des montants annuels compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, les principaux ménages bénéficiaires se localisent dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-Ouest. Ils ont un niveau de vie moyen et ont à leur tête un chef de niveau d'instruction primaire. La taille du ménage varie de 5 à 7 individus. Pour ce qui est des montants d'au moins 200 000 FCFA, les ménages bénéficiaires habitent les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Leur niveau de vie est le plus faible. Les chefs de ménage sont sans instruction et travaillent dans l'agriculture informelle. Quant à la taille du ménage, elle est d'au moins 8 individus.

Il ressort des analyses que la région de résidence, la taille du ménage, son niveau de vie et le groupe socioéconomique du chef de ménage expliquent le montant des transferts reçus par le ménage. Les transferts monétaires internationaux permettent, de manière générale, une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête au sein des ménages bénéficiaires.

Compte tenu leurs effets positifs dans l'amélioration des conditions d'existence des bénéficiaires, le Gouvernement camerounais doit promouvoir le développement du système et des mécanismes en matière de transferts monétaires internationaux.

ABSTRACT

The main objectives of this study were to provide a profile of households receiving international money transfers depending on the amount received and to identify factors that may influence the probability for a household to receive a certain amount of money sent from abroad. It also assessed the impact of those transfers on the living conditions of beneficiary households. Thus, this study made use of data collected during the Third Household Survey in Cameroon (ECAM3), conducted in 2007. Through a multiple correspondence analysis, a profile of households, depending on the amount of money received, was made and a multinomial logistic regression was used to identify the factors explaining the amount received.

The profile of households receiving money sent from abroad varies according to the amount received. For amounts between CFAF 1000 and 200 000, the majority of beneficiary households are found in the Centre, Littoral, West, North West, South and South West regions. They have an average standard of living and their household heads have a primary education level. The household size varies from 5 to 7 individuals. Regarding amounts above CFAF 200 000, beneficiary households live in the Far North, North, Adamawa and East regions. Their weight being is very low. Their household heads are uneducated and they are involved in informal farming. These households have at least 8 individuals.

The factors explaining the amount of money received by households are the region of residence, the size of the household, its weight being and the socio-economic group of the household head. Transfers have a positive impact on the living conditions of beneficiary households. They increase the average expenditures by 31,7 % per head.

Considering their positives effects in the improvement of the living conditions of the recipients, the Government has to promote the development of the system and the mechanisms as regards international monetary transfers.

INTRODUCTION

« L'histoire nous enseigne que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais font aussi avancer l'humanité tout entière.»

Kofi Annan[1]

La crise économique qu'a connue l'ensemble des pays en développement notamment ceux d'Afrique au sud du Sahara, dans les années 1980, a eu des conséquences socio-économiques « désastreuses ». La hausse du chômage, la baisse des investissements sociaux et, de façon générale, la dégradation des conditions de vie des populations ont eu pour principale conséquence d'accroitre les flux migratoires Sud-Nord. On observe de plus en plus d'hommes et de femmes n'hésitant pas à braver d'innombrables obstacles pour se rendre dans les pays dits « développés ».

La globalisation progressive des échanges à travers le monde a donné aux mouvements internationaux de nouveaux attraits. Ils ont acquis une portée globale, des allures plus flexibles et des modes de régulation plus avancés (Simmons, 1995). On peut constater une intensification et une complexification des pratiques et stratégies, des réseaux, des flux migratoires internes et internationaux avec le développement de l'émigration clandestine (Mimché et al, 2005). Les transferts de fonds constitueront, dans un cadre familial, un aspect endogène du processus migratoire (Straubhaar et Vadean, 2005). En effet, l'émigration sera, le plus souvent, le résultat d'une stratégie familiale de diversification de revenus et de couverture dans un contexte d'incertitude. Enclines à de nombreuses difficultés notamment d'ordre socioéconomique, de nombreuses familles verront dans l'émigration internationale *« une porte de salut »*. L'on va ainsi assister à une reconsidération du statut de la femme migrante et de son rôle : les migrantes sont de plus en plus autonomes et généralement issues de pays connaissant des difficultés socio-économiques (Ribas-Mateos et Manry, 2005).

Quoique cette émigration pose un certain nombre de problèmes, principalement celui de *la fuite des cerveaux*, il n'en demeure pas moins que l'émigration constitue, aujourd'hui,

[1] Ex-Secrétaire Général des Nations Unies, 2006.

un important facteur de développement pour de nombreux pays grâce aux transferts en termes de numéraires et de savoir-faire qu'elle génère, suscitant ainsi un intérêt de plus en plus grandissant tant auprès du monde scientifique que politique.

Au plan macroéconomique, les transferts monétaires constituent une source importante de devises, augmentant le revenu national et finançant une partie des importations nécessaires à la croissance. Ces flux entrants contribuent à réduire le déficit d'épargne intérieure, qui caractérise la plupart des économies en développement, et permettent ainsi le financement des investissements. Dans certains pays, ces transferts sont supérieurs aux Investissements Directs Etrangers : exemple d'Haïti (Tremblay, 2006). Au plan microéconomique, bien qu'il ressorte des nombreux travaux sur cette question des conclusions assez divergentes d'un pays ou d'un chercheur à un autre (Gabas et Coussy, 2007), il existe un point faisant l'unanimité auprès de tous, celui de l'impact positif des transferts monétaires sur la pauvreté. Les envois de fonds des migrants à destination de leur famille d'origine servent généralement à l'entretien de celle-ci. Au Cameroun, ils sont destinés à la satisfaction des besoins tels que l'alimentation, l'éducation, le logement et les soins de santé (Kamdem, 2007, Tchékoumi, 2008, Schmelz, 2007). Grâce à leur effet contra-cyclique sur l'économie, c'est-à-dire augmentant durant les périodes de récession et diminuant en périodes d'expansion, les transferts aident en effet les ménages bénéficiaires à maintenir leur niveau de bien-être et à mieux répartir dans le temps leurs dépenses de consommation, surtout pour ceux qui pratiquent des activités saisonnières comme les agriculteurs (Daffé, 2009).

Consciente du lien important qui existe entre les migrations internationales et le développement et de la nécessité de traiter cette question afin de permettre aux pays d'origine, de transit et de destination de relever les défis et d'exploiter le potentiel positif des migrations, et du fait que les migrations ne posent pas seulement des problèmes à la communauté internationale mais lui apportent aussi des avantages, l'Assemblée générale des Nations Unies réunie dans le cadre de sa Soixante-troisième session en 2008 invite les pays d'origine et de destination à prendre, conformément à leur législation nationale, les mesures appropriées pour faciliter la participation des migrants et des communautés de migrants au développement de leur pays d'origine.

D'après la Banque mondiale, les travailleurs émigrés ont envoyé à leurs familles restées dans leur pays d'origine 307 milliards de dollars en 2009 et 325 milliards en 2010, soit une hausse de 6 %. Au Cameroun, leurs envois n'ont pratiquement pas cessé de croître. Bien

que représentant une très faible proportion du PIB (0,8% du PIB en 2008 contre 0,1% en 2000), ils sont passés de 103 millions de dollars US en 2004 à 148 millions en 2010 (Banque mondiale, 2011).

Ainsi, cette étude se propose de répondre aux questions suivantes : Qui sont les bénéficiaires de transferts monétaires internationaux ? Quels sont les facteurs économiques, culturels et démographiques susceptibles d'influencer la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert monétaire international ? Quel est son impact sur les conditions de vie des bénéficiaires ?

S'appuyant sur les montants des transferts en provenance de l'étranger reçus par les ménages camerounais, la présente étude a pour objectifs de :

- dresser le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux selon le montant reçu ;
- identifier les facteurs susceptibles d'influencer la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert monétaire international ;
- évaluer l'impact des transferts sur les conditions de vie des bénéficiaires ;

Ce travail s'articule autour de cinq chapitres : le premier présente le contexte de l'étude. Le deuxième traite du cadre théorique où sont examinés la revue de la littérature, le cadre conceptuel et le cadre d'analyse. Le troisième chapitre, quant à lui, se consacre à la présentation de la méthodologie utilisée. S'agissant du quatrième chapitre, il met, dans une approche descriptive, le montant d'argent reçu par le ménage en relation avec chaque facteur susceptible de l'influencer. Enfin, le cinquième chapitre est un essai d'explication de la réception de transferts, d'une part, et d'évaluation de leurs effets sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires, d'autre part.

CHAPITRE I : CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

L'analyse de la migration en générale et de l'émigration en particulier ne saurait faire fi du contexte dans lequel elles évoluent (Delaunay, 2004). En effet, les études sur ce thème nous révèlent que le contexte joue un rôle essentiel dans la compréhension des multiples dimensions que revêt ce phénomène. Il s'agit d'une question complexe, qu'ils s'agissent des motivations associées à la décision de migrer ou des retombés qu'on lui rattache. Ces deux aspects étant difficilement dissociables (Diagne et Diane, 2008), une présentation de l'environnement géographique, socio-économique, démographique, socioculturel et politique est indispensable pour pouvoir mieux saisir la relation qui existe entre ces derniers et les transferts monétaires internationaux.

1.1. Contexte géographique et administratif

Pays situé en Afrique Centrale dans le golfe de Guinée entre les 2^{e} et 13^{e} degrés de latitude Nord, et les 9^{e} et 16^{e} degrés de longitude Est, le Cameroun s'étend sur une superficie de 475 650 kilomètres carrés. Présentant une forme triangulaire, il s'étire du Sud jusqu'au lac Tchad sur près de 1 200 km et sa base s'étale d'Ouest en Est sur 800 km. Le pays dispose d'une frontière maritime, au Sud-Ouest, de 420 km le long de l'océan Atlantique. Les pays limitrophes du Cameroun sont le Nigéria à l'Ouest, le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale au Sud, la République Centrafricaine à l'Est, et le Tchad au Nord-Est.

Son relief est constitué de basses terres (la cuvette de Mamfé, la cuvette de la Bénoué et la plaine du Nord), de plateaux (le Sud camerounais, avec une altitude moyenne de 650 mètres, et l'Adamaoua situé entre 100 et 200 mètres), et de hautes terres de l'Ouest qui abritent le massif le plus haut de toute l'Afrique de l'Ouest : le Mont Cameroun.

S'agissant du climat, le pays se subdivise en deux principaux domaines. Le premier est un domaine équatorial caractérisé par des précipitations abondantes, des températures élevées et stables, une végétation se dégradant au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur. Le second est quant à lui un domaine tropical, avec des températures élevées, des pluies peu abondantes et très irrégulières. Côté températures, les plus basses se situent entre 17 et 18 degrés et les plus élevées entre 30 et 32 degrés Celsius.

Depuis plusieurs décennies déjà, l'ensemble des pays du monde font face à des déséquilibres environnementaux qui ne sont pas sans conséquences sur les activités, comportements et modes de vie des populations. Caractérisés par la pollution, le réchauffement de la planète, la dégradation des sols, la déforestation, la désertification et la perte de la diversité biologique, avec son corollaire l'épuisement des ressources, ces déséquilibres provoquent des déplacements forcés ou volontaires de populations de façon durable ou non. Cette dégradation de divers écosystèmes a des conséquences inestimables en termes de sécurité humaine notamment pour les populations les plus vulnérables qui en dépendent étroitement en matière de santé, énergie, construction et nourriture entre autres (OIM, 2009). Au Cameroun, on peut déjà observer cette nouvelle catégorie d'*«émigrés écologiques »* (Tchékoumi, 2008).

Les transferts monétaires ne sont bien évidemment que l'une des conséquences ou retombés liées à ces mouvements des personnes. Afin de s'assurer de meilleures conditions d'existence dans un environnement enclin à des mutations, contraignant ainsi les activités s'y pratiquant, des familles en permettant l'émigration d'un ou plusieurs des leurs se couvrent ainsi contre l'incertitude grâce notamment aux transferts de fonds dont elles bénéficient en retour.

Sur le plan administratif, le Cameroun est organisé en circonscriptions administratives que sont les régions, les départements et les arrondissements ; ceci depuis le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun. Ce Décret marque ainsi le début du processus de décentralisation, c'est-à-dire, un transfert par l'Etat de compétences particulières et de moyens appropriés aux collectivités territoriales décentralisées. La décentralisation offre ainsi « *un cadre politique susceptible de légitimer l'initiative des personnes émigrées, de leur conférer une nouvelle dimension, de favoriser leur insertion citoyenne, effaçant ainsi la suspicion locale et nationale qui pèse sur eux en tant que migrants. A certaines conditions, les notions d'intérêt collectif et de bien public introduites dans les villages à l'occasion des projets de développements impulsés par les associations d'émigrés : écoles, distribution d'eau potable, barrages, routes entraînent la recomposition des alliances, donnent forme et contenu à la politique des communes »* (Quiminal, 2006, p239).

1.2. Contexte socio-économique

Migration et développement entretiennent des relations spécifiques en fonction du contexte socioéconomique tant du pays d'accueil que d'origine. En théorie, les motivations associées aux mouvements de populations sont d'ordres politique, climatique mais davantage économique ; il en est de même des retombés. En dehors du problème de *fuite des cerveaux*, les conséquences de l'émigration sur les économies en développement peuvent être appréhendées à travers les transferts de fonds des émigrés à destination de leur pays d'origine (Diagne et Diane, 2008).

Ayant connu une relative sédentarisation de sa population au lendemain de son indépendance, période durant laquelle le Cameroun connait une assez forte expansion sur le plan économique, cette tendance va progressivement se retourner dès la survenance de la crise que va connaitre l'ensemble des pays en développement et le Cameroun en particulier dans les années 1980. On assiste à un exode massif notamment des jeunes des campagnes vers les villes, abandonnant ainsi les activités agricoles pour se consacrer, de manière informelle pour la grande majorité, à des activités telles que le commerce, la vente à la sauvette, le gardiennage dans ces villes.

L'une des principales conséquences de cette crise sur le plan international fut l'exode d'un important capital humain du Sud vers le Nord : *la fuite des cerveaux*. Cette expression désigne les personnes qui ayant acquises des aptitudes professionnelles durant leur formation scolaire partent sans que ne profite directement le pays où ils auront été formés (Lututala, 2007). Elle désigne également le cas des anciens étudiants qui ne rentrent pas dans leurs pays d'origine à la fin de leurs études. *« On cite souvent le cas des médecins camerounais qui se retrouvent dans plusieurs pays et […] des footballeurs […] qui prestent dans les plus grandes équipes du Nord »* (Lututala, 2007, p19).

Dès lors, on assiste, dans un tel contexte, à une intensification des flux monétaires tant au niveau interne qu'international entre les migrants et leur famille. Ceci expliquerait la floraison des agences de transferts d'argents observée ces dernières années sur l'ensemble du territoire national, pour le premier, et la hausse du volume des montants transférés, pour le second.

Afin de mieux cerner le rôle joué par le contexte socioéconomique sur la réception de transferts monétaires internationaux, il est important, après avoir présenté la structure de

l'économie camerounaise, que nous décrivions son évolution dans le temps, de 1960 (année de l'indépendance) à 2007.

1.2.1. Structure de l'économie camerounaise

Avec un taux de croissance estimé à 2,0 % en 2009 contre 3,7 % en 2008 et 4,0 % en 2007 (BEAC, 2008), le Cameroun malgré le fait que son PIB représente plus du tiers de celui de la CEMAC, connait un ralentissement de son activité économique ces dernières années. L'essor de son économie, qui reposait encore sur son secteur secondaire il y a quelques années de cela, repose aujourd'hui sur son secteur tertiaire grâce notamment au développement des transports et des télécommunications. En 2009, la structure de l'économie du Cameroun se présente ainsi qu'il suit :

1.2.1.1. Secteur primaire

Composé de l'agriculture et de l'élevage, ce secteur occupe 60 % de la population active et contribue pour 21,2 % au PIB du pays. L'impact de ce secteur dépend de la fluctuation des cours mondiaux et des conditions climatiques. Essentielle à l'économie, l'agriculture assure 40 % des recettes d'exportation. Quant à son cheptel sans cesse en augmentation, l'élevage bovin frôle les 6 millions de têtes ; les ressources de la pêche au large, en revanche, demeurent insuffisantes pour répondre à la demande intérieure.

Par ailleurs, ce secteur et plus précisément celui de l'agriculture est de loin le plus pauvre avec un taux de pauvreté de près de 60% (ECAM3, 2007). En général, les exploitants agricoles disposent d'un capital et des ressources très insuffisantes pour assurer une bonne productivité et constituer des réserves. Les transferts monétaires sont donc une source de revenu qui permettrait aux ménages exerçant dans ce secteur d'activité de combler cette insuffisance de moyens.

1.2.1.2. Secteur secondaire

Ce secteur occupe 10 % de la population active et contribue pour 25,5 % au PIB du pays. La production de minerais précieux est estimée à 7 000 carats de diamants et une tonne d'or par an. Le Cameroun est également riche en bauxite (plus d'un milliard de tonnes), en cobalt, en rutile, en minerai de fer ainsi qu'en gaz naturel. La production industrielle s'articule autour du pétrole (raffinage), de l'exploitation et de la transformation du bois, de l'agroalimentaire mais inclut également cimenteries, production d'aluminium, métallurgie,

chimie et fabrication d'appareils électriques. Contrairement au secteur primaire, le taux de pauvreté ici n'est que de 28 % en 2007.

1.2.1.3. Secteur tertiaire

Ce secteur d'activité est constitué des branches de service et de commerce ; les taux de pauvreté y sont de 18 et 14 % respectivement. Il occupe 30 % de la population active et contribue pour 45,7 % au PIB du pays. Le dynamisme des secteurs des transports et des télécommunications font du secteur tertiaire un secteur clé au Cameroun. Toutefois, celui-ci regroupe une grande part des activités liées au secteur informel telles que l'artisanat, les services de proximité et de dépannage ainsi que les micro-commerces.

Tableau 1.1 : Structure de l'économie du Cameroun en 2008 et 2009

	2008	**2009**
Répartition du PIB (%)		
Secteur primaire	21,2	21,2
Secteur manufacturier	28,2	25,5
Services	42,9	45,7
- dont services publics	15,0	19,0
Répartition de l'emploi (%)		
Secteur primaire	53,0	60,0
Secteur manufacturier	15,0	10,0
Services	32,0	30,0
- dont services publics	25,0	25,0

Source : *MINFI/DAE/INS, 2010.*

Sur l'ensemble des deux années, le secteur tertiaire est celui qui contribue le plus au PIB national bien que n'étant pas celui qui emploie le plus. Seuls 25 % d'actifs appartenant au secteur tertiaire sont employés par le public ; la grande majorité, comme on le verra par la suite, se recrutant dans le privé informel.

1.2.2. Evolution socioéconomique du Cameroun

L'économie du Cameroun a connu, de son indépendance à 2007, une évolution pouvant se résumer en trois phases : une période de croissance strictement positive (1960-1986) ; une période de crise économique (1987-1994) et un retour à croissance économique (1995-2007). Chacune de ces phases fut marquée par une évolution tout aussi particulière des faits migratoires.

1.2.2.1. Une période de croissance strictement positive (1960-1986)

En dehors de la période 1969-1973 caractérisée par une relative récession, la croissance économique du Cameroun a été régulière de 1960 à 1986, et à un taux moyen de 6% avant cette période de récession ; taux qui devait connaitre une accélération (8 à 12%) avec l'exploitation du pétrole à partir de 1978, jusqu'à l'essoufflement de 1986 (Touna Mama, 2008). La croissance économique observée durant cette période a été rendue possible par la mise en œuvre respective de plans de développement et plans quinquennaux. Les deux premiers plans de développement du Cameroun ont été mis en œuvre entre 1946 et 1959 dans le but de doter le pays d'un minimum d'infrastructures et d'équipements. Entre 1961 et 1991, le Cameroun met sur pied six plans quinquennaux dans l'optique de promouvoir l'investissement et de soutenir les investissements à l'effet de l'amélioration des conditions de vie des populations ; chaque plan quinquennal traduisait une vision de développement qui était liée à un contexte spécifique (MINEPAT, 2010).

Un tel contexte économique, doublé d'une stabilité politique interne, va en améliorant les conditions de vie de la population camerounaise, favoriser une relative sédentarisation de celle-ci et permettre ainsi une insertion socioprofessionnelle facile des diplômés du supérieur et du secondaire, accentuant par ailleurs une immigration étrangère en provenance des pays voisins. Seule l'expatriation pour études a été considérée comme un des points forts des politiques volontaristes de développement (Evina et Mimché, 2009 ; Kamdem, 2009). L'objectif étant de permettre aux camerounais d'aller se former, d'acquérir des compétences et de revenir assurer la relève des colons après leur départ du pays (Tchékoumi, 2008).

1.2.2.2. Une période de crise économique (1987-1994)

La chute brutale du cours du pétrole dans la seconde moitié des années 1980, celle des principaux produits agricoles d'exportation (cacao, café et coton) et le déclin des productions pétrolières installent le Cameroun dans une crise économique profonde. De 1987 à 1994, le PIB chute continuellement à un taux de croissance moyen de -4,1 % l'an. Le PIB par tête qui avait atteint en 1986 le sommet historique de 1020,278 dollars américains constants de 2000 se trouve à seulement 596,068 des même dollars en 1994, ramenant le niveau de vie des camerounais à 20 ans en arrière (Touna Mama, 2008). Dès lors, le recours à l'endettement s'est alors imposé dans l'objectif d'accroitre les débouchés. Cependant, la difficulté du Cameroun à assurer son service de la dette pousse le Gouvernement, avec l'aide d'institutions

financières internationales que sont le FMI et la Banque Mondiale, à entreprendre une série de mesures d'austérité visant à résorber les principaux déséquilibres macroéconomiques. Parmi ces mesures figurent en premier lieu et place la dévaluation du franc CFA en 1994 -dont les effets ont été les plus significatifs- suivi de la réduction des dépenses de l'Etat, les privatisations et liquidations d'entreprises, la baisse du salaire nominal en 1992 et 1993, etc.[2] En dehors des effets initialement escomptés, ces mesures qui seront marquées par un désengagement de l'Etat de ses fonctions régaliennes de l'éducation, de la formation et de la santé ont eu pour conséquence de conforter les candidats à l'émigration dans leur choix (Kamdem, 2007). En outre, le gel des recrutements dans la fonction publique couplé aux licenciements massifs dans la fonction publique entraine une profonde déstructuration de la société camerounaise.

Cette période est également marquée par un renchérissement de 50 % des prix des biens et services. Ce dernier effet a non seulement entamé le pouvoir d'achat des ménages mais surtout entrainer une dégradation des conditions de vie de façon générale. La crise a touché tous les secteurs d'activité. Le taux de chômage a fortement augmenté entre 1987 et 1993, passant de 15 % à 25 %. Ce sont les jeunes de moins de 30 ans qui sont les plus frappés. La dégradation du marché du travail s'est traduite aussi par un accroissement important de la part du secteur informel dans l'économie. Ce dernier occupe à lui seul 57 % de la population active contre 28 % pour le secteur public et 14 % pour le secteur privé formel. Par ailleurs, la réduction des services publics couplée à l'étroitesse du marché du travail ont engendré une fragilisation des rapports sociaux et imposé une responsabilisation de plus en plus accrue des femmes dans leurs sociétés (Bensaghir et Aba, 2010). C'est ainsi qu'au Cameroun les femmes seront en proportion plus présentes (66 %) que les hommes (50 %) dans ce secteur informel où les rendements et les revenus sont faibles.

1.2.2.3. Un retour à la croissance (1995-2007)

L'ensembles des mesures prises durant la crise ont permis au pays d'enregistrer entre 1996 et 2001 des taux de croissance du PIB oscillant autour de 4,8 % par an. Les gains économiques ainsi obtenus ont permis au Gouvernement de mener des politiques économiques et sociales dont le principal instrument fut l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l impact, un recul de la pauvreté. En effet, l'incidence de la pauvreté a baissé de 13 points en passant de 53,3 % en 1996 à 40,2 % en 2001(ECAM3,

[2] Programme d'Ajustement Structurel (PAS).

2007). En outre, l'inflation résultant de la dévaluation a été contenue à un niveau modéré. Elle est en effet passée de 32,5 % en moyenne annuelle en 1994 à 9 % en 1995 et 1,2 % en 2000.

Toujours selon la même source, le seuil de pauvreté en 2007 est estimé à 269 443 FCFA par équivalent-adulte et par an contre 232 547 FCFA en 2001. Un individu est pauvre s'il vit dans un ménage qui dépense moins de 269 443 FCFA par an, soit moins de 22 454 FCFA par mois ou 738 FCFA par jour. Suivant cette approche, on estime à près de 40 % la proportion des habitants vivant en deçà du seuil de pauvreté en 2007, soit environ 7,1 millions de camerounais.

Graphique 1.1: Evolution de l'incidence de la pauvreté entre 1996 et 2007 (en %)

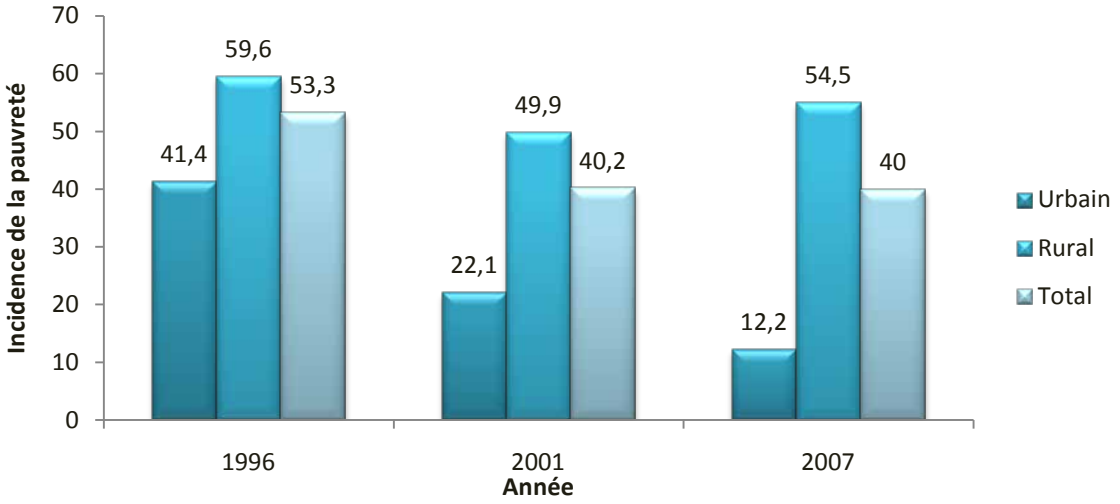

Source : *A partir des données d'ECAM1, ECAM2 et ECAM3, 1996, 2001 et 2007.*

Le graphique 1.1 décrit une baisse de l'incidence de la pauvreté sur l'ensemble des périodes considérées. Cependant l'importance de cette baisse varie en fonction du milieu de résidence. En 2001, elle concerne 40,2 % de la population et touche davantage la population rurale (49,9 %) que la population urbaine (22,1 %). En 2007, bien que ce taux (40 %) connaisse une légère baisse au niveau national, il s'accentue au sein de la population rurale (54,5 %).

Au plan régional, le Sud-Ouest, l'Ouest, le Sud et le Littoral ont un taux de pauvreté d'environ 30% contre 41,2% dans la région du Centre. Il avoisine 50% dans le Nord-Ouest, l'Est et l'Adamaoua, et est au-delà de 60% dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Près de 40% d'individus classés dans le quintile le plus pauvre au Cameroun vivent dans l'Extrême-Nord et 17% dans le Nord.

En effet, l'analyse des dépenses moyennes annuelles de consommation par équivalent-adulte par région laisse apparaître d'énormes disparités suivant la région (carte 1.1). La dépense moyenne annuelle de consommation finale d'un équivalent-adulte varie de 285 932 FCFA à l'Extrême-Nord (région ayant le plus fort taux de pauvreté monétaire) à 472595 FCFA dans le Sud-Ouest.

Carte 1.1 : Dépenses moyennes annuelles de consommation par équivalent-adulte par région

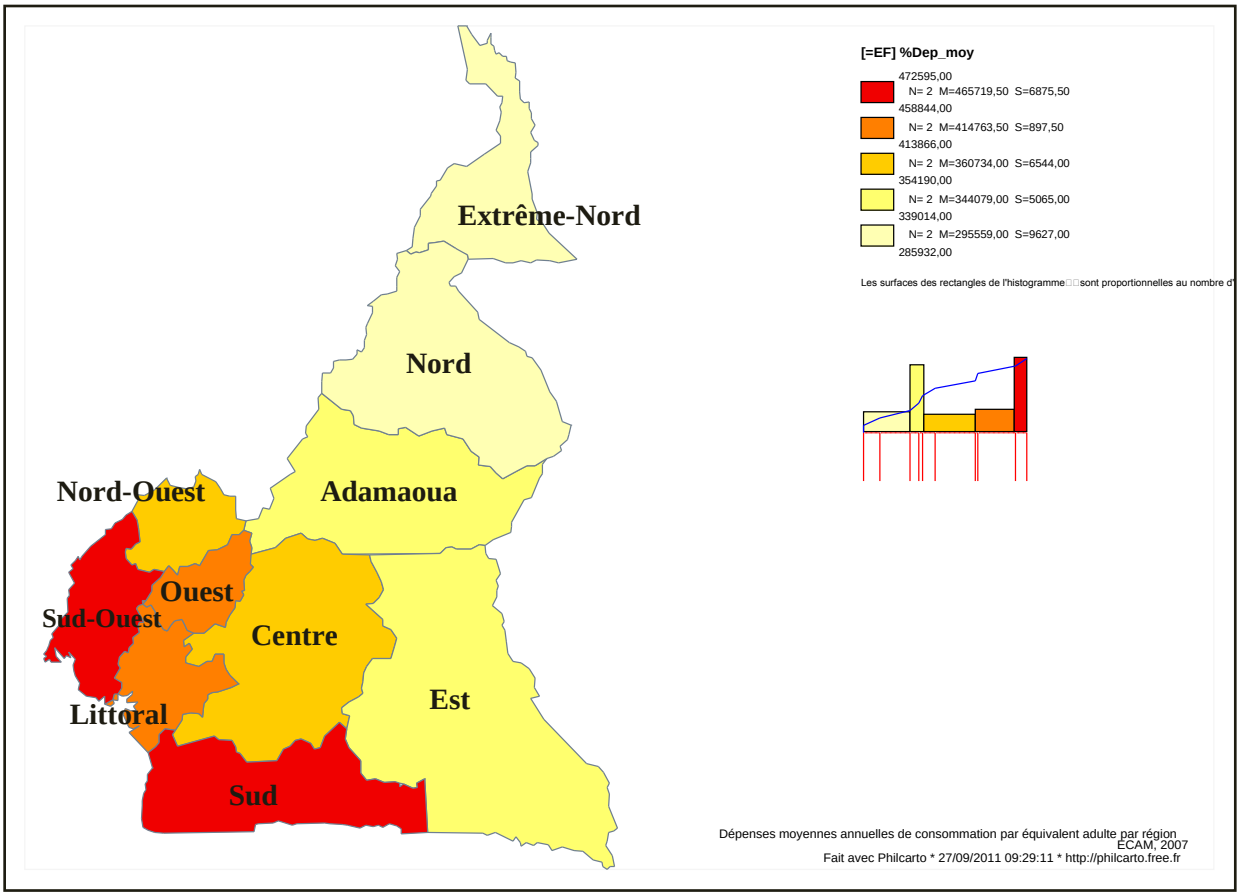

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Cependant, le constat s'inverse dès lors qu'on s'intéresse au pourcentage des ménages ayant reçu un transfert monétaire international selon la région. La carte 1.2 montre que les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est où les dépenses moyennes annuelles de consommation par équivalent-adulte sont parmi les plus faibles du pays, sont celles qui reçoivent le plus de transferts contrairement aux régions du Sud-Ouest et du Sud où les dépenses sont les plus élevées. Le niveau des dépenses de consommation pourrait ainsi expliquer la propension du ménage à recevoir un transfert de l'étranger. Plus il est faible, plus le ménage a des chances d'en recevoir.

Carte 1.2 : Pourcentage des ménages ayant reçu un transfert international selon la région

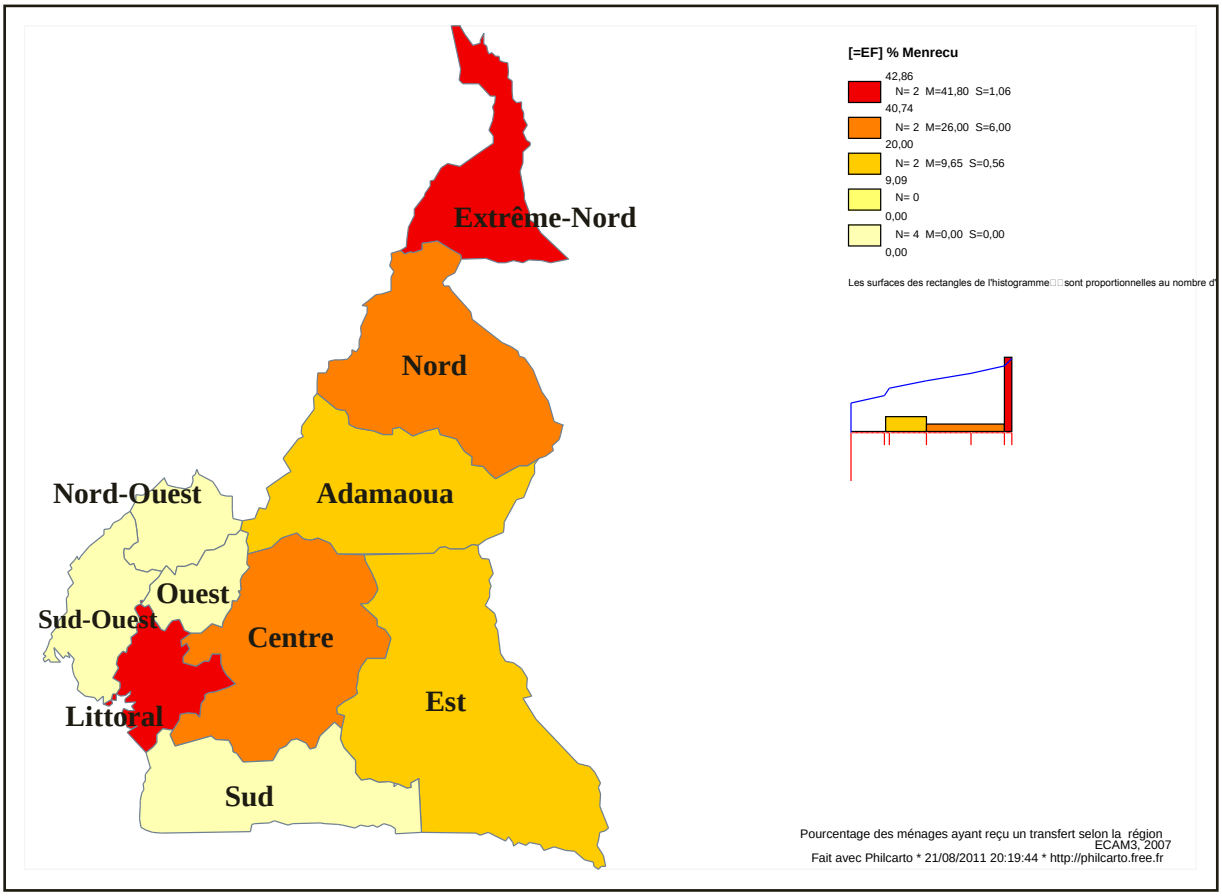

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Afin de mieux saisir les chances pour un ménage de recevoir de l'argent de l'étranger, une analyse plus en détail de la structure de ses dépenses selon le niveau de vie (tableau 1.2)**,** le milieu et la région de résidence (tableau 1.3) est indispensable. Une telle analyse renseignerait sur la nécessité et l'utilisation qui pourrait être faite de cet argent.

Les ménages camerounais affectent leurs revenus principalement aux dépenses alimentaires, au logement, au transport et à l'habillement. Cette hiérarchie des quatre premiers postes de dépenses de consommation finale est en particulier observée chez les ménages non pauvres et chez ceux appartenant aux deux derniers quintiles de bien-être (Q4 et Q5). Chez les pauvres, et principalement chez les ménages des deuxième et troisième quintiles, la part des dépenses d'habillement surclasse celle du transport pour s'insérer au troisième rang des postes de dépenses. Chez les 20% les plus pauvres, la fonction « transport » est même surclassée par l'équipement du ménage et ne figure pas parmi les quatre principales fonctions de consommation des ménages. Ceci est compréhensible, car les plus pauvres n'ont pas souvent d'autres choix de mode de transport que la marche à pieds.

Tableau 1.2 : Structure de dépenses de consommation par quintile de bien être et par niveau de vie (en %)

Poste de dépense	Quintile de bien être					Niveau de vie		
	Q1 (20% les plus pauvres)	Q2	Q3	Q4	Q5 (20% les plus riches)	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Alimentation	54,9	51,9	47,8	40,4	29,9	52,4	35,8	38,5
Boissons et tabac	1,2	1,4	1,3	1,4	1,6	1,3	1,5	1,5
Hôtels et restaurants	3,9	4,1	4,7	6,8	8,5	4,2	7,4	6,9
Habillements et chaussures	7,5	7,6	6,9	7	7,9	7,4	7,5	7,5
Logement	15	14,1	14,3	15,2	15,6	14,6	15,3	15,1
Equipements de maison	3,7	3,6	3,6	3,5	4	3,6	3,8	3,8
Santé	3,2	3,3	3,9	4,1	4	3,3	4	3,9
Transport	3,5	4,6	5,7	7,6	11,4	4,3	9,4	8,6
Communication	0,6	1,2	2,1	3,3	5,2	1,1	4,2	3,7
Loisirs, spectacles	0,2	0,5	0,7	1,1	2,1	0,4	1,6	1,4
Education	2,8	3,8	4,7	5,2	4,9	3,8	4,9	4,7
Biens et services divers	3,5	4	4,1	4,4	4,9	3,7	4,6	4,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: *INS, 2008.*

La répartition des dépenses de consommation finale des ménages selon le milieu et la région de résidence est globalement la même que celle décrite précédemment.

Suivant le milieu, l'on peut noter que la part de l'alimentation est en général plus élevée en milieu rural et dans les régions où le taux de pauvreté monétaire est parmi les plus élevés du pays (l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est).

Yaoundé et Douala se démarquent des autres régions du pays par la plus faible part des dépenses consacrées à l'alimentation (25% du budget total), et par les plus grandes parts des dépenses consacrées au logement (18%), au transport (11 à 12%), à l'éducation (7%), à la communication (5 à 6%), aux loisirs et aux spectacles (2% environs). Les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua sont celles où la part du budget de consommation consacrée à l'éducation figure parmi les plus faibles (moins de 2% au Nord et à l'Extrême Nord, environ 2,5% à l'Adamaoua et à l'Est) contre une moyenne nationale de 4,8% en 2007 ; ces régions consacrent près de la moitié de leur budget de consommation à l'alimentation, ce qui montre toutes les difficultés qu'ont les ménages de cette partie du pays à satisfaire certains besoins vitaux : on pourrait donc expliquer le pourcentage élevé de ménages ayant reçu un transfert monétaire international dans ces régions par cet ensemble de difficultés.

Tableau 1.3 : Structure de dépenses des ménages par milieu et par région de résidence

Postes de dépense	Région de résidence												Ensemble
	Douala	Yaoundé	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-Nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	
Alimentation	**24,8**	**27,2**	**47,4**	**46,6**	**50,7**	**53,5**	**37,6**	**47,4**	**43**	**40,8**	**43,5**	**38,7**	**38,5**
Boissons et tabac	**1,2**	**1,2**	**0,4**	**2,4**	**1,5**	**1**	**1,4**	**0,7**	**2,2**	**1,3**	**3,1**	**2,4**	**1,5**
Hôtels et restaurant	**9,6**	**7,3**	**5,4**	**5,4**	**6,6**	**5,1**	**7**	**6,1**	**5,4**	**5,1**	**3,4**	**9,8**	**6,9**
Habillements et Chaussures	**7,3**	**7,7**	**10,1**	**5,6**	**6,2**	**8,4**	**6,2**	**10,6**	**6,5**	**8,1**	**6,9**	**5,7**	**7,5**
Logement	**17,8**	**18,3**	**12,4**	**16,1**	**14,3**	**12**	**15,8**	**12**	**13,8**	**13,8**	**14,9**	**13,7**	**15,1**
Equipements de maison	**3,9**	**3,5**	**5**	**3,3**	**3,6**	**3,9**	**3,8**	**4,1**	**3,2**	**4,1**	**3,9**	**3,6**	**3,8**
Santé	**4,6**	**3,7**	**2,4**	**3,4**	**3**	**3,1**	**5**	**3,4**	**3,9**	**4,9**	**3,1**	**4,5**	**3,9**
Transport	**11,9**	**11,2**	**6,4**	**5,7**	**5,3**	**5,4**	**8,8**	**7,2**	**8,3**	**6,9**	**8,5**	**8,5**	**8,6**
Communication	**5,4**	**5,8**	**2,6**	**2,6**	**2,4**	**1,6**	**3,5**	**1,9**	**3,1**	**3,6**	**2,5**	**3**	**3,7**
Loisirs, spectacles	**2,1**	**2,4**	**1**	**0,9**	**0,8**	**0,5**	**1,5**	**0,7**	**1,3**	**1,2**	**1,4**	**1,1**	**1,4**
Education	**6,4**	**6,7**	**2,3**	**4,3**	**2,5**	**1,4**	**4,3**	**1,9**	**5,2**	**5,5**	**4,1**	**5**	**4,7**
Biens et services, Divers	**5,1**	**5**	**4,4**	**3,7**	**3,1**	**4**	**5,2**	**4,1**	**4,2**	**4,6**	**4,5**	**4**	**4,5**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : *INS, 2008.*

1.3. Contexte démographique

1.3.1. Taille et structure de la population

Les résultats du 3ème RGPH indiquent que le Cameroun comptait 17 463 836 habitants dont 8 632 036 hommes et 8 831 800 femmes, en novembre 2005. Il y a donc un peu plus de femmes (50,6 %) que d'hommes (49,4 %) dans le pays. C'est ce qu'indique également le rapport de masculinité (97,7 hommes pour 100 femmes). L'analyse de la structure par âge met en évidence la grande jeunesse de la population camerounaise. La moitié de la population du Cameroun a moins de 17,7 ans d'âge et celle-ci est marquée par la prépondérance des enfants âgés de moins de 15 ans. Ces derniers représentent 43,6 % de la population totale du pays. Le poids démographique des personnes âgées est quant à lui encore relativement modeste (5 %).

La population du Cameroun s'est accrue à un taux annuel moyen évalué à 2,8 % au cours de la période 1987-2005. Cette croissance démographique qui demeure semblable à celle de la période 1976-1887 agit directement sur le volume de la population active et engendre une offre de travail additionnelle importante, que le marché national n'est pas en mesure de satisfaire. En effet, malgré une reprise timide des recrutements dans certains corps de métiers de la fonction publique et de l'expansion de certains secteurs d'activités, l'économie camerounaise n'a pas été capable de générer suffisamment d'emplois nouveaux et

décents. Par ailleurs, la pression démographique observée dans certaines régions du Cameroun, exemple du pays Bamiléké, a été à l'origine d'une forte émigration internationale (Kamdem, 2007). Les transferts de fonds sont la conséquence de cette émigration car cette dernière associe, en général, l'ensemble de la famille à travers un vaste « réseau social » (Kamdem, 2007).

Sur le plan sociocial, l'examen du taux net de scolarisation 6-14 ans montre qu'en 2006-2007, sur 10 enfants âgés de 6 à 14 ans, près de 8 étaient inscrits à l'école. Les dépenses annuelles moyennes d'éducation par élève s'élèvent à 47 490 FCFA et ce poste de dépenses représente en moyenne 4,7% des dépenses annuelles totales des ménages. S'agissant de la santé, le paludisme reste la principale cause de mortalité et de morbidité dans les couches les plus vulnérables. Il est responsable de 35 à 40% du total des décès dans les formations sanitaires, 50% de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans, 40 à 45% des consultations médicales, et 30% des hospitalisations. La part des dépenses consacrée à la santé niveau national représente 3,9 % des dépenses totales des ménages et est estimée à 12 775 FCFA l'an par tête. (ECAM3, 2007). Vu le niveau élevé des dépenses annuelles que consacre en moyenne un ménage camerounais pour l'éducation et la santé d'un de ses membres, on pourrait ainsi justifier le montant des transferts reçus par celui-ci.

1.3.2. Mouvements migratoires internationaux

D'après la Division de la population des Nations Unies (DPNU, 2009), la population totale d'immigrants[3] au Cameroun s'élèverait à 246 171 individus en 1995, 228 383 en 2000 et 211 880 en 2005, soit 1,2 % de la population totale. Les estimations de cette agence du système des Nations Unies évaluent ce nombre à 196 570 immigrants en 2010 ; ceux-ci venant généralement du Nigéria, du Tchad, de la Guinée Equatoriale, et la République centrafricaine.

En ce qui concerne l'émigration, le nombre d'émigrants de nationalité camerounaise s'élèverait en 2007 à 170 363 personnes d'après la DRC, avec des destinations assez diversifiées comme l'illustre le tableau 1.4. Toutefois, l'Europe et plus précisément la France est la principale destination de ces émigrants suivi du Gabon et du Nigéria.

[3] Un migrant de longue durée est une personne qui se rend dans un pays autre que celui de résidence pour une période d'au moins un an (12 mois), de sorte que le pays de destination devient effectivement son nouveau pays de résidence habituelle. Par rapport à son pays de départ, la personne sera un émigrant de longue durée et par rapport au pays d'arrivée, elle sera un immigrant de longue durée.

D'après l'ECAM3 (2007), plus d'un ménage sur quatre a connu le départ d'au moins un de ses membres pour quelques raisons que ce soit depuis fin 2001. L'émigration internationale est presque marginale et l'Europe est la principale destination (5,3 %), suivi de l'Afrique (2,7 %). Les hommes émigrent davantage que leur homologue de sexe féminin (59% contre 41%). Ce phénomène touche majoritairement les jeunes de moins de 30 ans (75,7% des émigrants internationaux) et les principaux motifs de cette émigration sont les suivants : les études/formations (34,7 %), le regroupement familial (18,7%) et la recherche d'emploi (16,5%). La prédominance des jeunes de moins de 30 ans au sein de la population migrante internationale peut influencer la propension, la fréquence et le volume des transferts monétaires à destination du Cameroun car ces jeunes migrent très vraisemblablement pour des motifs d'étude (ou formation) et restent le plus souvent à la charge de leurs parents restés au pays.

Tableau 1.4: Répartition des émigrants camerounais par pays de destination, 1995-2005

	Effectifs	**Proportion (%)**
France	38 530	23
Gabon	30 216	18
Nigeria	16 890	10
Etats-Unis	12 835	8
Allemagne	9 252	5
Tchad	5 135	3
Centrafrique	5 103	3
Congo	4 312	3
Burkina Faso	3 513	2
Royaume-Uni	3 468	2
Autres	41 109	23
Total	**170 363**	**100**

Source : *DRC, 2007.*

1.4. Contexte socioculturel

Les motifs liés à la migration ne sont pas uniquement de nature environnementale, économique ou politique mais aussi d'ordre socioculturel. *« Les mutations socioculturelles contribuant intensément au désir d'émigration sont directement issues de la généralisation de la pratique de la corruption, et de la transformation du statut des femmes dans son ensemble »* (Kamdem, 2007, p38).

Les migrations de différents groupes sociaux définis en fonction du sexe et de l'âge, en association avec les appartenances ethniques et religieuses, suivent des matrices migratoires différentes (Ammassari, 2004). *« On est souvent surpris de voir apparaitre de nouvelles formes, de nouvelles trajectoires et de nouvelles populations concernées par la migration »* (Kassar, 2009, p111). Les jeunes et en particulier les hommes ont longtemps été considérés comme les seuls principaux acteurs associés aux mouvements migratoires, les femmes n'y jouant qu'un rôle d' « accompagnatrices ». Cependant, le processus de modernisation favorisé entre autre par la diffusion de l'éducation, l'introduction de l'économie monétaire, l'expansion des cultures d'exportation et de l'emploi rémunéré a profondément bouleversé la vie sociale, culturelle, économique et politique au sein même des sociétés réputées pour leur fort encrage culturel, où les réseaux de valeurs collectives ne permettaient pas aisément l'émancipation des femmes : cas de la communauté bamouns des Grassfields (Mimché et Mama, 2005). Dans certaines sociétés où les migrations ont été un phénomène essentiellement masculin, on assiste au développement des femmes chefs de ménages : le cas de la société camerounaise en est une parfaite illustration (tableau 1.5). Cependant, il n'en demeure pas moins que les ménages ayant une femme à leur tête restent encore assez vulnérables au plan social. D'après l'ECAM3 (2007), 33,4 % des ménages dirigés par des femmes sont pauvres contre 41,6 % des ménages dirigés par des hommes. Ces chiffres peuvent s'expliquer par le fait que ces ménages sont généralement de petite taille et bénéficient de transferts.

Tableau 1.5 : Evolution de la proportion des femmes chef de ménage selon le milieu de résidence.

Pays	Date (source)	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Cameroun	1976 (RGPH)	16	13	14
	1987 (RGPH)	20	17	19
	1991 (EDS)	20	17	18
	1998 (EDS)	26	21	22
	2004 (EDS)	25	23	24

***Source** : Bakass et Beninguissé, 2001.*

A ces facteurs liés au processus de modernisation qu'on qualifierait de structurels, nous pouvons y ajouter des facteurs conjoncturels essentiellement d'ordre économique. En effet, au lendemain de la crise économique qui a secoué le pays, « *la mobilité féminine sera davantage accrue par le limage du pouvoir d'achat des fonctionnaires dont la majorité était*

des hommes » (Kamdem, 2007, p39). *« Les femmes vont être obligées de « se débrouiller » pour contribuer quotidiennement à la survie des leurs. […] C'est ainsi qu'elles ont été amenées à assurer la responsabilité de la famille, avec un soutien de plus en plus réduit des hommes »* (Mimché, 2007, p194).

Par ailleurs, la crise a entrainé un recul de la moralité au sein de nombreuses familles. Celles-ci vont, le plus souvent de façon subtile, encourager leurs filles (des étudiantes pour la plupart) à emprunter la route de l'occident pour *« se débrouiller »* et gagner beaucoup d'argent une fois arrivées dans cet *« eldorado »*. Le marché du sexe va ainsi connaitre une expansion fulgurante et s'internationaliser davantage (Mimché et al, 2005 ; Kamdem, 2007).

1.5. Contexte politique

Le rôle que peut jouer la diaspora sur le développement local ne dépend pas seulement de ses membres. Les Pouvoirs publics ont un rôle très important à jouer notamment à travers la mise sur pied d'un cadre visant à faciliter les conditions d'investissement voire la création des conditions propices et favorables au retour d'émigrés jouissant d'un savoir-faire. Un faible encadrement politique des émigrés dans les institutions consulaires conduit à une image souvent dévalorisante de la patrie. Certains migrants d'origines camerounaises préfèrent s'engager hors du Cameroun, dans d'autres pays africains, où ils trouvent un meilleur écho auprès des pouvoirs publics et une réelle volonté de coopération. A cela il faut ajouter la pratique de la corruption qui, d'après Schmelz (2007), constitue un véritable obstacle à l'initiative privée.

1.5.1. Cadre institutionnel

Le Cameroun présente un environnement institutionnel peu favorable au rapatriement de l'épargne comparativement aux pays comme la Tunisie, le Maroc, le Sénégal et le Mali. Cela s'explique par l'absence d'une politique migratoire à des fins de développement et d'un faible encadrement politique des camerounais de l'extérieur ; la politique migratoire existante ne se définissant essentiellement qu'en termes de régulation des flux aux frontières (Evina, 2009). En effet, le législateur camerounais a introduit des critères particulièrement sélectifs quant aux étrangers autorisés à pénétrer sur le territoire camerounais, ou aux ressortissants nationaux autorisés à en sortir. Parmi ces dispositions, prises selon une perspective économique, sécuritaire et politique, on citera :

- Le décret n° 74-580 du 11 juin 1974, exigeant de la part de tout prétendant à l'immigration au Cameroun de justifier sa « participation effective à l'effort national de développement » (art. 4, 6, 9 et 11).

- La carte de résident, accordée prioritairement aux étrangers entrés sur le territoire afin d'y exercer une activité économique (art. 1, 5, 7 et 8).

- Le décret 62-DF-23 du 17 janvier 1962, instituant le passeport fédéral et réglementant l'émigration du territoire de la République fédérale du Cameroun. Ce décret en son article 11, alinéa 2 dispose que « le passeport peut être refusé au demandeur si sa présence à l'étranger est de nature à porter atteinte à la sécurité de l'Etat». Il en est de même de l'article 12 du même décret, qui permet le retrait du passeport de tout Camerounais accusé du même acte.

- La loi n° 64-LF-14 du 26 juin 1964, relative à la répression de l'émigration clandestine des nationaux camerounais et celle n° 74-21 du 5 décembre 1974, portant sur la répression de l'émigration et de l'immigration clandestines. Ces deux lois édictent à tout Camerounais désireux de quitter le territoire de faire une demande de sortie auprès des services de police (Article premier). L'article 2 de la loi de 1974 stipule: « Tout Camerounais ou étranger qui désire quitter le territoire national doit présenter à l'autorité compétente de police un passeport ou un laissez-passer, ou tout autre titre de voyage en cours de validité revêtu d'un visa de sortie».

- Le décret n° 2000 / 286 du 12 octobre 2000 fixant les modalités d'application de la loi n° 97 / 012 du 10 janvier 1997 relative aux conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers au Cameroun dispose dans son article 30, alinéas 5 et 6 que l'obtention d'un visa de long séjour est subordonné à la production : d'un contrat de travail dûment visé par le ministre du travail pour les étrangers désireux d'exercer une activité salariale au Cameroun ; d'une autorisation d'exercer une profession libérale ou de promouvoir une activité agricole, pastorale, industrielle, commerciale, artistique ou autre, délivrée par les autorités compétentes, lorsqu'une telle réalisation est requise.

Au lendemain du premier **Forum mondial sur la migration et le développement**[4] de 2007 en Belgique, le gouvernement camerounais s'est aperçu, grâce à l'expérience d'autres

[4] Le Forum mondial sur la migration et le développement est un processus consultatif global ayant pour objectif de renforcer l'influence positive de la migration sur le développement et vice versa et d'en minimiser les risques.

pays en développement, du rôle essentiel que joue le migrant dans le développement de son pays d'origine ; à condition que soit mis sur pied un cadre facilitant une mobilisation de qualifications et de ressources en provenance de l'étranger. C'est ainsi que depuis 2008, l'une des initiatives stratégiques prises par le Cameroun a été la décision de procéder à la révision du cadre national de la politique migratoire. Celle-ci devra traiter des questions attenantes aux politiques sécuritaires, aux transferts de fonds des migrants, à la diaspora (transfert des compétences), aux politiques de retour, à la fuite des cerveaux ainsi qu'à la migration irrégulière. En plus de cette initiative fort louable, l'on peut déjà souligner la mise sur pieds de la Division des Analyses Démographiques et des Migrations (DADM) au MINEPAT. La DADM est chargée de la coordination des études et du suivi des questions de population et de développement social. Elle comprend : la Cellule Planification du Développement du Secteur Social (CPDSS) ; la Cellule du Développement Humain (CDH) et la Cellule Politique de Population (CPP).

On peut citer la mise en place depuis 1995 du Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (PARIC) par Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) à travers le Fonds National de l'Emploi (FNE). Ce programme a pour but de susciter le retour des camerounais de la diaspora dotés d'un savoir-faire et de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Signalons également la signature et la ratification par le Cameroun de certains accords bilatéraux et multilatéraux tant au niveau régional qu'international, relativement à la circulation des personnes.

1.5.2. Accords bilatéraux et multilatéraux

Il existe plusieurs accords signés entre l'Etat du Cameroun et d'autre pays visant à faciliter la circulation des personnes et des biens entre ces pays. A titre d'exemple nous citerons, en plus des accords sous-régionaux, les accords de libre circulation des personnes et des biens signés entre le Cameroun et des pays tels que la France, le Nigéria et le Mali.

Dans le cadre de l'accord de libre circulation des personnes et des biens signé entre le Cameroun et la République Fédérale du Nigéria de 1963, le nombre de camerounais vivant au Nigéria, en 2007, est estimé à 2 millions contre 4 millions de nigérians vivant au Cameroun

Sa création fut suggérée par Kofi Annan, comme un moyen de continuer le «Dialogue de haut niveau sur la migration internationale».

(MINEFOP, 2009). Celui signé entre le Cameroun et le Mali date de 1964 ; ce qui justifie la présence d'une forte communauté estudiantine camerounaise au Mali.

Le Cameroun et la France ont signé tout récemment en 2010, un accord fixant un quota annuel d'immigrants professionnels d'origine camerounaise pouvant être recrutés sur le marché du travail français ainsi que les secteurs d'activités dans lesquels ceux-ci pourront y exercer.

1.6. Les transferts de fonds au Cameroun

1.6.1. Evolution des flux entrants de transferts au Cameroun (2003-2010)

Au Cameroun, les envois de fonds en provenance de l'étranger[5] n'ont pas cessé de croître et ce malgré la crise dans laquelle le pays a été plongé durant près de deux décennies. Bien que représentant une très faible proportion du PIB (0,8 % du PIB en 2008 contre 0,1 % en 2000 et 0,5 % en 2005), la Banque mondiale les évalue à 103 millions de dollars US en 2004, 130 millions en 2006, 162 millions en 2008 et on estime (toujours selon la même source) ces envois de fonds à 148 millions en 2010[6].

Tableau 1.6: Évolution des flux entrants de transferts au Cameroun (2003-2010)

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Montants des transferts en US$	76	103	77	130	167	162	148	148

Source : *www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances, consulté le 15 janvier 2011.*

De façon générale, les transferts privés (dont les envois de fonds des émigrés camerounais en constituent la principale composante) représentent des sommes importantes comparativement aux transferts publics (composés des dons intergouvernementaux, aides publiques au développement, etc). Ceux-ci sont depuis plusieurs années déjà supérieurs aux transferts publics, comme l'illustre le graphique 1.2. Les transferts privés constitueraient donc d'importantes sources de financement de l'économie camerounaise à condition qu'ils soient davantage orientés à des fins d'investissement et non de consommation.

[5] Ces fonds sont sous-évalués car il s'agit ici de ceux empruntant les voies formelles uniquement.
[6] La baisse observée entre 2008 et 2010 pourrait s'expliquer par la crise financière mondiale survenue en 2008.

Graphique 1.2 : Evolution des transferts nets reçus (1996-2006)

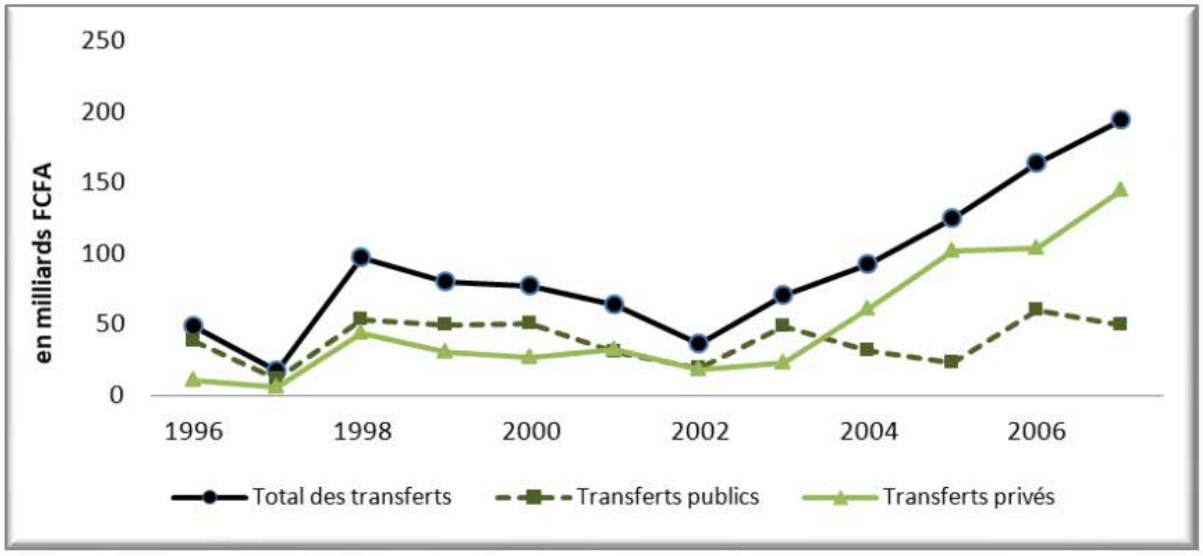

Source : *MINFI/DAE/MINEPAT, 2010.*

1.6.2. Règlementation en matière de transferts monétaires internationaux

Il n'existe pas de véritable cadre réglementaire pouvant faciliter la mobilisation des ressources auprès d'émigrés internationaux pour le développement local. Seule une réglementation fixant le type d'institution habileté à effectuer des opérations relatives aux transferts transfrontaliers et les modalités d'ouverture de comptes en devises sont à signaler.

Au Cameroun, les banques et quelques entreprises et services de transferts internationaux, tels que Western Union, Money Gram ou Moneyline, ont l'exclusivité d'effectuer des transferts ou d'assurer le paiement des fonds envoyés depuis l'étranger contrairement aux établissements de microfinance ou bureaux de change dont le champ d'action ne se limite qu'à l'intérieur des frontières nationales. Pour un pays comptant seulement une dizaine de banques[7] dont les agences se concentrent essentiellement dans les chefs-lieux de région, cette situation restreint l'accès aux paiements internationaux et encourage le recours aux méthodes informelles de transfert d'argent. Toutefois, ce système exerce un fort attrait en raison de la sécurité qu'il procure et de la rapidité avec laquelle les transferts émis sont exécutés malgré le montant élevé des commissions adossées à ces opérations.

[7] Le Cameroun compte 12 banques et 430 établissements de microfinance (cf. Chef de l'Etat de la république du Cameroun dans son discours du 6 octobre 2011).

Seuls les non-résidents sont autorisés à ouvrir des comptes en devises étrangères, mais ont besoin de l'approbation de la banque centrale s'ils souhaitent le faire pour leur usage personnel dans l'UMAC. Il est à signaler également l'existence au plan institutionnel d'une loi[8] et d'une Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) visant à lutter systématiquement contre le blanchiment d'argent.

En somme, le contexte camerounais et l'évolution historique de son économie ont eu vraisemblablement une influence sur les dynamiques migratoires et par voie de conséquence sur la réception de transferts monétaires (internationaux) par les ménages. Nous devons dès à présent établir, de façon théorique, les différentes relations qui lient les éléments de ce contexte aux transferts ; d'où l'objet du chapitre 2.

[8] Loi n°2003/017 du 22 décembre 2003.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE

Afin d'élaborer un cadre d'analyse permettant de mieux formaliser la relation qui existe entre les différents éléments du contexte (présentés au chapitre 1) et le volume des montants transférés, il est essentiel de présenter, d'abord, les motivations qui sont l'origine de l'envoi de fonds des migrants à destination de leur pays d'origine, d'identifier en suite les facteurs explicatifs du volume des montants transférés et de présenter, enfin, la relation qui existe entre les transferts monétaires et le développement des économies d'origine (pays de destination des transferts).

2.1. Typologie des comportements associés aux transferts

On distingue deux types de comportements associés aux transferts. Le premier se réfère à la rationalité économique qui est à la base de ces comportements, le second est lié aux logiques sociales qui guident ces conduites.

2.1.1. Du point de vue économique

Développée par la *Nouvelle économie des migrations*, cette approche stipule que les transferts obéissent à une simple rationalité économique et non à une logique sociale (Musette, 2007). Deux types d'approches sont développés ici à savoir une approche macroéconomique et une approche microéconomique.

L'approche macroéconomique s'efforce de déconstruire l'impact des remises sur le développement du pays d'origine du fait de son caractère privé. Mobilisés pour l'essentiel à des fins de subsistance, ces fonds sont très rarement orientés à des fins productives et ne peuvent de ce fait servir de levier pour le développement

L'approche microéconomique quant à elle s'intéresse essentiellement aux motivations à l'origine des envois de fonds et à utilisation qui en est fait. On distingue, dans la littérature, trois (03) principaux motifs à l'origine des transferts de fonds des migrants. Il s'agit de l'altruisme pur, de l'intérêt personnel et des arrangements familiaux tacites (Straubhaar et Vadean, 2005).

2.1.1.1. Altruisme pur

D'après ce modèle, l'émigré éprouve une satisfaction à l'idée du bien-être de ses parents. Il intègre ainsi l'utilité de sa famille à sa propre utilité. Les envois de fonds ont pour but d'aider la famille à satisfaire ses besoins et à lisser sa consommation. Les hypothèses de ce modèle sont les suivantes : Premièrement, le montant des transferts est censé augmenter en même temps que le revenu de l'émigré. Deuxièmement, ce montant devrait diminuer à mesure que le revenu de la famille augmente. Troisièmement, le montant devrait diminuer au fil du temps, à mesure que les liens familiaux se distendent (Straubhaar et Vadean, 2005).

Ainsi, dans le cas de l'altruisme pur, les montants transférés ne peuvent donc pas croître avec les revenus des bénéficiaires (Gubert, 2005). On devrait alors observer une substitution entre les transferts privés et les transferts publics : si un ménage reçoit des aides publiques (allocation chômage, pension alimentaire, etc.) qui augmentent son revenu, il verra sa probabilité de recevoir un transfert privé diminuée ; s'il reçoit toujours des transferts, leurs montants devraient diminuer. Cette substitution, qui découle de l'hypothèse de l'équivalence ricardienne, a été mise en évidence par Barro en 1974 (Naiditch, 2009). De même, le degré d'altruisme devrait diminuer avec la durée de l'absence. Dans ce cas, la fréquence des transferts (ou leurs montants) devraient décroître graduellement avec la durée de la migration et l'augmentation de l'assimilation du migrant dans son pays d'accueil.

Dans une étude sur la relation entre transferts de fonds de migrants sénégalais et le développement de leur pays d'origine, Sarr (2009), montre à travers les multiples utilisations faites des fonds transférés que ces derniers émanent d'une motivation altruiste. Ces fonds sont majoritairement alloués à l'entretien de la famille. Ils servent à assister les parents, payer les études des enfants et à soigner les personnes malades. De même, les envois d'argent constituent le principal lien des camerounais avec leur pays d'origine. Ils constituent une assistance familiale voire communautaire en matière de santé et d'éducation (Schmelz, 2007 ; Kamdem, 2007 ; Tchékoumi, 2008). L'existence de plusieurs associations diasporiques œuvrant pour le développement de certaines régions du pays est à signaler. On citera par exemple l'association *la Famille Bamiléké – Dallas/Fort Worth USA* (LAFABA – DFW) qui a initié *l'opération Bamiléké Backpack (B2)*. Cette opération consiste à venir en aide, chaque année, aux jeunes scolaires de l'Ouest Cameroun. Dans le même ordre d'idées, *les femmes* SAWA, dans le Littoral, ont fourni en 2007 un ensemble de matériel et d'équipement

médicaux allant du matériel de couchage (des matelas pour lit d'hospitalisation), aux couveuses et aux réactifs à l'hôpital de District de Deido à Douala (Tchékoumi, 2008).

2.1.1.2. Intérêt personnel

Guidé par ses intérêts propres, le migrant souhaite échapper au déterminisme de la condition de villageois pour acquérir au contact de l'étranger des moyens lui permettant d'améliorer ses conditions d'existence et son horizon personnel. C'est ainsi qu'au plan individuel, l'émigration constitue un moyen de réalisation sociale et les transferts sont un indicateur de réussite personnelle (Sarr, 2009). Les transferts sont un indicatif de réussite personnelle et facilitent une certaine mobilité sociale. En effet, *« dans le monde rural, il devient un notable local dont l'avis sur différentes questions est demandé par les membres de la famille et de la tribu, et il est fréquemment sollicité pour préparer le départ d'autres membres de la famille »* (Khachani, 2007, p213). Ces transferts de fonds peuvent résulter également de comportements stratégiques développés par le migrant : la quête d'un héritage par exemple (Straubhaar et Vadean, 2005). Aussi, les incitations du migrant à effectuer des transferts à destination de ses parents peuvent être de nature égoïste étant donnée la perspective d'un remboursement futur de la part des enfants (Jellal et Wolff, 2005). Les opportunités d'investissements rentables dans le pays d'origine constituent également une source d'incitation chez le migrant à effectuer ou non des transferts (Henkinbrant, 2001).

2.1.1.3. Arrangements familiaux tacites

Dans ce modèle, *« la décision de procéder à des transferts s'inscrit dans un cadre familial, ces transferts constituant un aspect endogène du processus migratoire »* (Straubhaar et Vadean, 2005, p18). En effet, ce modèle décrit la migration comme étant le résultat d'une stratégie familiale et non individuelle de diversification de revenus et de couverture dans un contexte d'imperfection du marché et d'incertitude. En montrant comment l'attitude d'une famille de paysans envers le risque peut conduire à la migration d'un de ses membres, Stark (1991) propose un nouveau cadre pour l'analyse économique des migrations de travail : *la Nouvelle Economie des Migrations*. Stark envisage la migration comme étant une forme de couverture face aux aléas de la production dans le secteur traditionnel. La migration d'un ou de plusieurs membres du ménage assure une dispersion des sources de revenu et permet éventuellement l'adoption de techniques de production plus risquées que les techniques traditionnelles grâce au versement de transferts. Les transferts permettent également d'assurer

une certaine mobilité sociale et le maintien des racines rurales et communautaires, grâce notamment à une transition économique plus « décente » (Lerch, 2006). En plus d'une amélioration absolue du revenu, l'envoi par le ménage d'un ou plusieurs de ses membres à l'étranger vise également une amélioration relative du même revenu par rapport aux autres ménages du groupe pris pour référence. *« Si dans une communauté le revenu des ménages aisés s'accroit alors que celui des ménages pauvres reste inchangé, la frustration relative de ces derniers s'accroît et, en conséquence, leur tendance à participer à la migration internationale augmente »* (Zlotnik, 2003, p58). Ainsi, l'inégalité des revenus entre ménages peut être des facteurs importants pour la réception de *remittances*.

Il s'agit donc d'accord « mutuellement » bénéfique où les transferts de fonds remboursent les dépenses effectuées par la famille, qui parfois s'endette, pour financer les dépenses liées au projet migratoire d'un de ses membres (Kamdem, 2007). En finançant le coût initial lié au départ, ce qui dans la plupart des cas représente une somme importante difficilement mobilisable par le migrant seul, la famille se couvre ainsi contre d'éventuels chocs externes. L'argent transféré offre à la famille la possibilité d'améliorer sa consommation, de se lancer dans des projets d'investissement assortis de risques bien plus grands, et de se rendre ainsi bien plus utile. Ce motif est d'autant plus fréquent que le revenu de la famille est volatile comme celui de l'agriculture très lié aux conditions climatiques.

Au Mali et plus précisément dans la région de Kayes, Gubert (2002) en analysant le comportement des émigrants en matière de transferts - grâce à des informations recueillies auprès des ménages (*« unité de production agricole »*) dont ils sont originaires -, vérifie l'existence d'un mécanisme d'assurance entre le migrant et le ménage. Les envois de fonds contribuent à couvrir un large éventail de risques : les risques liés à l'activité agricole, mais également les risques de maladie et de décès. La présence d'intérêts purement privés (entretien des enfants et du conjoint(e) restés au pays par l'ensemble de la famille) couplés aux difficultés que rencontre le migrant à s'affranchir de ses obligations de solidarité, garantit non seulement l'efficacité du système intrafamilial d'assurance, mais également sa pérennité.

Dans certains cas, ces motivations sont mixtes. Kabbara (1999), dans une étude sur les déterminants des transferts de fonds effectués par des immigrants dans la ville de Yaoundé au Cameroun, arrive à la conclusion selon laquelle le comportement des migrants en matière de transfert est guidé par des motivations personnelles et altruistes de façon simultanée. Lucas et

Stark (1985) parlent d'intérêt personnel « modéré » pour désigner la combinaison de ces deux motifs.

Cependant, les logiques qui sont à la base des comportements en matière de transferts n'obéissent pas toujours à une rationalité économique.

2.1.2. Du point de vue sociologique

Deux types d'approches sont également développés ici : une approche macrosociologique et une approche microsociologique.

Sur le plan macrosociologique, la principale théorie explicative du lien entre la migration et les transferts est celle du transnationalisme. Contrairement au modèle assimilationniste[9], celle-ci fait référence aux pratiques par lesquelles les migrants tendent à construire des liens de nature politique, économique (transferts de fonds), sociale, culturelle et religieuse au sein d'une diaspora. Rendus possibles grâce au développement des technologies de la communication, tout comme l'optimisation du système international de transport, ces liens se développent en direction du pays d'origine, d'une part, et des migrants du même groupe de référence dispersés ailleurs dans le monde, d'autre part (Matthey et Fall, 2010). Les mouvements migratoires ont ainsi donné lieu à la formation d'un nouveau modèle familial caractérisé par une dispersion dans plusieurs pays des membres d'une même famille, nucléaire ou élargie : *la famille transnationale.* Celle-ci renvoie à au moins deux dimensions à savoir la dispersion géographique des membres de la famille, d'une part, et le maintien de liens (entretenus grâce à des transferts tant en biens qu'en numéraires) étroits entre ces derniers, d'autre part. En effet, *« les individus et les familles adoptent plusieurs langues, maisons, styles de vie et se déplacent régulièrement entre deux pays, ils s'approprient des différentes cultures et des identités plurielles »* (Ambrosetti et Tattolo, 2008, p12).

Sur le plan microsociologique, la théorie des réseaux, contrairement au transnationalisme où la question des transferts est reprise dans sa dimension matérielle, s'intéresse à la dimension socioculturelle des transferts, esquissée autour du concept de « remise sociale » (Musette, 2007). La mise sur pied de réseaux migratoires transnationaux, grâce aux premiers migrants, est une forme de « remise sociale » mobilisée et mobilisable par

[9] D'après ce modèle, l'intégration des immigrés (et de leurs descendants) passerait nécessairement par une rupture avec le pays d'origine.

la famille[10]. Kamdem (2007) montre que malgré la tendance de l'accueil à orientation communautaire à l'arrivée d'immigrants camerounais en Ile-de-France, les cercles familiaux et amicaux sont fortement mis à contribution, ce qui participe à la construction de réseaux sociaux et amicaux à travers des relations amicales et conjugales diversifiées.

Ayant bénéficié d'une aide familiale matérielle et/ou immatérielle dans l'accomplissement de son projet migratoire, l'émigrant contracte une « dette morale »; dette qu'il remboursera en facilitant l'accueil et l'insertion de nouveaux arrivants issus de cette famille *« hétérogène »*. Le concept de réseau désigne donc *« un tissu complexe de rapports sociaux qui apparaissent sous la forme de circuits d'accueil et/ou d'insertion socioprofessionnelle, résidentielle, de solidarité humaine, de relations privilégiées »* (Fall, 1995). Il est *« une extension de celui de groupe de parenté puisque les liens considérés incluent non seulement ceux fondés sur la parenté mais aussi ceux qui résultent de l'amitié ou de la communauté d'origine »* (Zlotnik, 2003, p65).

2.2. Approches explicatives des transferts monétaires internationaux

En général, la littérature distingue deux approches explicatives du volume des montants transférés : l'approche par l'offre et celle par la demande. La première utilise les caractéristiques socio-économiques et démographiques du migrant dans le pays d'accueil (facteurs d'offre) et la deuxième celles du ménage dans le pays d'origine (facteurs de demande).

2.2.1. Approche par l'offre

Suivant cette approche, le volume des montants transférés dépend des variables suivantes : le revenu, l'âge, le sexe, la durée de séjour, le niveau d'éducation et de qualification du migrant dans le pays d'accueil.

2.2.1.1. Le revenu du migrant

Le montant transféré dépend des possibilités du migrant dans son pays d'accueil, c'est-à-dire, de son revenu et de la partie qu'il épargne (Straubhaar et Vadean, 2005). Lucas et Stark, en 1985, montrent à l'aide de données empiriques sur le Botswana qu'une

[10] La famille pouvant également être saisie dans son sens large, c'est-à-dire un groupe d'individus ayant des intérêts et références communs (territoriales, religieuses, linguistiques).

augmentation de 1 % du salaire d'un émigré entraîne, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation du montant des transferts allant de 0,25 % pour les bas salaires à 0,73 % pour les salaires élevés. Miotti, Mouhoud et Oudinet (2009), dans leur étude sur les *Migrations et déterminants des transferts de fonds vers les pays du Sud de la méditerranée* aboutissent à la même conclusion, c'est-à-dire, qu'une augmentation du revenu pour l'ensemble des migrants accroît significativement la probabilité d'envoi ; tout ceci dépend bien entendu de la conjoncture du pays d'accueil. Effet, selon Henkinbrant (2001), le taux de salaire réel, le montant des allocations de chômage, le type d'emploi occupé, la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires ou des travaux rémunérés non déclarés peuvent influencer le volume des envois de fonds.

Cependant, Jelili et Jellal (2002) dans leur étude sur les transferts des migrants tunisiens montrent que la constitution d'une épargne par les émigrants entraine une diminution de la proportion des transferts dans le revenu total. D'après ces auteurs, cette relation pourrait s'interpréter en termes de constitution d'une épargne de précaution qui vient se substituer aux fonds susceptibles d'être transférés vers le pays d'origine. L'émigrant préférerait s'assurer qu'une partie de son épargne est en sécurité et qu'il peut la mobiliser rapidement en devises convertibles ou en Dinars tunisiens.

2.2.1.2. L'âge du migrant

Selon certains auteurs, l'âge est le premier facteur influençant la probabilité chez un migrant d'être concerné par les transferts de fonds car au plan social, il est un indicateur de responsabilités familiales. En effet, plus le migrant est âgé, plus il aura tendance à rapatrier de l'argent (Durand et al., 1996). En quittant son pays d'origine souvent très jeune, le migrant demeure à la charge de sa famille restée au pays jusqu'au moment où celui-ci, après plusieurs années d'étude, trouve un emploi dans son pays d'accueil. Devenu autonome, ce dernier peut désormais subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille d'origine grâce aux envois de fonds. Ces envois durent toute la période d'activité mais décroissent progressivement vers l'âge de la retraite. La relation entre l'âge du migrant et la probabilité de faire parvenir des fonds prend donc la forme d'un U renversé : *« the odds of remitting increase until the late forties and then decline with advancing age »* (Durand et al., 1996, p255).

2.2.1.3. Le sexe du migrant

D'après Lucas et Stark (1985), les envois de fonds des femmes sont plus élevés que ceux des hommes. Mangalu (2010) montre dans une étude sur les déterminants des transferts de fonds des émigrants congolais que les femmes ont une plus grande propension à envoyer de l'argent au pays d'origine que les hommes, leur rôle social les rendant davantage sensibles au devoir de soutenir la famille. Les hommes quant à eux poursuivent très souvent des intérêts personnels (Lerch, 2006). Dans une étude sur les motifs à l'origine de transferts de fonds des migrants à destination de leur famille d'origine dans la région de Sierra en République Dominicaine, de la Brière et al. (2002), aboutissent à conclusion suivante: *« Insurance is the main motivation to remit for female migrants to the United States. Only when a male is the sole migrant in his household does he feel compelled to remit as an insurer when his parents are subject to health shocks »* (Brière et al., 2002, p326).

2.2.1.4. La durée de séjour du migrant

Il se dégage de la littérature deux principales conclusions relativement à l'influence de la durée du séjour du migrant dans le pays d'accueil sur la propension de ce dernier à effectuer un transfert à destination du ménage d'origine. La première stipule que la durée du séjour influence négativement la propension du migrant à effectuer un transfert. En effet, un séjour de longue durée s'accompagne, d'après le modèle assimilationniste, d'une rupture des liens avec le pays d'origine et ceci a pour principale conséquence une baisse de la fréquence des envois ou des montants envoyés (Naiditch, 2009 ; Henkinbrant, 2001). En considérant un certain altruisme de la part du migrant, la deuxième stipule quant à elle une influence positive de la durée du séjour sur la propension du migrant à effectuer un transfert. La probabilité de transfert augmente avec la durée de séjour du migrant dans le pays d'accueil (Ben Jelili et Jellal, 2002 ; Mangalu, 2010 ; Diagne et Rakotonarivo, 2010) ; seul le bien être de sa famille compte à ses yeux peu import son degré d'assimilation.

2.2.1.5. Le niveau d'éducation et de qualification

Plusieurs auteurs s'accordent sur le fait que le capital humain a une influence positive sur le comportement du migrant en matière de transferts de fonds (Rempel et Loddell, 1978 ; Mangalu, 2010 ; Diagne et Rakotonarivo, 2010). Dans un modèle de co-assurance implicite, l'envoi de fonds est envisagé comme l'élément d'un contrat intergénérationnel lorsque les migrants remboursent leurs parents pour les frais de scolarité qu'ils leur ont occasionnés.

Dans ce cas de figure, les transferts sont perçus comme étant le remboursement d'une « dette morale » contractée auprès de la famille. Ainsi, la probabilité d'envoi augmente avec le niveau d'éducation du migrant. Toutefois, certains auteurs concluent plutôt à une influence négative du niveau d'éducation sur l'envoi de fonds (Durand et al., 1996 ; Ben Jelili et Jellal, 2002) ; cela peut s'expliquer par la rupture des liens entre le migrant et sa famille du fait de son intégration voire assimilation. Une telle conclusion pourrait également trouver une explication dans le fait que les envois de fonds s'inscrivent dans le processus de remboursement des frais occasionnés la migration. En effet, *« les migrants faisant partie de la population non éduquée se verront assez fortement sanctionnés par le marché de travail de leur région ou pays d'origine (chômage ou faible rémunération) en raison de leur faible productivité et ne pourront de ce fait dégager une épargne suffisante pour subvenir aux frais de transport et d'installation dans le pays de migration; ils ont alors le plus souvent recours à l'aide de leur famille qu'ils devraient rembourser ultérieurement »* (Ben Jelili et Jellal, 2002, p8). L''aide (notamment financière) dont bénéficie le migrant de la part de sa famille au moment de son départ influence positivement l'envoi et le montant envoyé (Mangalu, 2010).

L'influence du capital humain sur le volume des montants transférés peut également être appréhendée à travers le niveau de qualification du migrant. D'après Stark (1991), le montant des fonds transférés dépend négativement du niveau de qualification de l'émigrant. Les moins qualifiés envoient relativement plus de transferts (Ben Jelili et Jellal, 2002).

2.2.2. Approche par la demande

Plusieurs facteurs se rattachant essentiellement aux pays d'origine du migrant peuvent expliquer le volume des montants reçus par le ménage. Ces facteurs peuvent être regroupés ainsi qu'il suit : le contexte de résidence, les caractéristiques socioculturelles, socioéconomiques et démographiques du ménage.

2.2.2.1. Le contexte de résidence

La localisation du ménage peut influencer la réception ou non par celui-ci des transferts d'un montant donné (Lerch, 2006). Par rapport au lieu de vie, une situation pauvreté relative du ménage peut être un facteur important pour la réception de transferts. Des éléments du contexte tels que l'accès à certaines infrastructures sociales de base et mêmes économiques, à l'exemple d'agences de transferts, peuvent déterminer la réception de transferts par le ménage (Efionayi-Mäder et al, 2008). Ainsi, le milieu et la région de

résidence, de par leur localisation géographique, leur niveau de développement ainsi que le mode de vie des populations qui y vivent, n'offrent guère les mêmes chances d'un lieu à un autre. Lerch (2006), dans l'étude des déterminants de la réception des transferts de fonds par les ménages albanais, montre que les préfectures les plus urbanisées présentent une probabilité élevée de bénéficier de *remittances*.

2.2.2.2. Les caractéristiques socioculturelles du ménage

Les ménages dont le chef est d'un niveau d'instruction faible sont très souvent considérés comme étant vulnérables quand on sait que l'instruction du chef de ménage détermine son type d'emploi, son revenu et par conséquent le niveau de vie du ménage. Un niveau d'instruction faible accroit la probabilité de bénéficier de transferts de fonds (Lerch, 2006 ; Diagne et Rakotonarivo, 2010) et le risque de dépendance à l'égard de ces derniers. Le constat est le même pour les ménages dont le chef n'est pas en union, c'est-à-dire leur forte dépendance à l'égard des transferts (Mangalu, 2010). Cependant, les explications diffèrent. La dépendance peut s'expliquer par la migration d'un des conjoints. Aussi, le veuvage peut également en être la cause.

2.2.2.3. Les caractéristiques socio-économiques du ménage

Le niveau des ressources dont dispose le ménage peut expliquer les montants d'argent reçus par celui-ci. Le niveau de ces ressources dépend en général de la situation d'activité des membres du ménage et plus particulièrement celle de son chef, du groupe socioéconomique auquel il appartient. Ainsi, *« l'envoi de remittances répond le plus souvent au handicap économique et social de la famille »* (Lerch, 2006, p33). Diagne et Rakotonarivo (2010) montrent, dans le cas des ménages sénégalais, qu'un chef de ménage non occupé a plus de chance de bénéficier de transferts que celui exerçant une activité économique. Les transferts lui permettraient ainsi de faire face aux difficultés encourues sur le marché du travail local.

Aussi, comme le souligne Lerch (2006), plus le ménage compte de personnes hautement qualifiées, plus sa situation financière sera meilleure, augmentant même les chances d'un regroupement familial et diminuant ainsi la pression économique de la famille sur le migrant. Ainsi, plus les conditions de vie d'un ménage sont précaires, plus grandes seront ces chances de bénéficier d'un transfert de même que le risque de voir s'installer une dépendance économique vis-à-vis de ces transferts (Itzigsohn, 1995). L'auteur, dans le cadre d'une étude menée sur quatre pays du Bassin caribéen (Jamaïque, Haïti, République

Dominicaine et Guatemala) montre qu'une augmentation du revenu du ménage entraine baisse de ses chances de bénéficier d'un transfert. Inversement, les transferts ne sont plus aussi indispensables lorsque la situation économique du ménage s'améliore ou que l'écart entre les conditions de vie des migrants et celles des ménages bénéficiaires diminue (Wanner, 2008).

2.2.2.4. Les caractéristiques démographiques du ménage

Les ménages dirigés par des femmes ont de fortes chances de bénéficier de transferts que ceux dirigés par des hommes (Itzigsohn, 1995 ; Mangalu, 2010). De même, les ménages dirigés par des jeunes ou des retraités, à l'instar des femmes chefs de ménage, sont tout aussi dépendant des transferts du fait de leur vulnérabilité économique mais aussi sociale (Mangalu, 2010). Lorsqu'on s'intéresse spécifiquement à l'âge du chef de ménage, la probabilité de recevoir des fonds décrit une courbe en U, à l'opposé du U renversé lorsqu'il s'agit de l'envoi des mêmes fonds par le migrant. Les adultes chefs de ménages jouissent en général d'une autonomie financière qu'ils tirent de leur activité contrairement aux jeunes et personnes âgés chefs de ménages qui eux dépendent de tiers du fait de leur inactivité. D'autres variables susceptibles d'agir sur la propension du ménage à recevoir des transferts d'un montant donné sont la taille, la présence d'individus à charge, le nombre d'émigrants et le type de ménage.

Un ménage de grande taille est synonyme de besoins (tout au moins en terme d'alimentation) plus importants. Ainsi, plus elle sera élevée, plus grande seront ses chances de recevoir un transfert (Itzigsohn, 1995 ; Diagne et Rakotonarivo, 2010). En ce qui concerne les individus à charge (individus inactifs), leur présence dans le ménage augmente les chances de réception alors qu'une absence les amenuise (Sana et Massey, 2005). Ces auteurs montrent dans une étude portant sur quatre pays d'Amérique Latine (Mexique, République Dominicaine, Nicaragua et Costa Rica) qu'une proportion élevée d'individus sans emploi au sein d'un ménage accroit ses chances de recevoir un transfert. Si leur nombre va grandissant au sein du ménage, cela exerce une pression sur le revenu des personnes occupées, qui sont responsables des autres membres du ménage, ce qui entraine une dégradation généralisée des conditions de vie du ménage, toutes choses étant égales par ailleurs

Le nombre d'émigrants dans un ménage augmente la probabilité de ce dernier de bénéficier des transferts de fonds (Diagne et Rakotonarivo, 2010). Quant au type de ménage, *« la plupart des études s'accordent sur le fait que les transferts de fonds sont dirigés*

principalement vers des membres de la famille proche (ascendance ou descendance directe) », (Lerch, 2006, p32).

Dans le cadre de cette étude, on se limitera essentiellement à l'approche par la demande, c'est-à-dire aux facteurs propres aux ménages situés dans le pays d'origine du migrant.

2.3. Transferts de fonds et développement des économies d'origine

Après s'être principalement intéressée aux motifs qui poussent un individu à quitter le pays où il est né ou dont il est ressortissant pour un autre, la recherche sur les migrations s'est très vite orientée vers les conséquences de ce phénomène sur le développement des pays tant d'origine que d'accueil. Cependant la plupart des travaux sur cette question se sont principalement intéressés à l'impact dans les économies développées, principaux pôles d'attraction d'immigrants. Souvent confrontés à une pénurie de mains d'œuvres, ces pays ont su tirer profits de cette main d'œuvre pour assurer leur expansion économique. L'impact sur les pays en développement, principaux pourvoyeurs d'émigrants, n'a été étudié qu'à partir des années d'indépendance notamment à travers le phénomène de *fuite de cerveaux* (Bhagwati et Hamada, 1974). Alors que les ressources humaines nécessaires à son développement lui font cruellement défaut, l'Afrique perd un grand nombre de ses travailleurs les plus qualifiés au profit des pays du Nord.

Outre l'aspect négatif que joue cet exode de compétence des pays du Sud vers ceux du Nord, le débat s'est progressivement réorienté à partir des années 1970 sur le rôle du migrant en tant qu'acteur de développement de son pays d'origine grâce à l'envoi de fonds réguliers. Cependant, l'impact des transferts sur le développement des pays d'origine demeure une question assez débattue dans la littérature. Deux principales visions s'opposent sur ce sujet. La première, qu'on qualifierait de *« vision positive »* stipule un impact positif des transferts sur le développement des pays d'origine, la seconde (*« vision négative »*) un impact négatif.

2.3.1. Impact positif des transferts sur le développement

Au début des années 80, on admettait déjà l'importance des transferts pour compenser la perte en capital humain des pays en développement du fait des migrations ainsi que leur potentiel de stimulation sur la croissance économique. En effet, les transferts d'argent opérés

par les migrants exercent incontestablement un certain nombre d'effets positifs sur le bien-être tant en constituant une importante source de revenu pour de nombreux ménages qu'en fournissant des devises fortes nécessaires pour importer des facteurs de production rares, non disponibles sur le plan intérieur (Ammassari, 2004).

En effet, l'un des premiers arguments avancés dans la littérature en faveur d'un impact positif des transferts sur le développement est qu'ils permettent une amélioration des conditions de vie des ménages qui en bénéficient. Ils constituent une source de revenu additionnel importante pour de nombreuses familles lorsqu'on sait qu'ils servent généralement à la satisfaction de besoins quotidiens et au lissage des dépenses de consommation. En l'absence d'un système de protection sociale et d'assurance, les transferts sont d'une utilité essentielle car ils permettent l'accès à des services sociaux de base comme l'éducation et la santé.

En plus de constituer d'importantes réserves de devises et d'être moins volatiles que les autres flux financiers tels que l'aide au développement et les investissements directs étrangers (IDE), les transferts sont un important palliatif à l'insuffisance de l'épargne intérieure qui caractérise les économies en développement. Cette épargne stable extérieure rend en partie possible le financement d'investissements nécessaires à la croissance.

2.3.2. Impact négatif des transferts sur le développement

Partant du fait que les transferts sont généralement utilisés à des fins de consommation immédiate et non à des fins productives, certains auteurs concluent à un impact mitigé des transferts de fonds sur la croissance. Cela est dû à la situation de dépendance dans laquelle ils placent les bénéficiaires. En effet, envois de fonds provoqueraient une augmentation de la demande des biens d'importation au détriment des biens produits localement (Henkinbrant, 2001 ; Ammassari, 2004 ; Gubert, 2005). Quand bien même cette demande n'est pas tournée vers l'extérieur, il s'en suit une pression inflationniste lorsque les capacités productives internes sont insuffisantes ; la hausse du taux de change (réel) qui en résulte, entraine à terme une perte de compétitivité de l'économie (Gubert, 2005).

Une synthèse de la relation entre les transferts de fonds et le développement des pays d'origine nous est proposée par Gabas et Coussy (2007). Ces auteurs ont procédé à une classification de quelques études empiriques concernant cette relation suivant leur conclusion (voir tableaux 2.1a et 2.1b). Il ressort de ces deux tableaux que l'impact des transferts des

migrants sur le développement des pays d'origine varie selon le pays et le niveau d'analyse (macro ou microéconomique). Toutefois, on peut remarquer que sur l'ensemble des études présentées ici, celles concluant à un impact positif sont plus nombreuses que celles ayant des conclusions négatives. Aussi, les transferts des migrants ont de multiples effets positifs tant dans la lutte contre la pauvreté, le renforcement du système bancaire et financier que dans la lutte contre la mortalité infanto-juvénile.

Tableau 2.1a : Quelques études concluant à l'impact positif des transferts des migrants

Etude	**Résultats**
Impact macroéconomique	
Adams Jr et Page (2003)	Les évaluations de la pauvreté dans plusieurs pays, y compris ceux qui sont étudiés dans le programme *RuralStruc* suggèrent qu'une augmentation de 10% de la part des envois de fonds par rapport au PIB du pays mène à un déclin de 1,6 % dans la part des personnes vivant sous le seuil de 1$ par jour.
Aggarwal et al. (2006)	Les analyses empiriques faites par les auteurs utilisant des échantillons sur les envois de fonds vers 99 PED, confirment que les envois de fonds des migrants peuvent contribuer à l'établissement d'un système bancaire efficace qui permettra l'accès au crédit par les populations vulnérables qui sont les principaux récipiendaires des envois de fonds des migrants.
Giuliano et Ruiz-Arranz (2005)	Les envois de fonds contribuent de façon positive à la croissance économique des pays financièrement moins développés. Selon les résultats de leurs analyses, les migrants compensent le manque de développement des marchés financiers locaux en envoyant de l'argent au pays qui est utilisé pour soulager des contraintes de liquidité et le financement des investissements productifs qui stimulent la croissance économique
Impact microéconomique	
De Haas (2003)	Dans la vallée d'Oasis de Todgha, au Maroc méridional, l'auteur a constaté que les envois de fonds ont permis la création de nouveaux points d'eau, notamment par le financement de l'achat des pompes à moteurs. Ces nouveaux puits ont augmenté l'accès aux surfaces utiles agricoles pour les habitants d'Oasis en permettant la récupération des terres dans les endroits précédemment stériles.
Taylor et Mora (2006)	Pour les ménages bénéficiant d'un transfert des migrants, la part du revenu utilisé pour des investissements augmente, alors que la part dépensée en consommation baisse. Par conséquent, la propension à investir est plus grande chez les ménages ayant des migrants.
Duryea et al. (2005)	Selon les résultats de leur étude au Mexique, les auteurs concluent que les envois de fonds contribuent à une réduction significative du taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

Source : Gabas et Coussy (2007).

Tableau 2.1b : Quelques études concluant à l'impact négatif des transferts des migrants

Etude	Résultats
Impact macroéconomique	
Chami, Fullenkamp et Jahjah (2005)	Les analyses économétriques suggèrent qu'il existe une corrélation négative et robuste entre les envois de fonds et la croissance du PIB. Selon les auteurs, les envois de fonds sont inadéquats pour servir de source de capital pour le développement économique des pays
Reichert (1981)	Selon l'auteur, les envois de fonds des migrants ont un impact négatif sur la composition démographique et le développement des régions du centre du Mexique. Il argumente que les envois de fonds servent à perpétuer une culture favorable à l'émigration en finançant le voyage des candidats à la migration.
Impact microéconomique	
Gubert (2000)	Dans la région de Kayes, les données montrent qu'en dépit d'une meilleure dotation en équipement agricole grâce aux envois de fonds, les familles participant à la migration internationale atteignent des niveaux de production significativement inférieurs par rapport à ceux obtenus par les familles sans migrants.

Source : Gabas et Coussy (2007).

2.4. Cadre conceptuel

Au vue de tout ce qui précède, le cadre conceptuel de notre étude se décline ainsi qu'il suit :

2.4.1. Hypothèse générale

L'hypothèse générale qui sous-tend cette étude est la suivante : *Les transferts monétaires reçus par le ménage sont influencés par le contexte de résidence, les caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage ainsi les caractéristiques du chef de ménage* ; d'où le schéma conceptuel ci-après :

Figure 2.1 : Schéma conceptuel des facteurs explicatifs des transferts monétaires reçus par un ménage

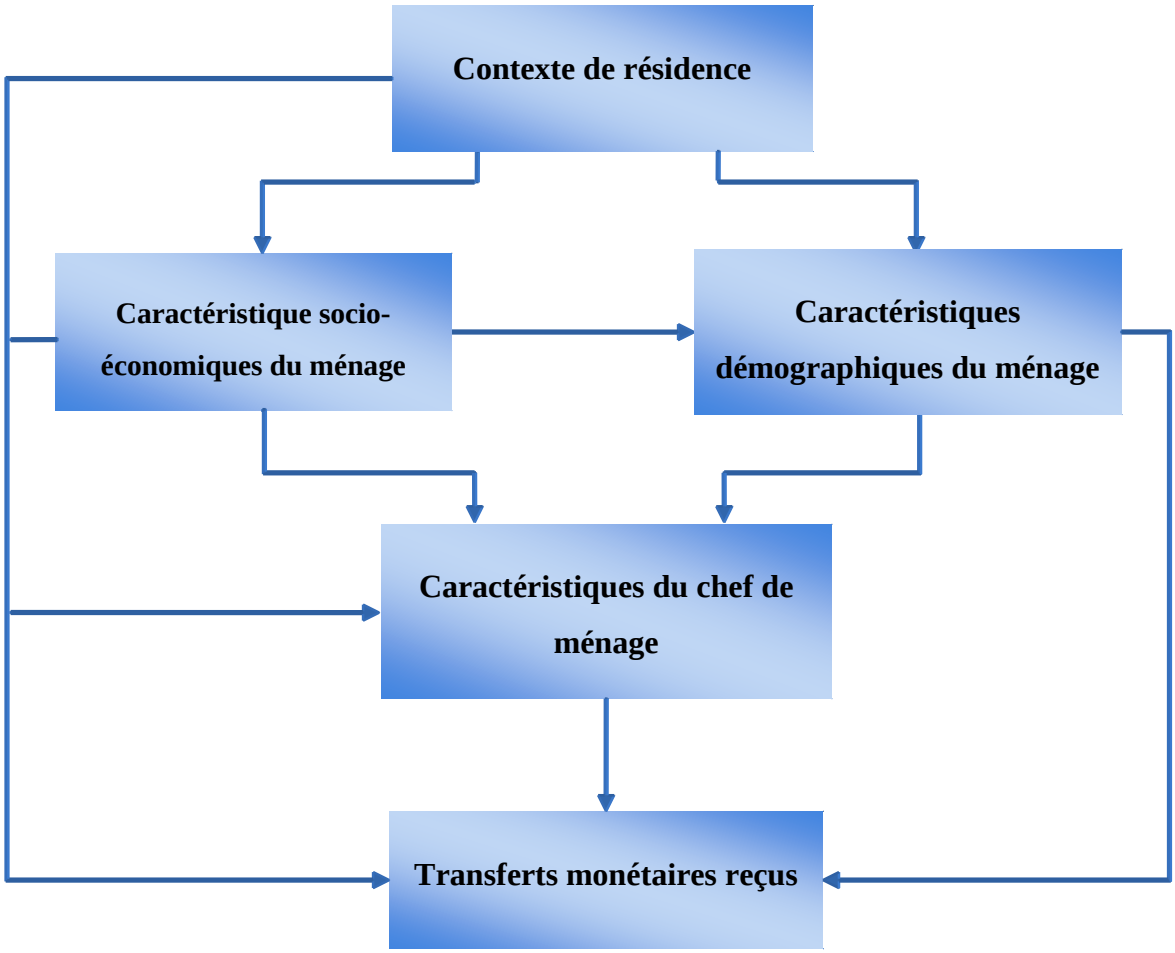

Quatre familles de facteurs influencent les transferts monétaires reçus par le ménage. Il s'agit du contexte de résidence, des caractéristiques socioéconomiques et démographiques du ménage ainsi que les caractéristiques du chef de ménage. L'influence de chacun de ces facteurs peut être soit directe, soit indirecte, voire les deux. L'intermédiation chez un facteur se fait à travers les facteurs situés immédiatement en-dessous relativement au niveau hiérarchique. A titre d'illustration, l'influence du contexte de résidence sur les transferts monétaires reçus, à défaut d'être directe, peut transiter par les caractéristiques socioéconomiques et/ou démographiques et par les caractéristiques du chef de ménage.

2.4.2. Définition des concepts

Afin de mieux comprendre la figure 2.1, une définition des concepts qu'elle contient est nécessaire.

❖ **Transferts monétaires reçus**

Les transferts sont des échanges interindividuels mettant en relation deux entités géographiques (nationales, régionales ou internationales). Ils désignent l'ensemble des biens en nature ou en numéraire envoyés par des migrants à destination de leurs proches dans leur pays d'origine. Afin d'uniformiser leurs mesures, les biens en nature peuvent être valorisés à leur prix courant sur le marché. Dans le cadre de cette étude, les transferts monétaires seront appréhendés par *le montant d'argent reçu* par le ménage.

❖ **Contexte de résidence**

La conjoncture économique, le contexte politique et l'accessibilité aux moyens de transferts sont autant de facteurs pouvant influencer la réception de transferts par un ménage. A titre d'exemple, un faible revenu par habitant accroit les chances du ménage à bénéficier de transferts d'un montant donné. Dans le cadre de cette étude, l'influence du contexte de résidence sera appréhendée à travers *la région de résidence* et *le milieu de résidence* du ménage.

❖ **Caractéristiques socioéconomique du ménage**

Les caractéristiques socio-économiques sont perçues comme des éléments qui traduisent la position sociale, la capacité matérielle et financière à satisfaire un ensemble de besoins fondamentaux (nutrition, santé, éducation, logement, etc.). Ils déterminent les conditions dans lesquelles vivent les membres du ménage et expliquent, de ce fait, la réception par le ménage de transferts d'un montant donné. Nous les appréhendons à partir du *niveau de vie* du ménage.

❖ **Caractéristiques démographiques du ménage**

Plusieurs éléments en rapport avec le ménage, peuvent expliquer la réception par ce dernier de transferts d'un montant donné. Il s'agit dans le cadre de cette étude des variables

suivantes : *le sexe* et *l'âge* du chef de ménage, *la taille* et *le type* de ménage, *la présence d'individu à charge*, et *le nombre d'émigrants* dans le ménage.

❖ **Caractéristiques du chef de ménage**

Ce sont des attributs fortement influencés par les normes et valeurs institutionnalisées par un groupe social qui détermine le comportement d'un individu, puisqu'ils favorisent ou non le contact de l'individu avec des idées et mentalités occidentales. Il s'agit de caractéristiques pouvant influencer la réception ou non, par le ménage, de transferts d'un montant donné. Nous les saisirons, dans le cadre de cette étude, par l*e niveau d'instruction* du chef de ménage, sa *situation matrimoniale*, sa *situation d'activité* et son *groupe socio-économique*.

2.5. Cadre d'analyse

2.5.1. Hypothèses spécifiques

Les hypothèses spécifiques à tester dans cette étude sont les suivantes :

Hypothèse H1 : *Le montant d'argent reçu dépend de la région de résidence du ménage.* Les ménages qui habitent l'ensemble constitué des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est ont plus de chances de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, comparativement aux ménages d'autres régions.

Hypothèse H2 : *Le montant d'argent reçu dépend du niveau de vie du ménage ; il s'agit d'une relation négative*. Ainsi, comparativement aux ménages de niveau de vie élevé, les ménages ayant un faible niveau de vie ont plus de chances de recevoir un montant donné que rien du tout.

Hypothèse H3 : *Le montant d'argent reçu varie en fonction de l'âge du chef de ménage*. Les ménages dirigés par des jeunes (moins de 30 ans) ont plus de chances de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, comparativement à ceux dirigés par des adultes (30-39 ans).

Hypothèse H4 : *Les chances de recevoir un montant d'argent donné augmentent avec la taille du ménage*. Les ménages de grande taille ont plus de chances de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, comparativement à aux ménages de petite taille.

2.5.2. Schéma d'analyse

La synthèse des hypothèses à vérifier est présentée par la figure 2.2. Ce schéma d'analyse complète et explicite le schéma conceptuel de la figure 2.1.

Figure 2.2 : Schéma d'analyse des facteurs explicatifs des transferts monétaires reçus par un ménage

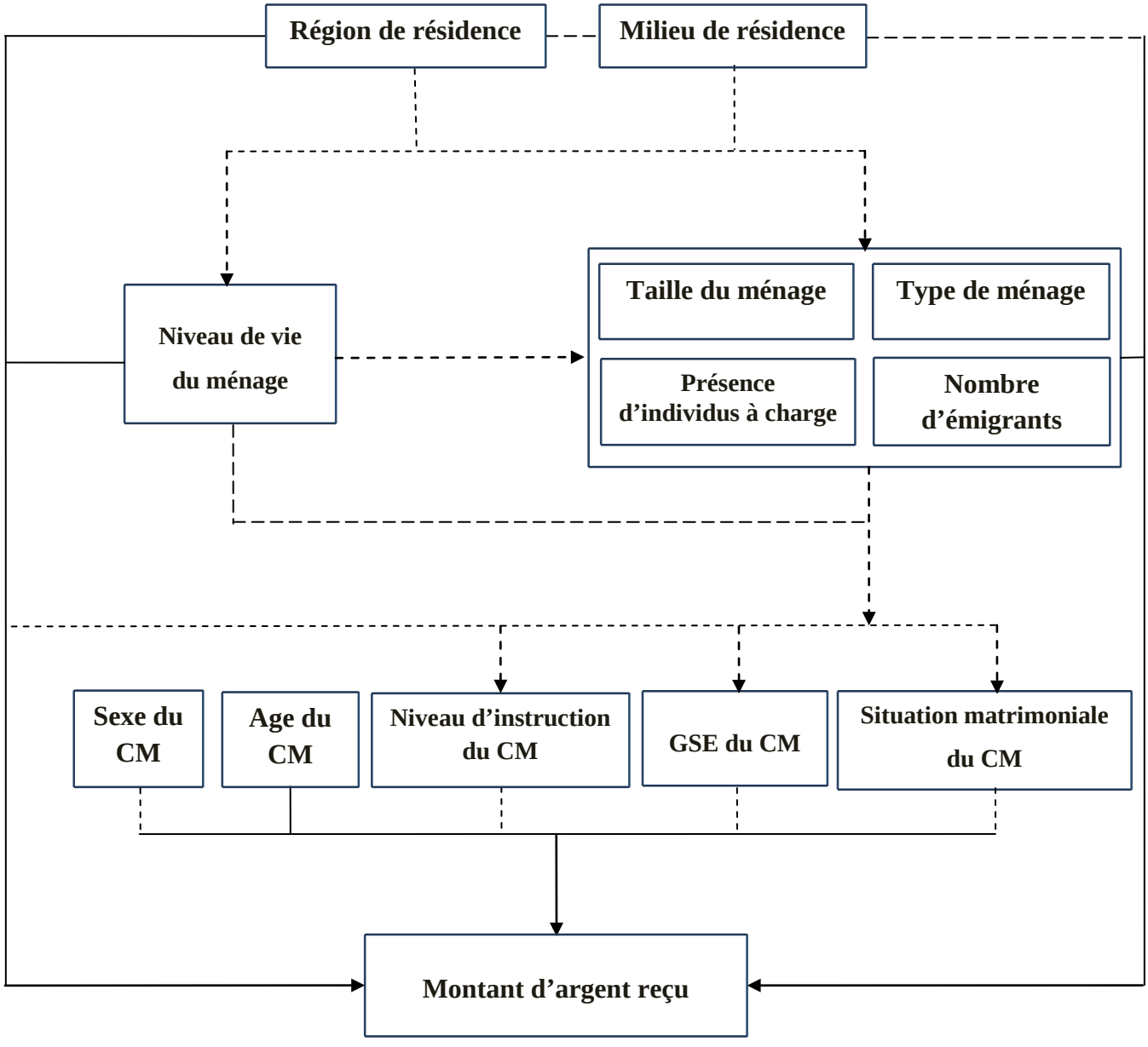

Sur cette figure, nous pouvons remarquer que le contexte de résidence (appréhendé ici par la région et le milieu de résidence) agit sur le montant d'argent reçu soit de manière directe soit indirectement. Lorsque cette influence se fait indirectement, elle passe par l'intermédiaire de variables socioéconomiques et démographiques, représentées ici par le niveau de vie du ménage et sa taille entre autres. Ces dernières vont à leur tour influencer certaines caractéristiques du chef de ménage telle que sa situation d'activité et son groupe socio-économique (GSE) qui vont influencer le montant d'argent reçu par le ménage.

Il ressort de ce chapitre les principaux enseignements suivants : Premièrement, les comportements des migrants en matière de transferts obéissent très souvent à simple rationalité économique mais cependant, certaines logiques sociales peuvent être à base de ces comportements. Deuxièmement, il existe deux principales approches explicatives du volume des montants transférés à savoir l'approche par l'offre et celle par la demande. Troisièmement, l'impact des transferts sur le développement des pays d'origine (des migrants) est une question très débattue dans la littérature. Les résultats d'études menées sur ce sujet nous révèlent des résultats contraires à ce que l'on se serait attendu : l'existence dans certains cas d'impacts négatifs des transferts sur le développement des économies d'origines. Dans le cadre de cette étude, l'approche par la demande sera utilisée pour identifier les facteurs explicatifs du montant d'argent reçu car celle-ci s'appuie sur les caractéristiques du ménage bénéficiaire ainsi que celles de son principal représentant. Avant d'y arriver, le chapitre 3 va présenter les différents aspects méthodologiques relatifs à cette étude.

CHAPITRE III : ASPECTS METHODOLOGIQUES

Avant de procéder à une quelconque analyse, il est indispensable que l'on s'assure au préalable de la bonne qualité des données disponibles. C'est ainsi qu'après avoir présenté la source des données utilisées dans le cadre de cette étude, l'on procèdera ensuite à une évaluation de la qualité de celles-ci et on présentera enfin les méthodes d'analyses qui seront utilisées par la suite.

3.1. Source de données

Les données utilisées dans le cadre cette étude sont celles issues de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages réalisée en 2007 par le Gouvernement camerounais à travers l'Institut National de la Statistique (INS). S'inscrivant à la suite des deux premières réalisées respectivement en 1996 et 2001, celle de 2007 visait une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) ainsi que la mesure des progrès accomplis vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

3.1.1. Champ et unités de l'enquête

L'ECAM3 a couvert le territoire national. L'opération concernait l'ensemble des ménages ordinaires résidant sur l'ensemble du territoire national à l'exclusion des membres du corps diplomatique et de leurs ménages.

L'unité statistique était le ménage ordinaire et les unités d'observation étaient composées des ménages (logement, habitat, dépenses indivisibles du ménage, etc.) et des individus (caractéristiques démographiques, dépenses individuelles, etc.).

3.1.2. Objectifs de l'enquête

L'objectif principal de l'ECAM3 était d'actualiser le profil de pauvreté et les différents indicateurs des conditions de vie des ménages établis en 2001 et d'évaluer l'impact des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. En outre, elle se devait également d'enrichir la version finale du premier Document

de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), devenu Document de Stratégie pour la Croissance et d'Emploi (DSCE).

Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Etudier la pauvreté sous toutes ses formes aux niveaux national et régional : pauvreté monétaire, pauvreté en termes de conditions de vie des ménages, pauvreté de potentialités et pauvreté subjective ;
- Etablir les corrélations entre ces différentes formes de pauvreté ;
- Etudier la dynamique de la pauvreté depuis 1996, notamment entre 2001 et 2007, en vue d'évaluer l'effet des politiques et programmes macro-économiques de ces dernières années sur les conditions de vie des ménages ;
- Evaluer la demande d'éducation et identifier ses principaux déterminants ;
- Produire les données de base pour l'amélioration des diverses statistiques officielles (comptes nationaux, indices de prix, etc.) et pour affiner les stratégies sectorielles.

La principale spécificité de l'ECAM3, comparativement aux précédentes, est qu'elle introduit une rubrique sur la « *migration des membres du ménage* ». Cette nouvelle rubrique avait pour principaux objectifs :

- Mesurer l'ampleur des transferts monétaires reçus par les ménages ;
- Evaluer l'impact de ces transferts sur la pauvreté.

3.1.3. Echantillonnage

La méthodologie utilisée dans le cadre de l'ECAM3 a été la suivante :

a) Stratification

Douze (12) régions ont été choisies pour cette enquête. Il s'agit des dix régions administratives du pays (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Ouest) auxquelles ont été ajoutées les villes de Yaoundé et Douala ; les régions du Centre et du Littoral ont donc été considérés respectivement sans ces deux villes.

Dans chaque région d'enquête, trois strates ont été définies : une strate urbaine constituée des grandes villes, une strate semi-urbaine constituée des villes moyennes et une strate rurale constituée des villages. Les régions de Douala et de Yaoundé ont été considérées

entièrement urbaines. Au final, 32 strates dont 12 urbaines, 10 semi-urbaines et 10 rurales ont été constituées.

b) Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été fixée à 12 000 ménages. Cette taille a été obtenue en considérant une taille minimale de 300 ménages par strate (soit un minimum de 900 ménages par région d'enquête) et en tenant compte des non-réponses dont le taux a été fixé à 10 %.

c) Plan de sondage

Le plan de sondage appliqué est de type aléatoire stratifié à deux degrés ; les strates de tirage étant celles définies précédemment, sauf à Douala et à Yaoundé où chaque arrondissement sera considéré comme étant une strate de sondage à part en vue d'une distribution géographique équitable de l'échantillon.

Au premier degré dans chaque strate, l'on tire des zones de dénombrement (ZD), et au second degré, un échantillon de ménages est tiré dans chaque ZD sélectionnée au premier degré.

3.1.4. Questionnaire

Le questionnaire de l'ECAM3 s'articule autour de 16 modules répartis dans quatre (04) cahiers pour les zones urbaines et semi-urbaines et dans trois (03) pour les zones rurales :

a) Le cahier « questionnaire principal »

Ce cahier comprend 13 modules répartis dans l'ordre ci-après :

- Composition et caractéristiques du ménage ;
- Santé ;
- Education ;
- Activité économique et revenus ;
- Logement et équipement ;
- Migration et mobilité résidentielle[11] ;
- Accessibilité aux infrastructures de base ;

[11] Module dans lequel sont saisis les envois de fonds effectués par les émigrants.

- Perception des conditions de vie et gouvernance ;
- Autres éléments du patrimoine non foncier ;
- Patrimoine foncier, crédit pour la production et capital social ;
- Agriculture et autres activités du monde rural.

b) Le cahier « Dépenses et acquisitions rétrospectives du ménage » (module 14)

c) Le cahier « Dépenses quotidiennes des ménages » (module 15)

d) Le carnet de comptes (module 16)**.**

3.1.5. Méthode de quantification des transferts

Il existe plusieurs méthodes de quantification des transferts de fonds effectués par des migrants à destination de leur famille d'origine. Il s'agit entre autres d'enquêtes auprès des ménages dans le pays d'origine, d'enquêtes auprès des migrants dans le pays d'arrivée et d'enquêtes appariées migrants / famille d'origine ; chacune d'elles présentant des avantages mais aussi des limites. Dans le cas de l'ECAM3, la première méthode suscitée fut celle utilisée.

Réalisée auprès de l'ensemble des ménages enquêtés, ce type d'enquête constitue une source de données importantes et très utile pour estimer de façon ponctuelle les envois de fonds reçus au cours d'une année par un ménage. Cependant, la fiabilité de l'estimation dépend bien sûr de la façon dont est conçu le module du questionnaire relatif à la migration et aux revenus qui lui sont associés (Gubert, 2007).

Contrairement aux enquêtes du même type réalisées, par le passé, par certains pays tels que le Mali (1994), le Burkina Faso (1994 & 1998) et Madagascar (1993 & 1997), celle du Cameroun (2007), en plus de quantifier les fonds reçus par le ménage au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, a recueilli des données sur les caractéristiques du migrant (sexe, âge, durée d'absence hors du ménage, motif du départ, etc.) : données essentielles pour l'étude de la migration.

Permettant de mesurer l'importance des transferts dans le revenu des ménages et de mesurer leur impact sur la réduction de la pauvreté, il n'en demeure pas moins que cette méthode de quantification comporte quelques limites dont celles de ne pas tenir compte des transferts destinés à financer des projets de développement au niveau des communautés

villageoises dont sont originaires les migrants, ni des transferts d'épargne réalisés par les migrants dans une perspective de retour au pays (Gubert, 2007).

3.2. Population cible et taille de l'échantillon

Dans cette étude, la population cible est constituée essentiellement de ménages ayant connu le départ d'au moins un de ses membres dans la période comprise entre fin 2001 et la date de l'enquête ; le lieu de destination étant hors du Cameroun. Il s'agit de ménages ayant au moins un émigrant international (personne anciennement membre d'un ménage, mais déclarée absente du Cameroun depuis plus de six mois ou pour une durée de plus de six mois) soit un échantillon de 424 ménages.

3.3. Evaluation de la qualité des données

En général, deux types d'erreurs peuvent entacher la qualité des données collectées. Il s'agit des erreurs d'échantillonnage liées même à la procédure de tirage de l'échantillon et des erreurs d'observations (omissions, mauvaises déclarations, etc.). Il est donc indispensable de procéder, au préalable, à une évaluation de la qualité des données avant toute analyse. Ceci permettra de mieux évaluer les biais éventuels qui pourraient entacher nos estimations.

3.3.1. Erreurs d'échantillonnage

Le plan de sondage utilisé dans le cadre de l'ECAM3 était de type aléatoire stratifié à deux degrés. Cela suppose que chacune des strates créées se devait d'être aussi distincte que possible des autres : l'hétérogénéité entre les strates et l'homogénéité de chacune d'elles constituaient par conséquent les conditions à satisfaire.

3.3.2. Erreurs d'observation

Ce sont celles liées à la collecte proprement dite des données sur le terrain et à leur exploitation. Il s'agit par exemple de mauvaises déclarations, d'un mauvais report des réponses par l'agent enquêteur, d'erreurs de saisie des données, etc. Les erreurs qui peuvent entacher la collecte des données sur les montants reçus par le ménage peuvent être dues à un défaut de mémoire de l'enquêté. Il peut de manière involontaire ou non sous-évaluer ou

surévaluer ces montants. De plus, les biens matériels reçus par le ménage ont été valorisés à leur prix courant sur le marché, ce qui n'est pas exempt de biais.

a) Taux de non-réponses

Les non-réponses sont la conséquence d'erreurs d'observation. Leur évaluation permet de se prémunir contre d'éventuels biais qui pourraient entacher l'analyse des données, faussant ainsi les estimations qui en résultent. Seules les variables dont le taux de non-réponses est inférieur à 10% seront retenues dans le cadre des analyses.

Pour les autres variables présentant, toutes, un taux de non-réponse proche de zéro, nous admettons que les insuffisances dénotées ne sont pas de nature à biaiser les résultats.

Tableau 3.1 : Taux de non-réponses des différentes variables

Variables	Réponses valides	Valeurs manquantes	Taux de non-réponses (en %)
Région de résidence	424	0	0,0
Milieu de résidence	424	0	0,0
Niveau d'instruction du CM	424	0	0,0
Situation matrimoniale du CM	424	0	0,0
Situation d'activité du CM	424	0	0,0
GSE du CM	424	0	0,0
Sexe du CM	424	0	0,0
Age du CM	424	0	0,0
Présence d'individus à charge	422	2	0,5
Taille du ménage	424	0	0,0
Nombre d'émigrants	111	313	73,8
Type de ménage	424	0	0,0
Montant d'argent reçu	422	2	0,5

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

b) Qualité des données sur l'âge du chef de ménage

Age est une variable par excellence en démographie mais dont la saisie pose un certain nombre de difficultés. La récurrence des erreurs dans la déclaration de l'âge est souvent due à la formulation de la question sur l'âge, au refus de répondre de certains enquêtés, à la non maîtrise de l'âge métrique par certains enquêtés ou mieux à la perception sociale. Ainsi, un examen critique de ces données s'avère nécessaire pour juger de leur qualité et d'opérer des ajustements si nécessaires.

La courbe du graphique 3.1 qui représente l'évolution de l'effectif des chefs de ménages en fonction de l'âge décrit une allure très irrégulière entre deux âges successifs. Cette irrégularité est très marquée aux âges de 27, 32, 45, 50, 60 et 68 ans où les effectifs sont très élevés, ce qui laisserait supposer une certaine préférence pour ces âges.

Graphique 3.1 : Evolution de l'effectif des chefs de ménage en fonction de l'âge

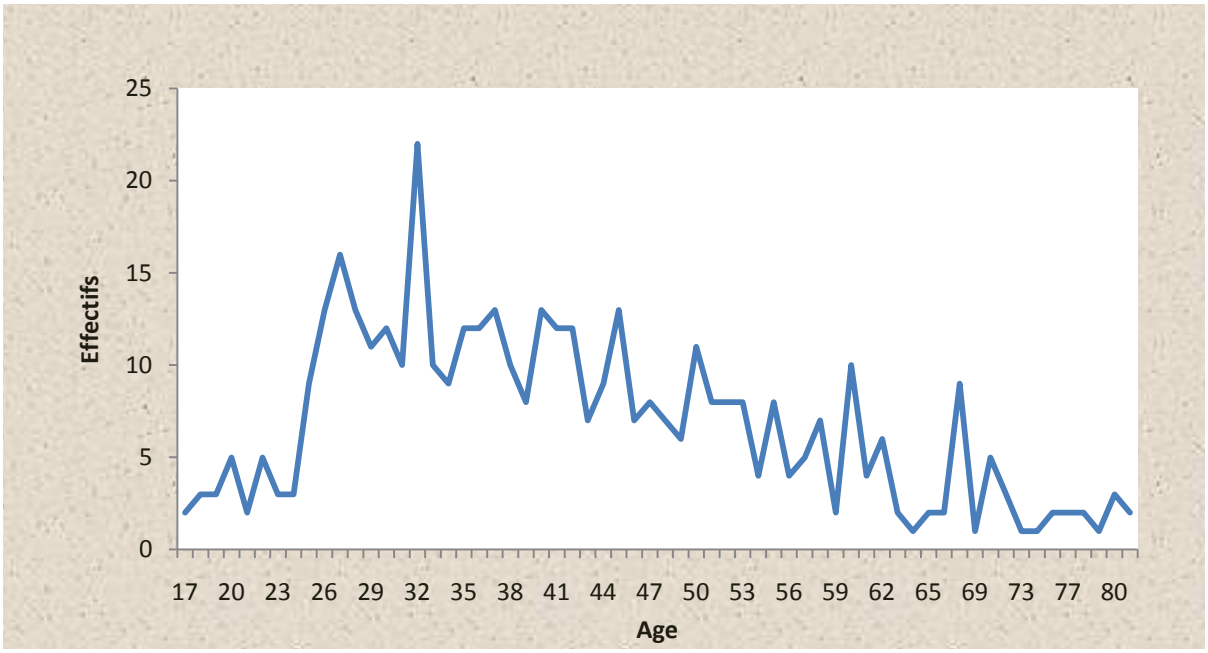

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Afin de vérifier nos craintes, on procédera à une seconde évaluation, cette fois de façon algébrique. Elle consiste aux calculs d'indices statistiques notamment l'*indice de Myers* dans ce cas de figure.

Cet indice mesure l'attraction ou la répulsion de chacun des 10 chiffres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, pour les individus âgés de 10 ans et plus, d'une part, et de 20 ans et plus, d'autre part. Son avantage est d'éliminer, au moins en partie, la diminution des effectifs entre deux âges séparés de 10 ans en se servant d'effectifs pondérés (Evina, 2010). Le calcul de cet indice se fait de la manière suivante (voir encadré 3.1 ci-dessous).

<u>Encadré 3.1</u> : Calcul de l'Indice de Myers

a) Somme du nombre de personnes dont les âges se terminent par chaque nombre entier :
   - d'une part, pour les individus âgés de 10 ans et plus : S_o, S_1, S_2, S_3, ..., S_9
   - d'autre part, pour les individus âgés de 20 ans et plus : S'_0, S'_1, ..., S'_9.

b) Pondération de ces sommes par des coefficients entiers (1 à 10 dans le 1er cas et 9 à 0 dans le second cas respectivement).

c) On additionne les sommes pondérées pour aboutir à une « population fictive » de la façon suivante :

$F_0 = 1.S_0 + 9.S'_0$ $\quad F_1 = 2.S_1 + 8.S'_1$ $\quad F_2 = 3.S_2 + 7.S'_2$

$F_3 = 4.S_3 + 6\ S'_3$ $\quad F_4 = 5.S_4 + 5.S'_4$ $\quad F_5 = 6.S_5 + 4\ S'_5$

$F_6 = 7.S_6 + 3\ S'_6$ $\quad F_7 = 8.S_7 + 2.S'_7$ $\quad F_8 = 9.S_8 + 1.S'_8$

$F_9 = 10.S_9 + 0.S'_9$

N.B : La somme des coefficients dans chaque cas est égale à 10.

d) Calcul du pourcentage de chaque F_i par rapport au total des F_i.

e) Calcul des différences (écarts) entre ces pourcentages et 10% ; ceci détermine le coefficient de Myers ainsi que l'attraction (+) ou la répulsion (-) pour chaque chiffre.

f) Somme des valeurs absolues des écarts qui est l'indice de Myers.

Cet indice varie entre 0 (aucune distorsion sur les âges) et 180 (tous les individus recensés ont un âge terminé par le même chiffre).

Source : *Evina, 2010.*

Il ressort de ce calcul, dont les résultats sont contenus dans le tableau 3.2, que les âges se terminant par 0, 2, 5 et 7 sont attractifs tandis que ceux se terminant par 1, 3, 4, 6 et 8 sont répulsifs.

Tableau 3.2 : Calcul de l'indice de MYERS

i	Si	S'i	Fi	Pi	Ei	|Ei|
0	59	59	590	14,0	4,0	4,0
1	36	36	360	8,5	-1,5	1,5
2	56	56	560	13,3	3,3	3,3
3	31	31	310	7,4	-2,6	2,6
4	27	27	270	6,4	-3,6	3,6
5	46	46	460	10,9	0,9	0,9
6	38	38	380	9,0	-1,0	1,0
7	55	53	546	13,0	3,0	3,0
8	42	39	417	9,9	-0,1	0,1
9	32	29	320	7,6	-2,4	2,4
Total	-	-	4213	100,0		22,4

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Fort de ce constat, il importe que l'on procède au redressement des âges. Une technique de redressement peut être le regroupement des âges. A cet effet, le graphique 3.2 montre qu'après un regroupement en groupes d'âges décennaux, les distorsions dues aux mauvaises déclarations sont éliminées.

Graphique 3.2 : Evolution de l'effectif des chefs de ménage en fonction du groupe d'âges

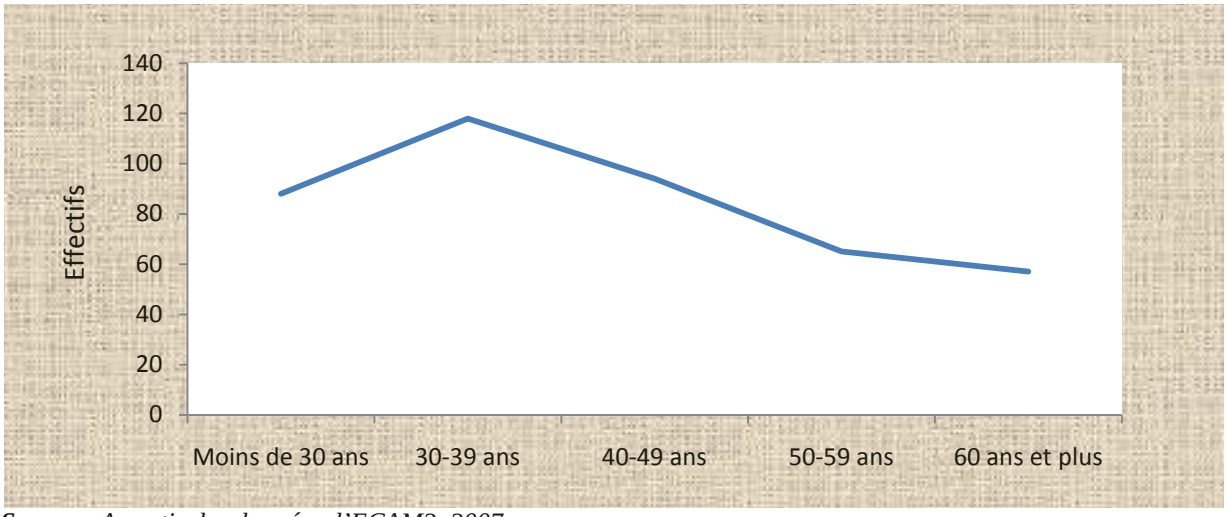

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

c) Montant d'argent reçu

La boîte à moustache (graphique 3.3) est une forme de représentation graphique indiquée pour l'identification des valeurs atypiques lorsqu'on est en présence des variables quantitatives.

Les éléments constitutifs d'une boîte à moustache sont les suivants :

- l'échelle des valeurs de la variable, située sur l'axe vertical.
- la valeur du 1er quartile Q1 (25% des effectifs), correspondant au trait inférieur de la boîte,
- la valeur du 2ème quartile Q2 (50% des effectifs), représentée par un trait horizontal à l'intérieur de la boîte,
- la valeur du 3ème quartile Q3 (75% des effectifs), correspondant au trait supérieur de la boîte,
- les deux « moustaches» inférieure et supérieure, représentées ici par des segments verticaux de part et d'autre de la boîte. Ces deux moustaches, délimitent les valeurs dites adjacentes qui sont déterminées à partir de l'écart interquartile (Q3-Q1). L'extrémité de la moustache inférieure est la valeur minimum dans les données qui est supérieure à la valeur frontière basse : Q1 -1,5(Q3-Q1) ; tandis que l'extrémité de la moustache supérieure est la valeur maximum dans les données qui est inférieure à la valeur frontière haute : Q3 +1,5(Q3-Q1),
- les valeurs dites extrêmes, atypiques, exceptionnelles situées au-delà des valeurs adjacentes sont individualisées. Elles sont représentées par des marqueurs (carré, ou étoile, etc.).

Seules deux valeurs peuvent être considérées comme étant atypiques (4 000 et 10 000) car elles sont situées très au-delà de la frontière haute. La présence de telles données pourrait s'expliquer par des erreurs d'observations. Par contre, aucune valeur atypique ne se trouve en-deçà de la frontière basse. Les autres valeurs caractéristiques de la boîte à moustache sont résumées dans le tableau 3.3.

Tableau 3.3 : Valeurs caractéristiques de la boîte à moustache

	Valeurs caractéristiques de la boîte à moustache					Autres valeurs caractéristiques		
Montant d'argent reçu	Q1	Médiane	Q3	Borne inf.	Borne sup.	Moyenne	Min	Max
	80	200	500	0	1 130	500,27	5	10 000

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Graphique 3.3 : Boite à moustache de la variable montant d'argent reçu (en milliers de FCFA).

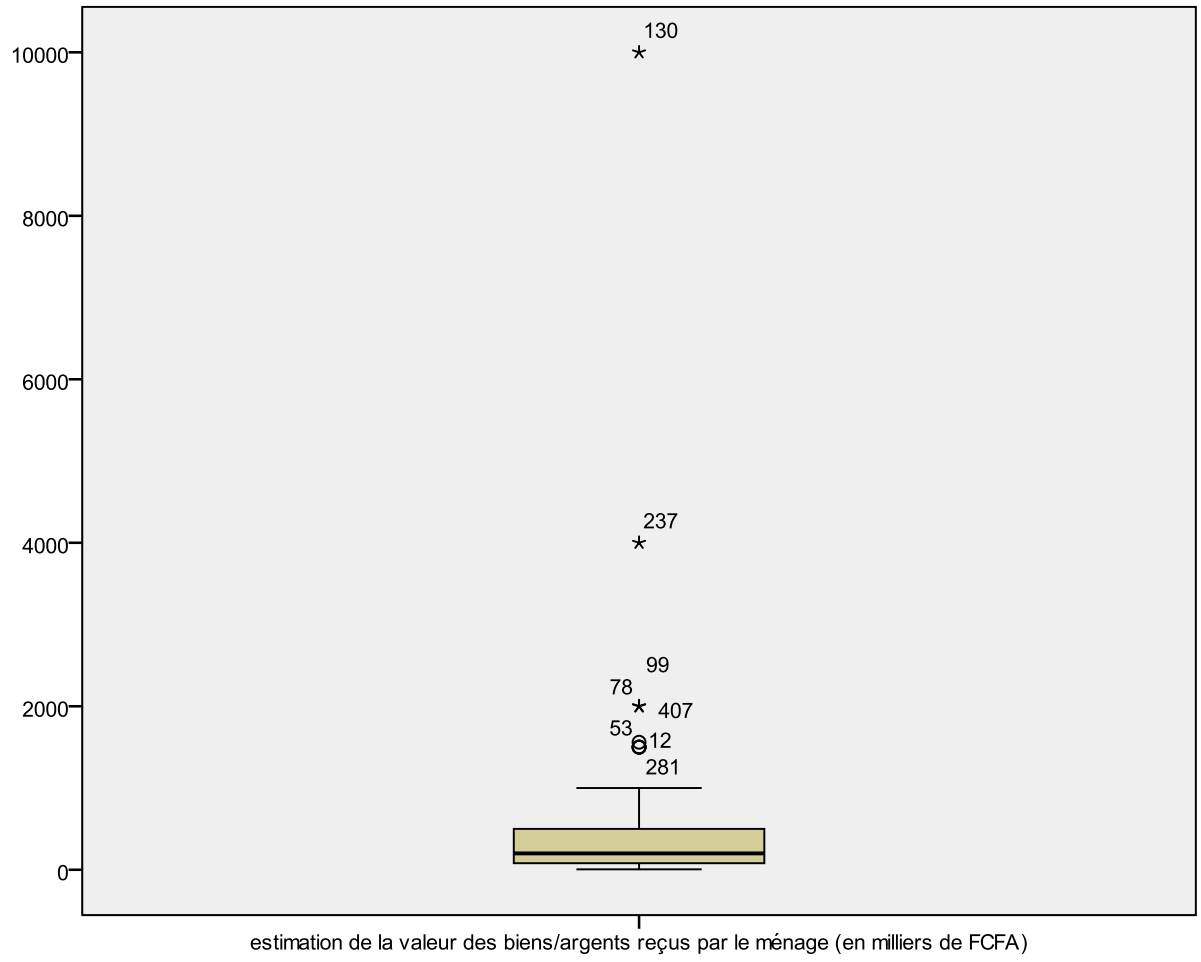

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Graphique 3.4 : Boite à moustache de la variable montant d'argent reçu (en milliers de FCFA) après suppression des deux valeurs atypiques.

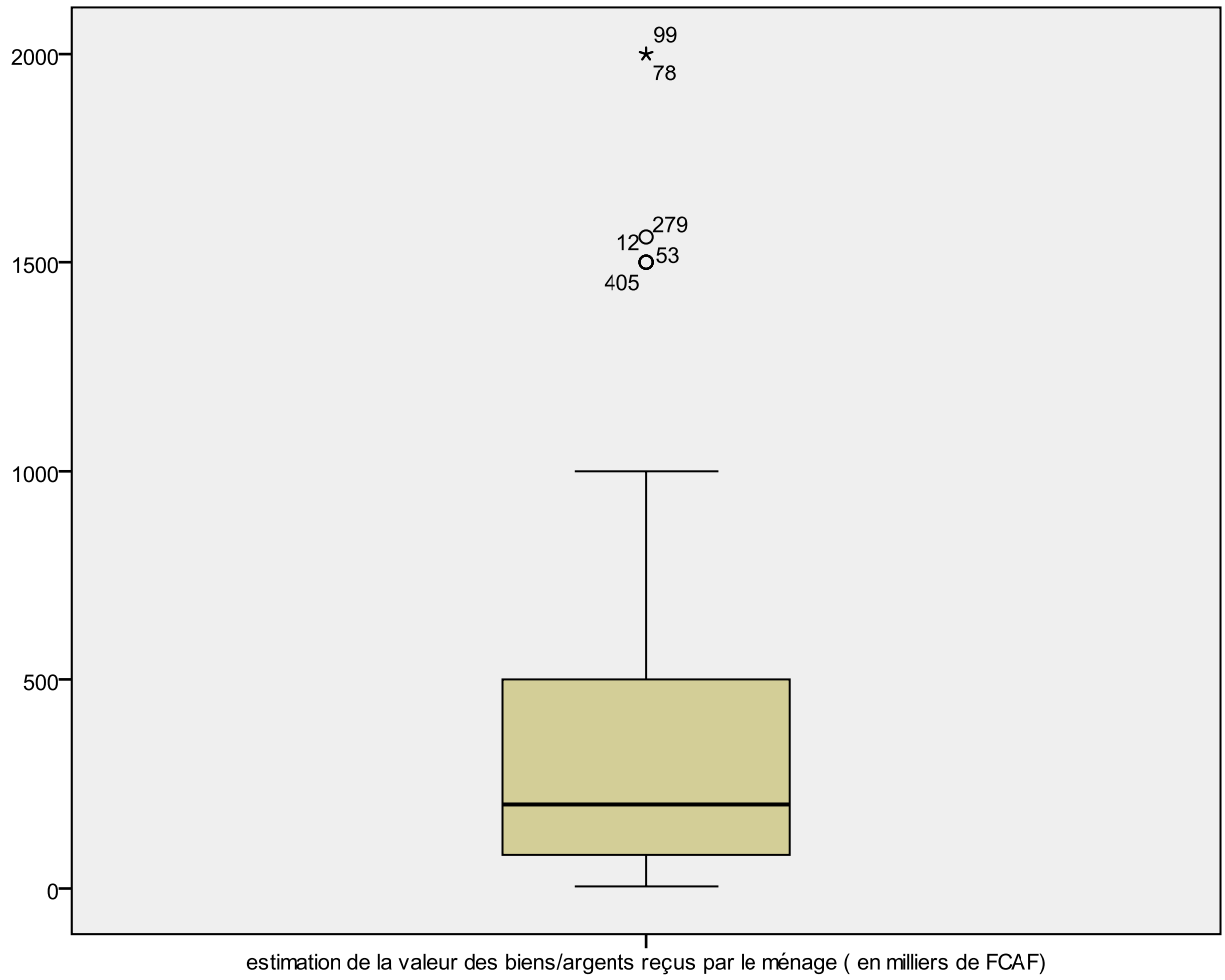

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

3.4. Définition des variables

3.4.1. Variable dépendante

❖ **Montant d'argent reçu**

Il a été demandé aux ménages qui ont reçu des biens/argents de migrants de donner une estimation en numéraire (FCFA) de ces biens. Avant de procéder à une quelconque transformation de cette variable quantitative en une variable catégorielle, il est important de tenir compte de sa distribution, ceci afin de déterminer la méthode de regroupement la mieux appropriée. Le graphique 3.4 montre une distribution dissymétrique étalée vers la droite : la

médiane n'est pas située au centre de la boîte mais plutôt vers le bas et les longueurs des deux moustaches ne sont pas égales. La méthode de regroupement appropriée, dans un tel cas de figure, consiste à découper notre distribution en deux au niveau la médiane, d'où les modalités ***Pas d'argent reçu***, ***1-199 000 francs*** et ***200 000-2 000 000 francs***.

3.4.2. Variables indépendantes

3.4.2.1. Variables contextuelles

- **Région de résidence**

La région désigne une entité géo-administrative. Au Cameroun, chaque région présente une certaine homogénéité socioculturelle. Cependant, l'on observe des similitudes sur les plans sociaux et économiques entre certaines régions ; ce qui explique les proportions quasi similaires des ménages ayant bénéficié de transferts. Dans le cadre de cette étude, les modalités de la région de résidence sont les suivantes : ***Douala / Yaoundé*** (Région1), ***Extrême-Nord / Nord / Adamaoua / Est*** (Région 2) et ***Autres régions*** (Régions 3)**.** Le choix d'un tel regroupement s'appuie sur des considérations purement économiques. En effet, les régions constituant la Région 2 présentent plusieurs similitudes entres-elles du point de vue du niveau de vie des ménages qui y vivent et de la structure des dépenses de ces derniers (voir 1.2.2 du chapitre 1). Aussi, la proportion des ménages qui ont reçu un transfert au cours des 12 derniers précédant l'enquête est assez élevée dans ces mêmes régions (région 2) à l'opposé des autres régions du pays (voir carte 1.2).

- **Milieu de résidence**

Cette variable est définie de manière dichotomique en distinguant le milieu ***Urbain*** du milieu ***Rural*** ; la différence entre ces deux milieux tient lieu généralement à la forte concentration des infrastructures socio-économiques en milieu urbain qu'en milieu rural.

3.4.2.2. Variables socioculturelles

- **Niveau d'instruction du chef de ménage**

C'est le niveau d'études atteint par le chef de ménage dans un système éducatif formel au moment de l'enquête. Cette variable peut être appréhendée soit par la dernière classe atteinte, soit par le diplôme obtenu le plus élevé voire par le nombre d'années passées dans le

système éducatif formel. Les modalités retenues dans le cadre de cette étude sont les suivantes : ***Sans niveau***, ***Primaire***, ***Secondaire et plus.***

3.4.2.3. Variables socio-économiques

- **Niveau de vie du ménage**

Généralement utilisé pour la mesure de la pauvreté qui désigne l'insuffisance ou la précarité des moyens d'existence, le niveau de vie peut être appréhendé sous l'angle monétaire ou non. L'approche monétaire prend en compte tous les besoins -comme pouvoir se nourrir, se soigner, s'éduquer, se loger- pouvant faire l'objet d'une valorisation monétaire. L'approche non monétaire, quant à elle, a été développée pour pallier aux insuffisances de la première approche car toutes les formes de pauvreté ne peuvent faire l'objet d'une valorisation monétaire. Dans le cadre de cette étude, nous optons pour la première approche, c'est-à-dire l'approche monétaire. Celle-ci a l'avantage de mieux décrire l'ampleur des besoins « immédiats » du ménage suscitant l'envoi prompt ou non d'argent de la part du migrant.

La construction d'un indicateur niveau de vie passe par la détermination d'un seuil de pauvreté qui peut être absolu ou relatif. *« Le seuil de pauvreté est une valeur critique discriminante : tout individu dont la valeur est inférieure à ce seuil est considéré comme pauvre »* (Nouetagni, 2004). De manière absolue, il est déterminé indépendamment de la distribution du niveau de vie au sein d'une population ; dans le cadre de l'ECAM3, il a été estimé à 269 443 FCFA par équivalent-adulte et par an. A l'opposé, le seuil relatif dépend lui de la distribution du niveau de vie dans la population. Il reflète une certaine stratification sociale et permet de repérer dans une population donnée, ceux qui ont moins que les autres. La catégorie pauvre ne fait donc pas ici référence à un niveau minimum de revenus pour la survie (Nouetagni, 2004). Ainsi, un seuil relatif sera utilisé dans le cadre de cette étude.

Pour rappel, l'indicateur de bien-être, qui est un agrégat de consommation des ménages par équivalent-adulte, est construit en trois étapes :

- D'abord, on calcule un agrégat de consommation au niveau du ménage ;

- ensuite, on le normalise en divisant l'agrégat de consommation par le nombre d'équivalent-adulte du ménage pour tenir compte des différences dans la composition des ménages ;

- enfin, on procède à une dernière normalisation en le divisant par un déflateur spatial qui prend en compte les différences du coût de la vie entre les régions (INS, 2008).

Une fois notre indicateur construit, sa distribution a permis de constituer, à l'aide des fréquences cumulées, trois catégories sociales à savoir ***Pauvre***, ***Moyen*** et ***Riche***.

❖ **Situation d'activité du chef de ménage**

L'activité économique procure l'essentiel des revenus et moyens d'existence des individus et joue un rôle important quant à la réduction de la pauvreté. En général, on distingue deux types de statut : celui d'inactif et d'actif. La population active, au sens du BIT, est constituée d'actifs occupés et d'actifs non occupés[12] (chômeurs). Dans le cadre de cette étude, on retiendra comme actifs uniquement ceux qui sont occupés. Ainsi, les modalités de cette variable sont : ***Occupé*** et ***Non occupé***.

❖ **Groupe socioéconomique du chef de ménage**

Il désigne une caractéristique d'un individu par rapport à une ou plusieurs variables. Ces variables sont : la situation d'activité, le secteur d'activité, la catégorie socioprofessionnelle et le statut d'activité. Nous retiendrons pour le groupe socioéconomique du chef de ménage trois (03) modalités à savoir ***Public/Privé formel, Informel agricole, Informel non agricole*** et ***Inactif***.

3.4.2.4. Variables démographiques

❖ **Sexe du chef de ménage**

Le sexe désigne les caractéristiques physiques qui permettent de différencier les hommes des femmes, les mâles des femelles. C'est donc une variable dichotomique à deux modalités : ***Masculin*** et ***Féminin.***

❖ **Age du chef de ménage**

Il désigne le temps écoulé depuis la naissance jusqu'à un moment donné de la vie, en l'occurrence ici la date de l'enquête. Les modalités retenues pour cette variable dans cadre de cette étude sont ***Moins de 30 ans, 30-39 ans, 40-49 ans***, ***50-60 ans*** et***60 ans et plus***.

[12] Individu sans emploi, disponible à travailler et à la recherche d'un emploi

❖ **Situation matrimoniale du chef de ménage**

Elle désigne l'état d'une personne (le chef de ménage) en rapport avec le mariage. Les modalités retenues dans le cadre de cette étude sont les suivantes : ***En union*** et ***Pas en union.***

❖ **Taille du ménage**

Elle désigne le nombre de personnes vivant habituellement ensemble au sein d'un même ménage. Trois modalités ont été retenues pour cette variable : ***1-4 personnes, 5-7 personnes*** et ***8 personnes et plus.***

❖ **Type de ménage**

Des données sur les éléments constitutifs du ménage permettent de construire les types de ménage et de dégager les structures familiales s'y afférentes. Un type de ménage est une combinaison d'informations sur les individus vivants en commun telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, les relations familiales et l'activité économique (Nganawara, 2010). On s'intéressera ici à la combinaison entre la composante centrale du ménage et les collatéraux du chef de ménage. Ainsi, la variable type de ménage aura pour modalités : ***Ménage d'isolé***, ***Ménage monoparental***, ***Ménage nucléaire***, ***Ménage élargi*** et ***Ménage hétérogène***.

❖ **Présence d'individus à charge**

Elle sert à désigner la présence ou non d'individus en âge d'inactivité (moins de 15 ans, 65 ans et plus) dans le ménage. C'est donc une variable dichotomique qui prendra la modalité ***Oui*** si le ménage compte des individus à charge et ***Non*** dans le cas contraire.

3.5. Méthodes d'analyses

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre cette étude, deux types d'analyse seront utilisés à savoir une analyse descriptive et une analyse explicative. La première permettra, en plus de vérifier l'association entre la variable dépendante et chacune des variables explicatives, de dresser le profil des ménages selon le montant reçu. La seconde quant à elle, permettra d'identifier les facteurs explicatifs de la réception de transferts monétaires internationaux selon le montant. Pour ce faire, il est indispensable de présenter les méthodes d'analyses retenues.

3.5.1. Analyse descriptive

a) Analyse bivariée

Elle consistera à examiner l'existence éventuelle d'une association entre le *montant d'argent reçu* et chacune des variables explicatives indépendantes. Compte tenue de la nature de nos variables (qualitatives), le test de chi-deux nous permettra de vérifier l'existence ou non d'une telle association. Le seuil de significativité retenu pour ce test est de 5%. Ainsi, si la probabilité associée à la statistique du chi-deux est inférieure au seuil retenu alors on conclut que les deux variables sont associées, dans le cas contraire on dira qu'elles ne sont pas associées.

b) L'analyse multivariée

Compte tenu des objectifs poursuivis et de la nature des variables, nous ferons recours à l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) afin de dresser le profil des ménages selon le montant reçu. L'AFCM nous permettra d'étudier, dans une approche multidimensionnelle, les relations d'interdépendances latentes entre : les variables indépendantes et la variable dépendante, d'une part, et les variables indépendantes entre-elles, d'autre part. A cet effet nous utilisons le logiciel **STATISTICA 6.0** et plus précisément son module « Techniques Exploratoires Multivariées » pour effectuer cette analyse.

3.5.2. Analyse explicative

La variable dépendante étant catégorielle et ordinale, un modèle logistique multinomial sera utilisé pour dégager les facteurs explicatifs de la réception de transferts monétaires internationaux selon le montant.

a) Présentation du modèle

Le modèle est construit sur l'idée suivante : la probabilité que l'individu i, compte tenu de ses caractéristiques x_{ik}, fasse partie de la catégorie j est supposée dépendre des x_{ik}, ou, plus précisément, d'une combinaison linéaire des x_{ik}. Formellement, cela s'écrit :

$$P(j|x_i) = G(b_{0j} + b_{1j}\, x_{i1} + b_{2j}\, x_{i2} + \ldots + b_{kj}\, x_{ik}) = G(x_i b_j) \text{ pour j = 1, 2, …, J.}$$

Le vecteur $x_i = (x_{i1}, x_{i2} \ldots x_{ik})$ est le vecteur (ligne) des variables explicatives du modèle. Les paramètres de la combinaison linéaire dépendent de la catégorie j et on note

$b_j = (b_{0j}, b_{1j} \ldots b_{kj})$ le vecteur (colonne) de ces paramètres.

Le problème est de trouver une forme fonctionnelle G telle que chaque quantité $P(j|x_i)$ soit bien une probabilité, c'est-à-dire possède les deux propriétés suivantes :

$$0 < P(j|x_i) < 1 \text{ et } \sum_{j=1}^{J} P(j|xi) = 1. \qquad (1)$$

Pour assurer la stricte positivité de $P(j|x_i)$, on prend la fonction exponentielle. C'est ce choix qui fonde le modèle logit. On pose donc $P(j|x_i)=exp(x_ib_j)$.

Mais cette quantité peut prendre des valeurs supérieures à 1. On la norme alors par la somme des $exp(x_ib_j)$, et le modèle s'écrit :

$$P(j|xi) = \frac{Exp\,(x_i b_j)}{\sum_{h=1}^{J} Exp\,(x_i b_h)} \qquad \text{pour j = 1, 2, …, J.} \qquad (2)$$

La forme fonctionnelle donnée par (2) répond bien aux propriétés (1).

Le modèle possède a priori un nombre relativement élevé de paramètres : (K+1) x J. En l'état, les effets des caractéristiques x sur l'appartenance à l'une des J catégories ne sont pas identifiés (on dit aussi que le modèle n'est pas identifié, ou que les paramètres ne le sont pas). Une infinité de valeurs de *b* sont donc possibles, qui conduisent à une même valeur de la probabilité. Il faut alors imposer aux paramètres une condition qui permet l'identification du modèle. Celle qui est retenue en règle générale est d'imposer la nullité de tous les paramètres relatifs à une catégorie donnée, appelée alors *catégorie de référence*. Si on décide que la catégorie de référence correspond à j = J, alors la condition d'identification est :

$$b_{0j} = b_{1j} = \ldots = b_{kj} = 0$$

Avec cette condition identifiante, le modèle s'écrit finalement :

$$\begin{cases} P(j|x_i) = \dfrac{Exp(x_i b_j)}{1 + \sum_{h=1}^{J-1} Exp(x_i b_h)} \\ P(J|x_i) = \dfrac{1}{1 + \sum_{h=1}^{J-1} Exp(x_i b_h)} \end{cases}$$

Pour j = 1, 2,…, J-1

On notera qu'avec J = 2, on retrouve l'expression d'un logit dichotomique.

Avec J = 3, on a alors :

$$\begin{cases} P(j1|x_i) = \dfrac{Exp(x_i b_{j1})}{1 + Exp[x_i(b_{j1} + b_{j2})]} \\ P(j2|x_i) = \dfrac{Exp(x_i b_{j2})}{1 + Exp[x_i(b_{j1} + b_{j2})]} \end{cases}$$

La valeur du Odds Ratio (OR) s'obtient à l'aide de la formule :

$$OR = \frac{P}{1 - P}$$

b) Interprétation des paramètres

Grosso modo, la régression logistique multinomiale consiste à désigner une catégorie de référence, *Pas d'argent reçu* par exemple, et à exprimer chaque logit (ou OR) des deux autres modalités par rapport à cette référence à l'aide d'une combinaison linéaire des variables prédictives. Nous nous limiterons dans cette étude à l'interprétation des OR :

- Si OR>100 % dans une catégorie alors le ménage, par rapport au groupe de référence, a (OR-100) % plus de chance de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, toutes choses étant égales par ailleurs ;
- Si OR<100 % dans une catégorie alors le ménage, par rapport au groupe de référence, a (100-OR) % moins de chance de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, toutes choses étant égales par ailleurs.

Le seuil de significativité retenu dans le cadre de cette étude est de 5 %.

c) Qualité du modèle

Avant de se lancer dans une quelconque interprétation des paramètres estimés, il est essentiel de s'assurer au préalable de la qualité du modèle et de son adéquation aux données. Pour ce faire, le coefficient de détermination et un ensemble de tests (02) seront utilisés pour juger de cette qualité.

- ***Test de significativité globale des paramètres estimés***

L'estimation des paramètres de la régression logistique est réalisée par maximisation de la fonction de vraisemblance L. En pratique, cette maximisation s'effectue à partir du logarithme naturel de cette fonction (LL : Log Likehood). En multipliant LL par –2, on

obtient une distribution qui suit assez bien la distribution du khi-carré. La différence entre la -2LL du modèle sans variables indépendantes et celle du modèle saturé, appelée le khi-carré du modèle, est confrontée à la table de khi-carré. Si le test est significatif au niveau 0,05, il est admis qu'au moins une variable indépendante exerce une influence sur la variable dépendante.

- ***Coefficient de détermination***

Plusieurs indicateurs ont été construits avec la Log-vraisemblance pour juger la qualité de l'ajustement du modèle aux données, avec l'idée d'en faire des équivalents du coefficient de détermination empirique R^2 du modèle linéaire classique. McFadden (1973) a ainsi défini le coefficient p^2, appelé parfois pseudo-R^2.

L'inconvénient de p^2, est qu'il n'est pas, en réalité, l'analogue du coefficient de détermination R^2 du modèle linéaire, car il n'en possède pas plusieurs propriétés. En particulier, ses valeurs ne couvrent pas l'intervalle]0,1[et restent toujours faibles (Afsa, 2003).

- ***Test d'adéquation du modèle aux données***

La courbe ROC (Receiving Operating Characteristics), obtenue à l'aide de la commande « lroc » du logiciel **STATA 11**, permettra d'apprécier le pouvoir discriminant de notre modèle, c'est-à-dire, sa capacité à classer des individus dans la catégorie j sachant qu'ils ont effectivement choisi celle-ci. Cette courbe s'obtient à l'aide de la sensitivité et la spécificité.

La sensitivité désigne la probabilité de classer l'individu i dans la catégorie j sachant qu'il est effectivement observé dans celle-ci tandis que la spécificité mesure la probabilité de classer l'individu i dans la catégorie j' ($j' \neq j$) étant donné qu'il est effectivement observé dans celle-ci.

Plus la surface située en-dessous de la courbe sera grande, c'est-à-dire proche de 1, plus le modèle sera adéquat. Ainsi :

- Si l'aire sous la courbe ROC = 0,5, il n'y a pas de discrimination ;
- Si l'aire sous la courbe ROC est compris entre 0,7 et 0,8, la discrimination est acceptable ;

- Si l’aire sous la courbe ROC entre 0,8 et 0,9, la discrimination est excellente ;
- Si l’aire sous la courbe ROC > 0,9, la discrimination est exceptionnelle.

Les données utilisées dans le cadre cette étude sont celles issues de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages. L’ECAM3 s’est intéressée à l’émigration internationale en général et aux transferts reçus par les ménages en particulier. Leur quantification portait sur les douze (12) derniers mois précédant l’enquête et concernait les ménages ayant connu le départ d’au moins un de leurs anciens membres à destination de l’étranger au cours de la période comprise entre fin 2001 et la date de l’enquête, soit 424 ménages. Les données issues de cette enquête sont globalement de qualité acceptable malgré quelques erreurs d’observations observées sur certaines variables. Compte tenu des objectifs de cette étude, une analyse factorielle des correspondances multiples sera utilisée pour dresser le profil des ménages selon le montant d’argent reçu et une régression logistique multinomiale non ordonnée pour identifier les facteurs qui influencent la probabilité, pour un ménage, de recevoir un montant d’argent donné. Le chapitre 4 présente ainsi les résultats de l’analyse descriptive.

CHAPITRE IV : DESCRIPTION DE LA RECEPTION DE TRANSFERTS MONETAIRES INTERNATIONAUX PAR LES MENAGES

Dans ce chapitre, il est question de mettre le montant d'argent reçu[13] par le ménage en relation avec chaque variable susceptible de l'influencer. L'analyse se fera à l'aide de graphiques et le test du chi-deux sera utilisé pour vérifier l'association entre les variables (cf. annexe 4.1). Pour rappel, l'un des objectifs fixés dans le cadre de cette étude est de dresser le profil des ménages selon le montant d'argent reçu ; une analyse factorielle des correspondances multiples sera utilisée à cet effet.

4.1. Montant d'argent reçu et contexte de résidence

4.1.1. Montant d'argent reçu et région de résidence

Selon la région de résidence (graphique 4.1), Douala/Yaoundé est celle où la proportion des ménages ne recevant pas d'argent de l'étranger est la plus élevée (76,8 %) comparativement aux autres régions. La région constituée de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est est celle où la proportion des ménages recevant un montant d'argent supérieur ou égal à 200 000 FCFA est la plus élevée (17,1 %), suivie de Douala/Yaoundé (14, 6 %). Quant aux montants reçus compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, l'ordre précédant est inversé ; les Autres régions détiennent la proportion de ménages la plus élevée avec 23,4 %, la plus faible étant observée dans la région Extrême-Nord/Nord/Adamaoua/Est (8,3 %).

De tels résultats peuvent s'expliquer par le contexte socioéconomique de chacune de ces régions. En effet, Douala/Yaoundé est une région où le niveau de pauvreté, mesuré par les dépenses de consommation, figure parmi les plus faibles du pays contrairement à la région Extrême-Nord/Nord/Adamaoua/Est. L'écart entre ces deux régions pourrait ainsi expliquer la proportion élevée des ménages ne recevant pas de l'argent, pour le premier, et la proportion élevée des ménages recevant un montant d'au moins 200 000 FCFA, pour le second.

L'association entre le montant d'argent reçu et la région de résidence est significative au seuil de 1 %.

[13] Les montants contenus dans les graphiques sont exprimés en milliers de FCFA.

Graphique 4.1 : Répartition des ménages par montant reçu selon la région de résidence

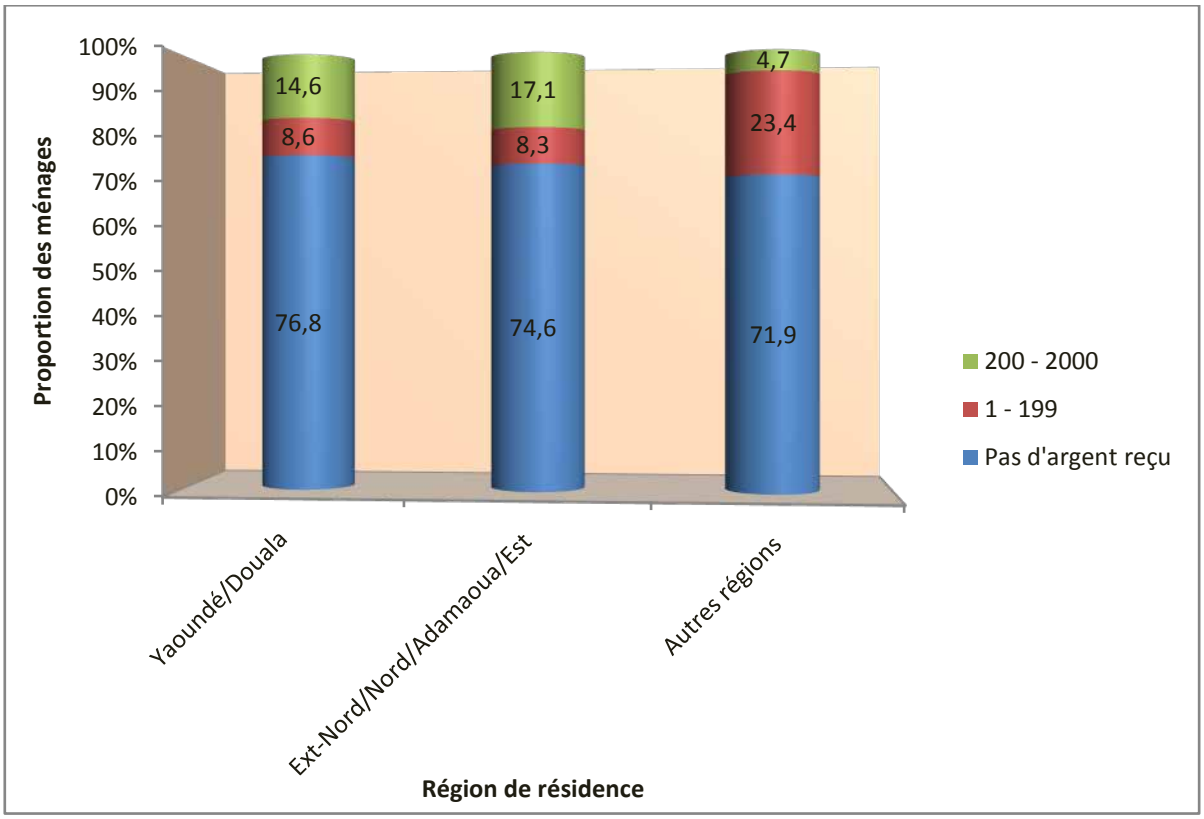

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.1.2. Montant d'argent reçu et milieu de résidence

Le milieu urbain est celui où la proportion des ménages ne recevant pas d'argent de l'étranger est la plus élevée (77,3 %) comparativement au milieu rural (70,9 %). Le milieu rural est le lieu où la proportion des ménages recevant un montant d'argent supérieur ou égal à 200 000 FCFA est la plus élevée (15,2 %) par rapport au milieu urbain (13,8 %). Le constat est le même pour des montants reçus compris entre 1 000 et 200 000 FCFA (13,9 % en milieu rural contre 8,9 % en milieu rural).

Comme dans le cas des régions, de tels résultats peuvent s'expliquer par la différence de niveaux de vie qui existe entre ces deux milieux. Ici également, la réception d'argent, quel que soit le montant, par les ménages ruraux a sans doute pour but de rehausser les conditions d'existence de ces derniers.

Toutefois, l'association entre le montant d'argent reçu et le milieu de résidence n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.2 : Répartition des ménages par montant reçu selon le milieu de résidence

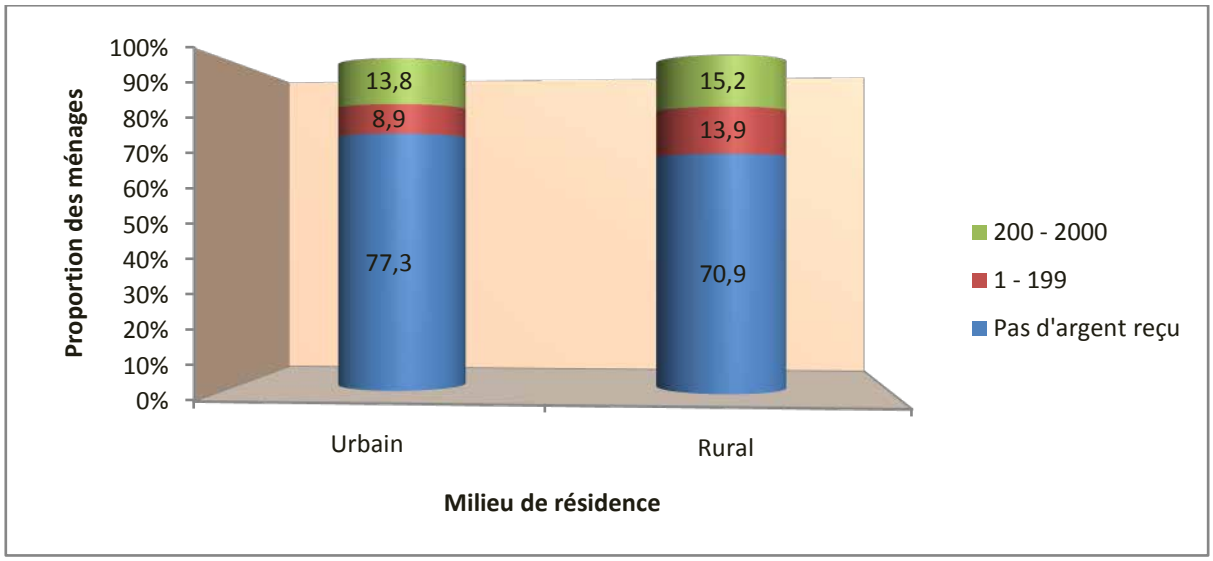

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.2. Montant d'argent reçu et caractéristiques socioéconomiques du ménage

4.2.1. Montant d'argent reçu et niveau de vie du ménage

Les ménages de niveau de vie faible ont la proportion la plus élevée de recevoir un transfert indépendamment du montant (graphique 4.3). Cependant, lorsqu'on passe des ménages de niveau de vie faible à ceux de niveau moyen, nous constatons que la proportion ménages recevant un montant d'argent compris entre 1 000 et 200 000 FCFA augmente tandis que celle des ménages recevant un montant d'au moins 200 000 FCFA diminue. Le fait d'avoir chez les faibles une proportion élevée de ménage recevant un montant d'au moins 200 000 FCFA (16,4 %) pourrait s'expliquer, d'après la *nouvelle économie des migrations,* par le fait que la réception de transferts d'un tel montant vise une amélioration relative du niveau de vie par rapport aux autres ménages du groupe pris pour référence : les moyens en l'occurrence. Il en est de même du passage du groupe des moyens à celui des élevés. En effet, les moyens ont une proportion de ménages recevant un montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA supérieure à celle des élevés. Ici également, cela s'explique par le fait que la réception d'argent d'un tel montant vise une amélioration relative du niveau de vie par rapport aux ménages de niveau de vie élevé.

Quant aux montants reçus d'au moins 200 000 FCFA, nous remarquons que les ménages de niveau de vie élevé sont ceux qui en bénéficient le plus par rapport aux autres groupes de ménages ; cela est un peu surprenant si l'on se réfère à la littérature.

L'association entre le montant d'argent reçu et le niveau de vie est significative au seuil de 1 %.

Graphique 4.3 : Répartition des ménages par montant reçu selon leur niveau de vie

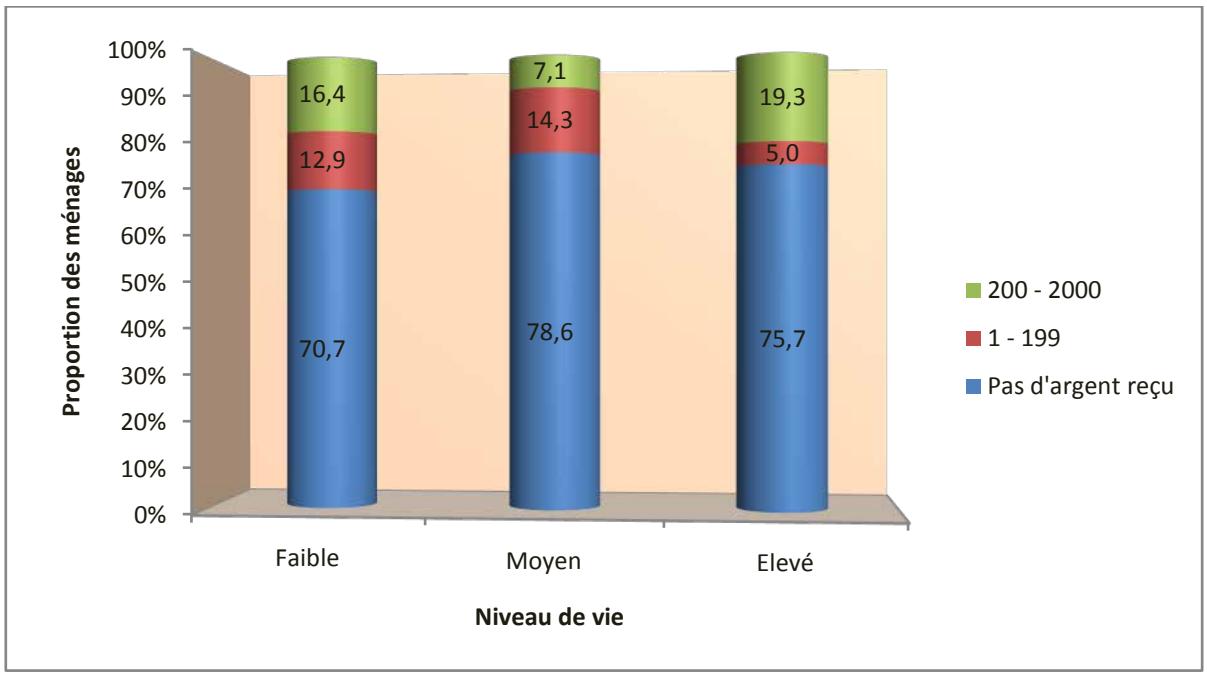

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.3. Montant d'argent reçu et caractéristiques démographiques du ménage

4.3.1. Montant d'argent reçu et taille du ménage

D'après le graphique 4.4, les ménages d'une à 4 personnes ont la proportion de recevoir un montant au moins 200 000 FCFA la plus élevée (16,6 %) suivi des ménages d'au moins 8 personnes (12,5 %). Par contre, pour ce qui est des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, les ménages de 5 à 7 personnes ont la proportion la plus élevée d'en recevoir (16 %), la plus faible étant observée chez les ménages de 8 personnes et plus. L'association entre le montant d'argent reçu et la taille du ménage n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.4 : Répartition des ménages par montant reçu selon leur taille

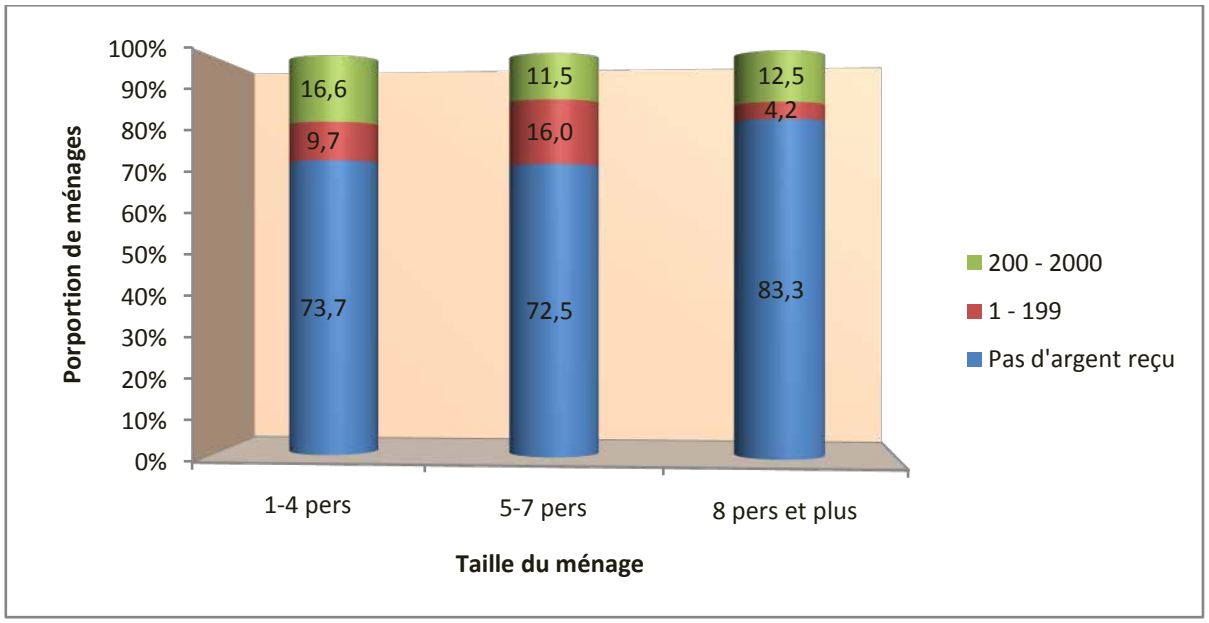

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.3.2. Montant d'argent reçu et type de ménage

Les ménages hétérogènes ont la proportion la plus élevée de recevoir un transfert indépendamment du montant (graphique 4.5). Lorsque nous comparons les trois derniers types de ménages, on constate que la proportion de ménage recevant de l'argent d'un montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA varie de 16,8 % chez les ménages hétérogènes à 8,6 % chez les ménages nucléaires. Les mêmes ménages hétérogènes occupent également le premier rang, avec une proportion de 14,9 %, lorsque nous nous intéressons aux montants d'au moins 200 000 FCFA ; la dernière place étant occupée cette fois par les ménages élargis (10,1 %).

Dans les deux cas, les ménages hétérogènes occupent la première place au détriment des ménages nucléaires. Nous pouvons analyser cette situation comme étant le fruit d'un altruisme qui lie le migrant à son ménage d'origine. Que ce dernier soit constitué d'apparentés et de non apparentés, cela ne réduit aucunement ses chances de recevoir un transfert peu importe son montant.

Toutefois, l'association entre le montant d'argent reçu et le type de ménages n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.5 : Répartition des ménages par montant reçu selon le type de ménage

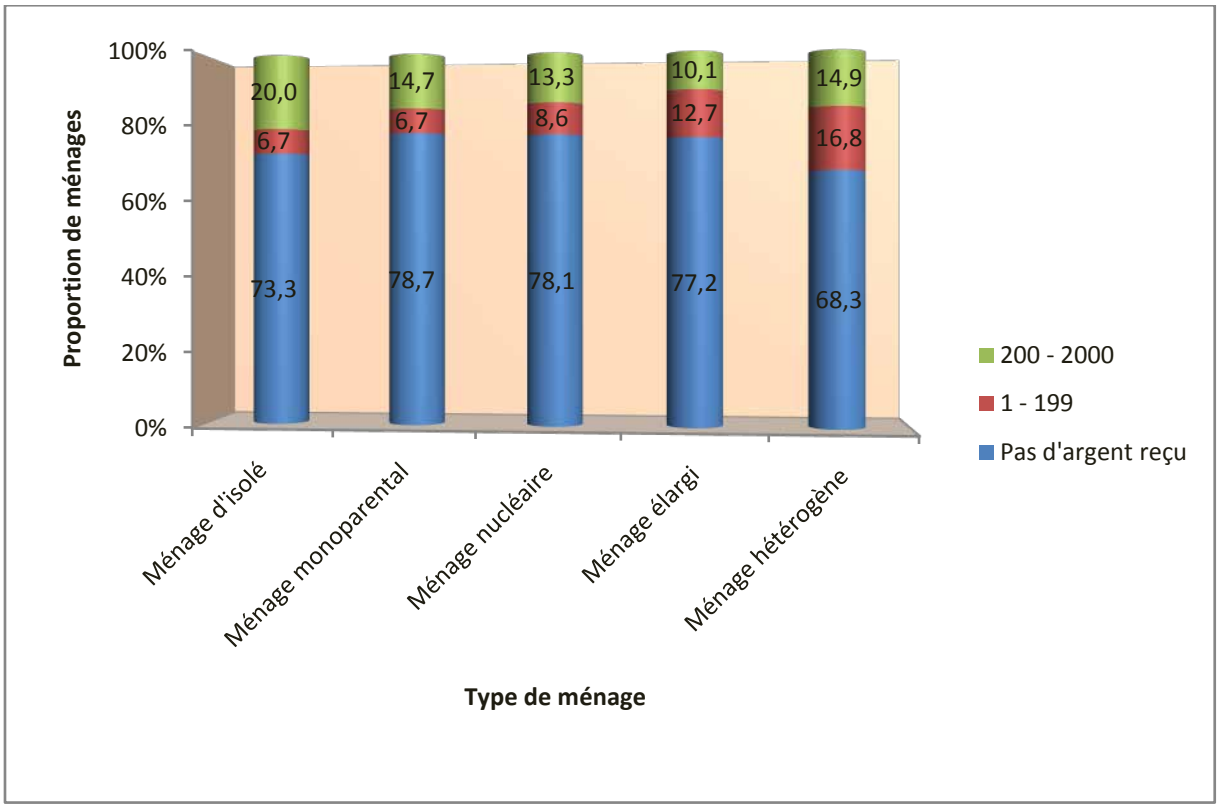

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.3.3. Montant d'argent reçu et présence d'individus à charge

Selon la présence ou non d'individus à charge dans le ménage (graphique 4.6), les ménages qui en abritent, ont une proportion élevée de recevoir un transfert indépendamment du montant. Lorsque le montant reçu est compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, cette proportion varie de 16,7 % chez les ménages ayant des individus à charge à 10,2 % chez ceux qui n'en ont pas. Quant aux montants reçus supérieurs ou égaux à 200 000 FCFA, il n'existe pas de véritable différence entre les ménages selon qu'il ait ou non des individus à charge en leur sein.

L'association entre le montant d'argent reçu et la présence d'individus à charge dans le ménage n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.6 : Répartition des ménages par montant reçu selon la présence d'individus à charge

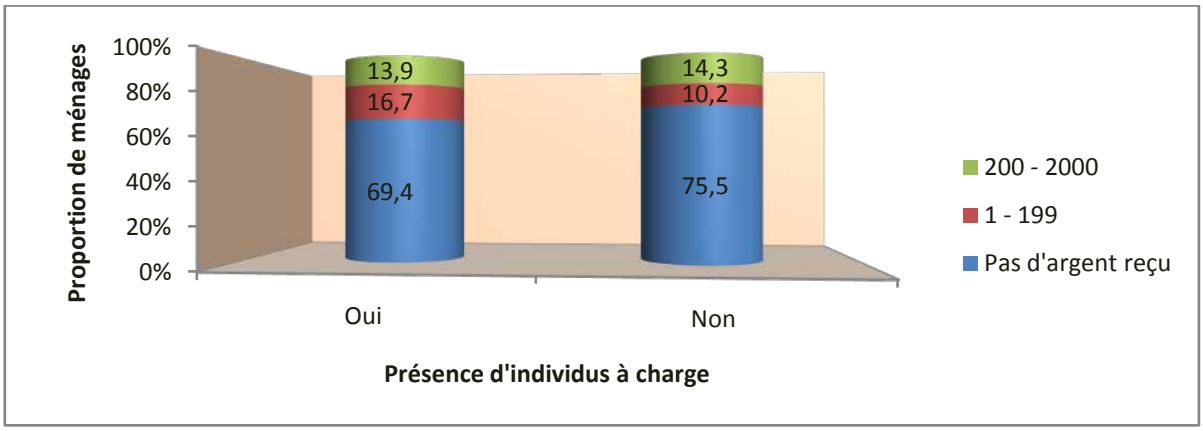

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.4. Montant d'argent reçu et caractéristiques du chef de ménage

4.4.1. Montant d'argent reçu et sexe du chef de ménage

Indépendamment du montant reçu, les ménages ayant un homme à leur tête ont une proportion élevée de recevoir un transfert par rapport à ceux dirigés par des femmes (graphique 4.7). La proportion des ménages qui reçoivent un montant supérieur ou égal à 200 000 FCFA est plus élevée chez ceux dont le chef est de sexe masculin (15,2 %) comparativement aux ménages ayant une femme à leur tête (11,3 %).

S'agissant des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, il n'existe pas de véritable différence entre les ménages selon le sexe du chef de ménage. L'association entre le montant d'argent reçu et le sexe du chef de ménage n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.7 : Répartition des ménages par montant reçu selon le sexe du chef de ménage

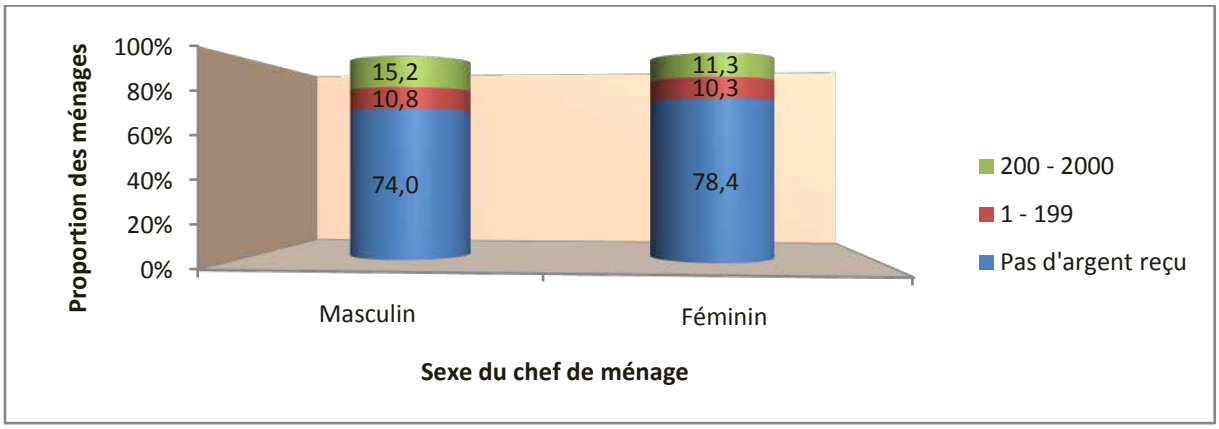

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.4.2. Montant d'argent reçu et âge du chef de ménage

La réception d'argent par le ménage décrit une courbe en forme de U davantage pour ce qui est des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA que pour les montants d'au moins 200 000 FCFA (graphique 4.8). Cette proportion relativement élevée avant l'âge de 30 ans décroit pour se stabiliser entre 30 et 60 ans pour croitre à nouveau au-delà de 60 ans. Ceci peut s'expliquer par la vulnérabilité des chefs de ménage aux jeunes âges et aux âges de la retraite.

Toutefois, l'association entre le montant d'argent reçu et l'âge du chef de ménage n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.8 : Evolution des montants reçus par le ménage en fonctions de l'âge du chef de ménage

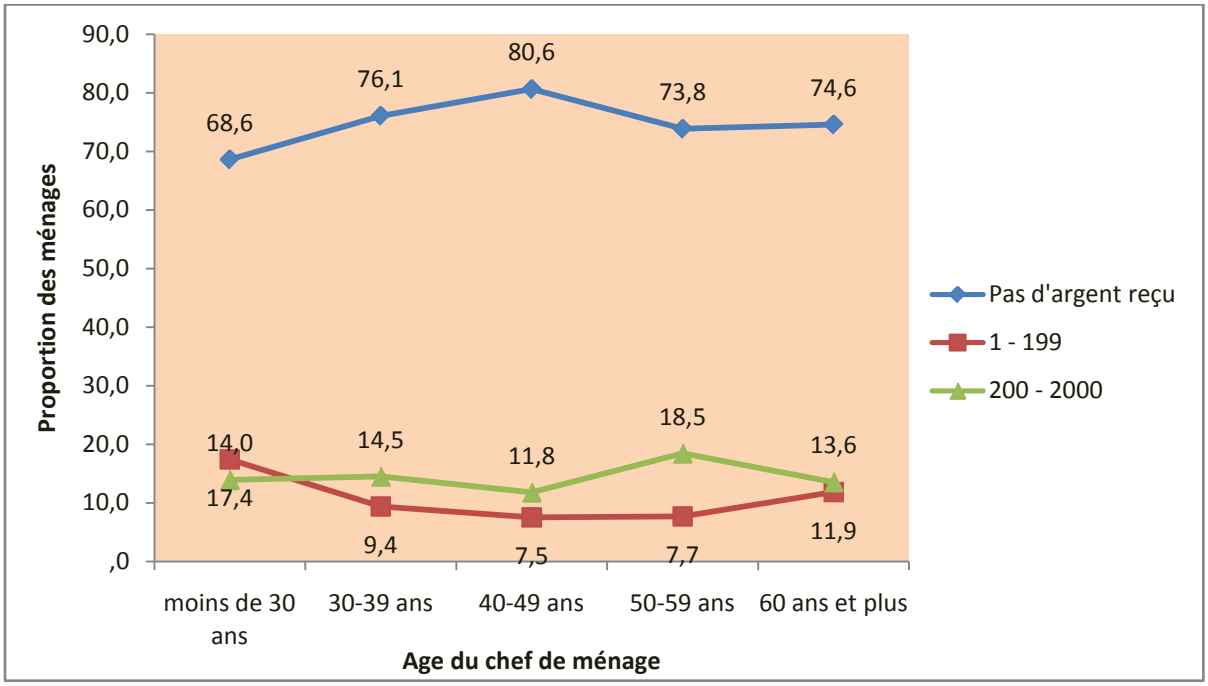

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.4.3. Montant d'argent reçu et niveau d'instruction du chef de ménage

En ce qui concerne l'instruction du chef de ménage (graphique 4.9), les ménages dont le chef a pour niveau d'instruction le secondaire et plus sont ceux ayant une proportion assez élevée de ne pas recevoir de l'argent (76,8 %). On constate également que la proportion des ménages recevant un montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA diminue avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Elle varie de 12,1 % chez les « sans niveau » à 9,5 % chez

les « secondaire et plus ». L'instruction influencerait donc négativement la réception d'un tel montant. Plus le chef de ménage est instruit, moins il en recevra.

S'agissant des montants reçus supérieurs ou égaux à 200 000 FCFA, seuls les ménages dont le chef a pour niveau le « primaire » se distinguent des autres groupes avec 16,3 % contre 13,1 % et 13,7 % respectivement chez les « sans niveau » et les « secondaire et plus ».

Cependant de façon générale, l'association entre le montant d'argent reçu et le niveau d'instruction du chef de ménage n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.9 : Répartition des ménages par montant reçu selon le niveau d'instruction du chef de ménage

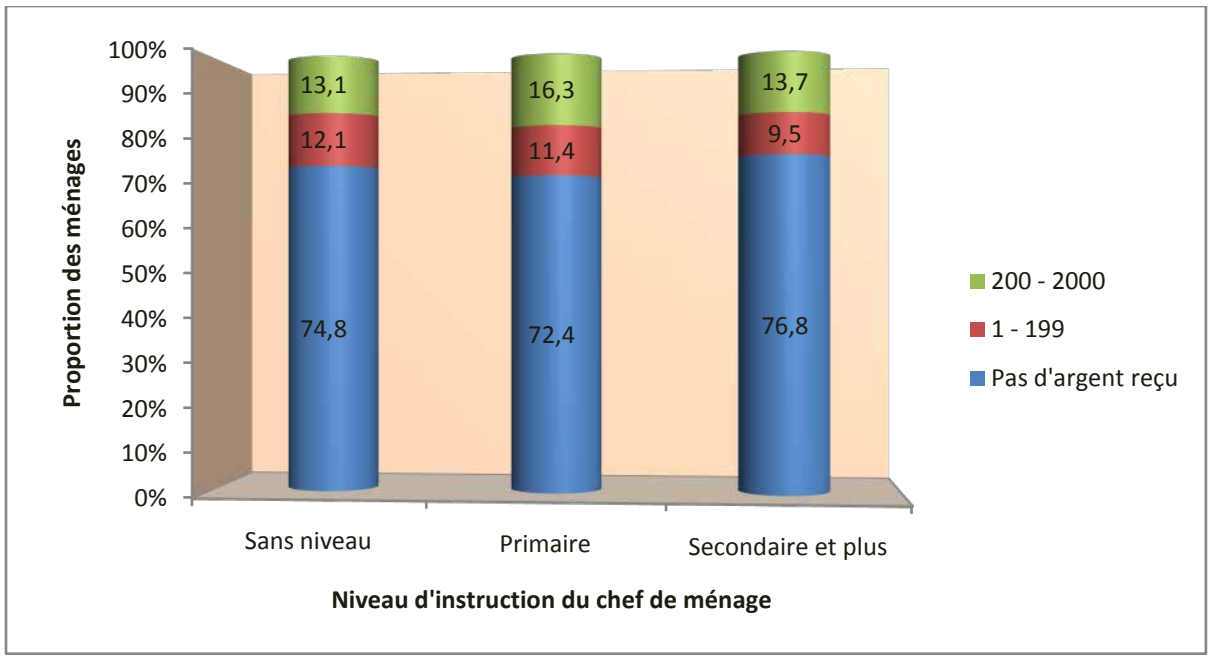

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.4.4. Montant d'argent reçu et situation matrimoniale du chef de ménage

S'agissant de la situation matrimoniale du chef de ménage (graphique 4.10), il n'existe pas de véritable différence entre ménages pour ce qui est des montants reçus. Que le chef de ménage soit en union ou pas, les proportions sont relativement les mêmes pour un montant d'argent quelconque. L'association entre le montant d'argent reçu et la situation matrimoniale du chef de ménage n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.10 : Répartition des ménages par montant reçu selon la situation matrimoniale du chef de ménage

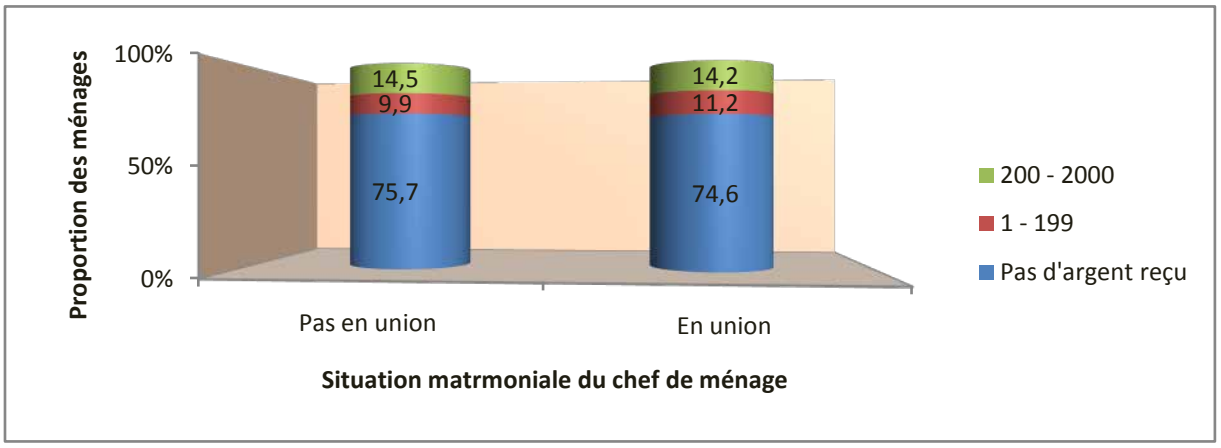

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.4.5. Montant d'argent reçu et situation d'activité du chef de ménage

D'après le graphique 4.11, les ménages dont le chef est non occupé ont une proportion de recevoir un transfert inférieure à celle des ménages dont le chef est occupé, indépendamment du montant, ce qui est assez étonnant au regard de ce à quoi on se serait attendu. La proportion des ménages qui reçoivent un montant supérieur ou égal à 200 000 FCFA est plus élevée chez ceux dont le chef est occupé (14,5 %) comparativement aux ménages ayant un non occupé à leur tête (12,5 %). Le constat est le même pour des montants de moins de 200 000 FCFA. Toutefois, l'association entre le montant d'argent reçu et la situation d'activité du chef de ménage n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.11 : Répartition des ménages par montant reçu selon la situation d'activité du chef de ménage

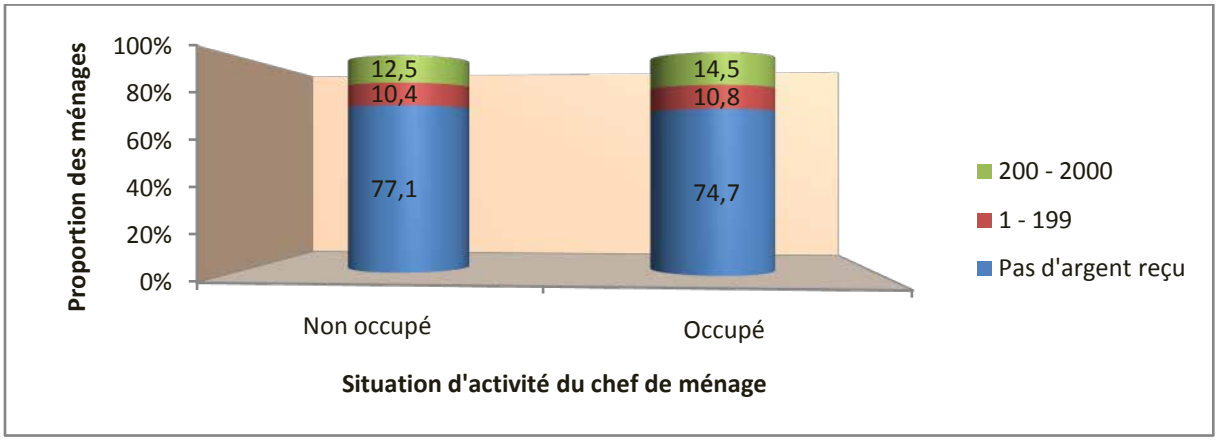

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.4.6. Montant d'argent reçu et groupe socioéconomique du chef de ménage

Selon le groupe socioéconomique du chef de ménage (graphique 4.12), la proportion des ménages qui ne reçoivent pas d'argent est plus élevée chez ceux dont le chef appartient au groupe public/privé formel (79,4 %). Quel que soit le montant reçu, on constate que la proportion des ménages qui reçoivent de l'argent est plus élevée chez les ménages dont le chef appartient au groupe informel agricole. En effet, la proportion des ménages recevant un montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA varie de 5,9 % chez le groupe public/privé formel à 15,2 % chez le groupe informel agricole. Et quant aux montants reçus d'au moins 200 000 FCFA, la proportion de ménages varie ici de 14,7 % chez le groupe public/privé formel à 16,7 % chez le groupe informel agricole.

Le premier rang qu'occupe le groupe informel agricole, quel que soit le montant reçu, peut s'expliquer par la structure même de l'économie camerounaise. En effet, le secteur agricole, est celui qui emploi le plus (60 % de la population active en 2009) bien que n'étant pas celui qui contribue le plus au PIB national. Cette forte dotation en travail relativement au capital implique un salaire d'équilibre bas, d'où des conditions de vie précaires.

Toutefois, l'association entre le montant d'argent reçu et le groupe socioéconomique du chef de ménage n'est pas significative au seuil de 5 %.

Graphique 4.12 : Répartition des ménages par montant reçu selon le groupe socioéconomique du chef de ménage

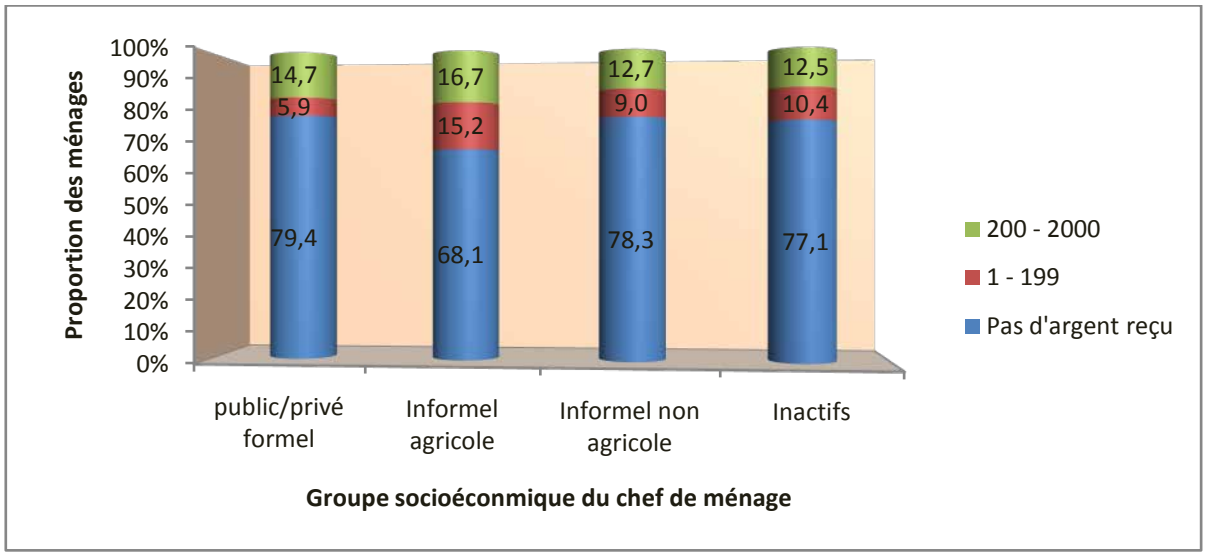

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

4.5. Profil des ménages selon le montant d'argent reçu

L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) est une méthode d'analyse descriptive qui permet de saisir, à partir une approche multidimensionnelle, les relations d'interdépendance entre plusieurs variables qualitatives : elle permet ainsi de pallier aux insuffisances de l'analyse bivariée dans le cadre de la caractérisation des ménages observés par rapport au phénomène étudié.

En supposant qu'il existe certains facteurs latents (en nombre inférieur au nombre de variables observées) responsables de l'interdépendance entre variables, l'AFCM permet d'obtenir un nombre réduit de variables qui permettent de caractériser les ménages par rapport au montant d'argent reçu. Pour mieux caractériser la population étudiée, on peut décider de faire porter l'AFCM sur une partie des variables seulement (Rwenge, 2011).

4.5.1. Caractérisation des axes factoriels

Afin de déterminer le nombre d'axes factoriels à retenir pour l'interprétation, le *« scree test »* ou *« test du coude »* a été utilisé. On observe l'histogramme des valeurs propres et on ne retient que les valeurs qui se trouvent à gauche du point d'inflection ou coude (cf. annexe 4.2). Suivant cette approche, les deux premiers axes ont été retenus. Avec une inertie respective de 18,44 % et 10,42 %, ces axes contribuent à hauteur de 28,9 % à l'inertie totale expliquée par l'ensemble des axes.

Pour interpréter un axe, on identifiera les modalités dont la contribution à la variance expliquée par l'axe i est la plus forte : ce sont celles ayant joué le plus grand rôle dans son positionnement. On dira que l'axe « oppose » ceux qui ont les coordonnées négatives à celles qui ont des coordonnées positives (Rwenge, 2011). Seules les modalités ayant une contribution à la formation de l'axe supérieure ou égale 5,26[14] seront retenues pour la description des axes factoriels.

[14] Cette valeur est obtenue en faisant 100/19 ; 19 étant le nombre de modalités.

Tableau 4.1 : Caractérisation des axes factoriels

Premier axe factoriel		**Second axe factoriel**	
Variables	**Modalités**	**Variables**	**Modalités**
Côté positif de l'axe		**Côté positif de l'axe**	
Niveau d'instruction	Sans niveau	Région de résidence	Autres régions
GSE du chef de ménage	Informel agricole	Niveau de vie du ménage	Moyen
Niveau de vie du ménage	Faible	Taille du ménage	5-7 individus
Taille du ménage	8 individus et plus	Montant d'argent reçu	1-199
Côté négatif de l'axe		**Côté négatif de l'axe**	
Région de résidence	Douala/Yaoundé	Région de résidence	Ex-N/Nord/Ad/Est
Niveau d'instruction	Secondaire et plus	Montant d'argent reçu	200-2 000
Niveau de vie du ménage	Elevé		
Taille du ménage	1-4 individus		

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Le ***premier axe factoriel*** oppose les ménages de niveau de vie faible, comptant 8 individus au moins et dont le chef est sans instruction aux ménages de niveau de vie élevé, comptant 1 à 4 individus et dont le chef a au moins le secondaire comme niveau d'instruction.

Le ***second axe factoriel*** oppose les ménages habitant la région 1 (Extrême-Nord/Nord/Adamaoua/Est) recevant des transferts dont les montants sont généralement d'au moins 200 000 FCFA aux ménages habitant la région 3 (Autres régions) qui eux reçoivent généralement des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA.

4.5.2. Caractérisation des ménages selon le montant d'argent reçu

Le graphique 4.13 met en exergue trois (03) catégories de ménages :

La première est celle des ménages n'ayant pas reçu des transferts au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Ces ménages habitent la région de Yaoundé / Douala (Région 1). Leur niveau de vie est élevé comparativement aux ménages appartenant aux deux autres catégories. Cela peut s'expliquer par le niveau d'instruction élevé du chef de ménage, son groupe socio-économique et la faible taille du ménage. En effet, les chefs de ménage ont pour niveau d'instruction le « secondaire et plus » et on les retrouve dans le public / privé

formel ou dans l'informel non agricole. En ce qui concerne la taille du ménage, celle-ci est la plus petite avec 1 à 4 individus comparativement aux ménages issus des deux autres catégories.

La deuxième catégorie est constituée de ménages ayant reçu un transfert dont le montant est compris entre 1 000 et 200 000 FCFA. On y retrouve les ménages habitant l'ensemble constitué des régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-Ouest (Région 3). Ces ménages ont un niveau de vie moyen et ont à leur tête un chef dont le niveau d'instruction est le « primaire ». La taille du ménage varie de 5 à 7 individus.

La troisième catégorie enfin est celle des ménages ayant reçu un transfert dont le montant est compris entre 200 000 FCFA et 2 000 000 FCFA. Il s'agit des ménages habitant l'ensemble constitué des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est (Région 2). Leur niveau de vie est le plus faible parmi les trois catégories de ménages et ceci peut s'expliquer par le faible niveau d'instruction du chef de ménage, le groupe socio-économique auquel il appartient et la taille du ménage. Les chefs de ménage sont sans instruction et travaillent dans l'informel agricole. Quant à la taille du ménage, elle est la plus grande avec 8 individus et plus.

Graphique 4.13 : Profil des ménages selon le montant d'argent reçu

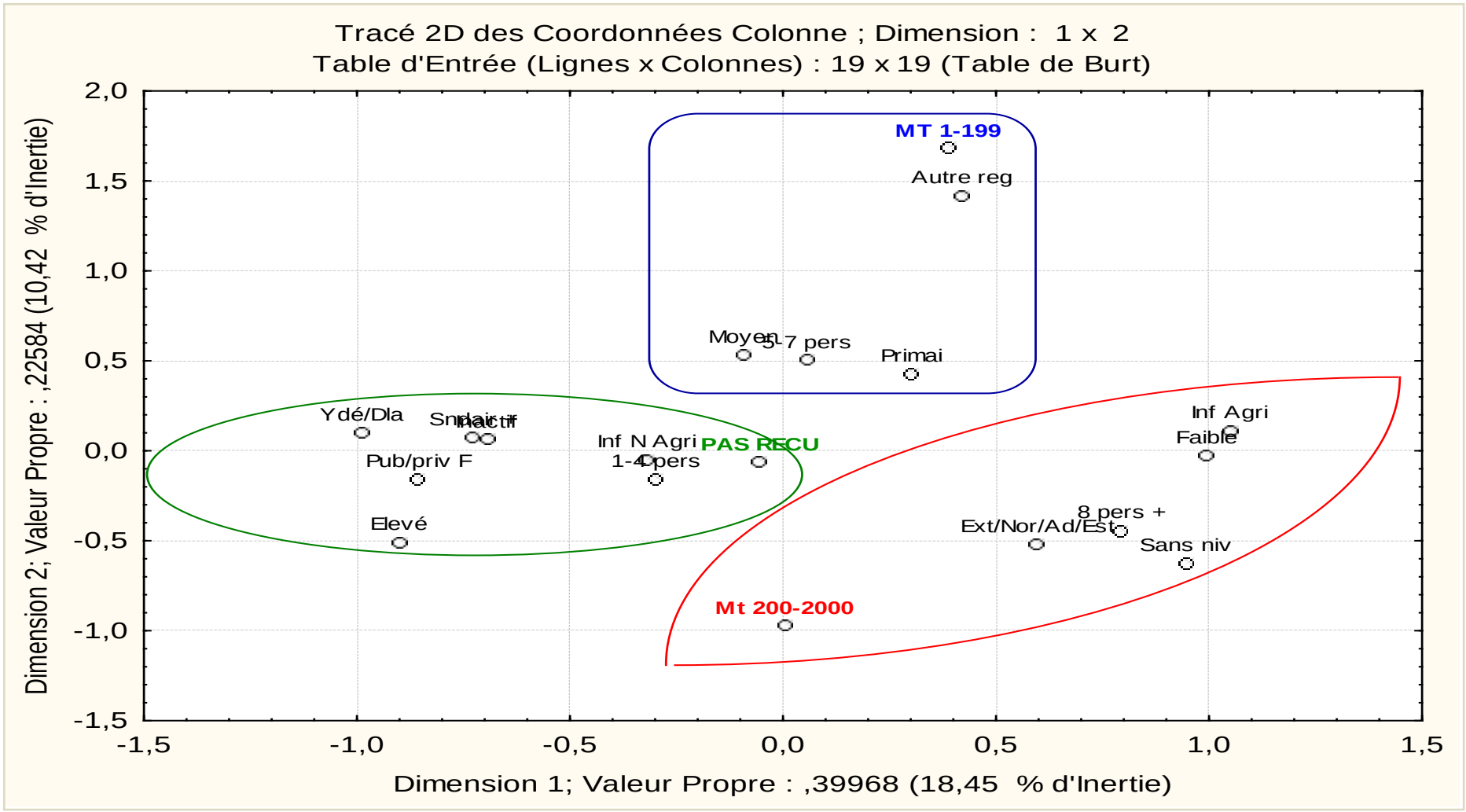

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Nous retenons de ce chapitre que seules deux variables à savoir la région de résidence et le niveau de vie présentent une association significative avec le montant d'argent reçu. Néanmoins, pour certaines variables ne présentant pas de lien statistiquement significatif au niveau bivarié, on a pu au niveau multivarié cette fois, déceler une interdépendance entre les variables observées ; ce qui a permis de dresser le profil des ménages selon le montant d'argent reçu. Toutefois, il n'en demeure pas moins que de telles analyses relèvent de la description et par conséquent elles peuvent être erronées du fait de la non prise en compte d'un certain nombre d'effets nets. Ainsi, ces relations seront, dans le cadre du chapitre 5, de nouveau vérifiées en tenant compte des interactions qui existent entre ces variables conformément au schéma d'analyse présenté au chapitre 2.

CHAPITRE V : ESSAI D'EXPLICATION DE LA RECEPTION DE TRANSFERTS MONETAIRES INTERNATIONAUX

Dans ce chapitre, il est question d'identifier les facteurs susceptibles d'agir sur la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert d'un montant d'argent donné. Une régression logistique multinomiale non ordonnée sera utilisée à cet effet et la méthode pas-à-pas permettra de mettre exergue les mécanismes d'action des différentes variables explicatives sur la variable dépendante. Après avoir répondu à cet objectif, il est essentiel de dégager quelques implications d'une réception de transferts monétaires internationaux par les ménages, principalement sur leurs conditions de vie.

5.1. Description des modèles d'analyse

Les facteurs explicatifs de la réception de transferts monétaires internationaux sont issus du modèle suturé (M9). Afin de mettre en évidence les mécanismes d'action de chacune des variables explicatives sur le montant d'argent reçu, celles-ci sont introduites suivant l'ordre ci-après :

- Modèle 1 (M1) : Montant d'argent reçu + Région de résidence
- Modèle 2 (M2) : M1 + Situation matrimoniale du chef de ménage
- Modèle 3 (M3) : M2 + Niveau d'instruction du chef de ménage
- Modèle 4 (M4) : M3 + Groupe socioéconomique du chef de ménage
- Modèle 5 (M5) : M4 + Niveau de vie du ménage
- Modèle 6 (M6) : M5 + Sexe du chef de ménage
- Modèle 7 (M7) : M6 + Age du chef de ménage
- Modèle 8 (M8) : M7 + Présence d'individus à charge
- Modèle 9 (M9) : M8 + Taille du ménage

5.1.1. Adéquation du modèle aux données

Le khi-carré du modèle, obtenu par la soustraction entre la Log vraisemblance du modèle sans variables explicatives et celle du modèle saturé (M9), vaut 66,8 et est significatif au seuil de 1 %. Ceci laisse entendre qu'au moins une variable indépendante exerce une

influence sur le montant d'argent reçu. Le pseudo-R carré (19,1 %) suggère une performance acceptable du modèle.

Tableau 5.1 : Test de significativité globale des paramètres estimés

	-2 log vraisemblance	Khi-deux	degrés de liberté	Prob.
Constante uniquement	615,772			
Final	548,984	66,79	36	,001

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Mieux encore, la commande « lroc » du logiciel **STATA**, nous renseigne également sur l'adéquation du modèle bien que celle-ci ne s'exécute uniquement dans le cadre d'une régression logistique binaire. Toutefois, elle peut être appliquée ici dans la mesure où on avait la possibilité d'estimer en lieu et place d'un logit multinomial, deux logits binaires avec une même catégorie de référence dans les deux cas.

La surface en-dessous de la courbe, obtenue à l'aide de cette commande, nous permet d'évaluer l'adéquation du modèle. Dans le cas de cette étude (graphique 5.1), cette surface est de 0,75 et 0,70 respectivement pour la réception de montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, et pour celle de montants supérieurs ou égaux à 200 000 FCFA. Nous pouvons donc dire que notre modèle est dans l'ensemble acceptable.

Graphique 5.1 : Evaluation du pouvoir discriminant du modèle saturé (M9)

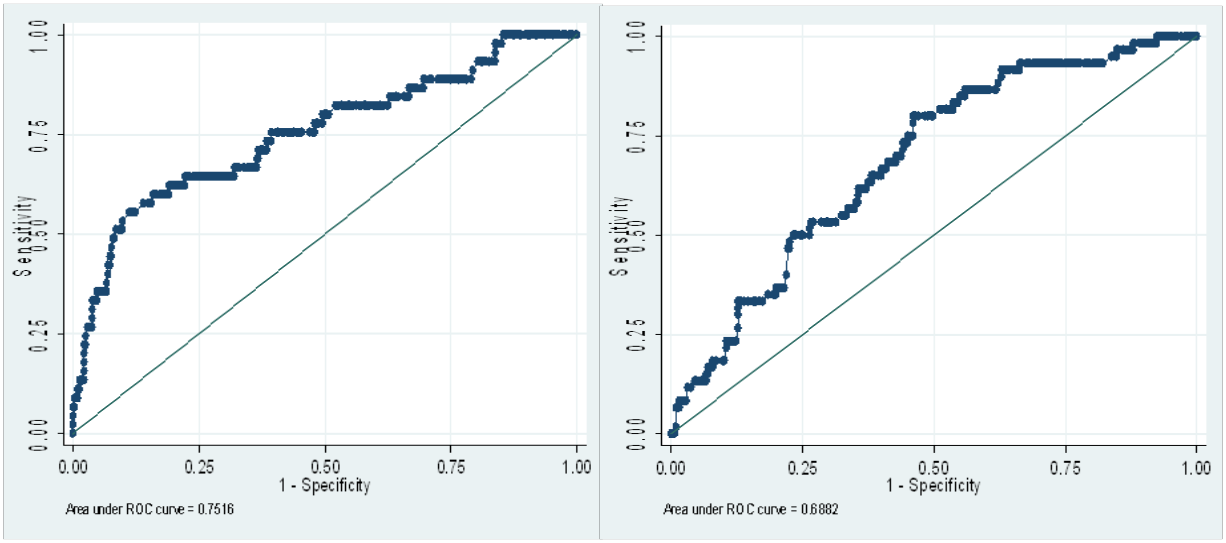

Montant d'argent reçu (1-199) | **Montant d'argent reçu (200-2 000)**

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

5.1.2. Facteurs explicatifs de la réception de transferts monétaires

Il ressort du modèle M9, que les facteurs explicatifs, classés par ordre de contribution, du montant des transferts reçus sont : *la région de résidence, la taille du ménage, le niveau de vie du ménage* et *le groupe socioéconomique du chef de ménage*. Pour ce qui est d'un montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, seules la région de résidence, le groupe socioéconomique et la taille du ménage ont une influence significative sur la réception d'un tel montant. Quant au montant compris entre 200 000 et 2 000 000 FCFA, la région de résidence et le niveau de vie ont une influence significative.

Tableau 5.2 : Contribution des variables à l'explication du montant d'argent reçu.

Rang	Variables	Chi-deux du modèle saturé	Chi-deux du modèle sans la variable	Contribution (en %)
1	Région	66,79	45,12	32,4
2	Taille du ménage	66,79	50,30	24,7
3	Niveau de vie du ménage	66,79	54,13	19,0
4	GSE du CM	66,79	61,15	8,4

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

5.1.2.1. Influence de la région de résidence

La région de résidence exerce une influence significative sur la réception des deux catégories de montants. Les ménages habitant la région 3 (Autres régions) ont 5,3 fois plus de chances de recevoir un montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA que les ménages habitant la région 2 (Extrême-Nord/Nord/Adamaoua/Est), toutes choses étant égales par ailleurs. En ce qui concerne les montants d'au moins 200 000 FCFA, les ménages habitant la région 3 ont 81 % moins de chances de recevoir ce montant d'argent que les ménages de la région 2.

D'un montant à l'autre, nous remarquons que l'ordre des chances est inversé chez un même groupe. Les ménages de la région 2 ont de fortes chances de recevoir des montants d'au moins 200 000 FCFA, mais moins lorsqu'il s'agit de montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA ; la situation contraire est observée chez les ménages de la région 3. En effet, les ménages de la région 3 ont 96 % moins de chances de recevoir un montant d'au moins 200 000 FCFA qu'un montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA par rapport aux ménages

de la région 3, ce qui confirme le profil dressé précédemment. De tels résultats peuvent s'expliquer par la différence de niveau de vie des ménages vivant dans ces deux régions. Les ménages se localisant dans la région 2 ont un niveau de vie, mesuré par les dépenses moyennes annuelles par équivalent-adulte, parmi les plus faibles du pays contrairement aux ménages habitant la région 3 (INS, 2008) ; ce qui expliquerait que l'on retrouve dans cette même région la proportion la plus élevée de ménages ayant reçu de transferts internationaux (voir carte 1.2). Afin de réduire voire d'éliminer ce gap, les ménages de la région 2 reçoivent moins de montants compris entre 1000 et 200 000 FCFA mais davantage de montants supérieurs ou égaux à 200 000 contrairement aux ménages qui habitent la région 3.

Au plan régional, le Sud-Ouest, l'Ouest, le Sud et le Littoral ont un taux de pauvreté d'environs 30% contre 41,2% dans la région du Centre. Il avoisine 50% dans le Nord-Ouest, l'Est et l'Adamaoua, et est au-delà de 60% dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Près de 40% d'individus classés dans le quintile le plus pauvre au Cameroun vivent dans l'Extrême-Nord et 17% dans le Nord (INS, 2008).

Aussi, l'analyse de la structure des dépenses des ménages camerounais révèle que les dépenses de consommation occupent le premier rang chez les ménages de la région 2, avec près de 50 % du total des dépenses, suivi des dépenses de logement contrairement aux autres régions (INS, 2008). Ceci montre que ces ménages ont du mal à satisfaire leurs besoins essentiels d'où cette propension élevée à recevoir davantage des montants d'au moins 200 000 FCFA que des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA.

Le dynamisme économique de chacune de ces régions peut également justifié de tels résultats. Les régions les plus touchées par le sous-emploi[15], en l'occurrence l'Extrême-Nord et le Nord (où le taux de sous-emploi excède 80 % contre un taux global de 69,6 % d'après l'ECAM3), sont celles qui abritent les ménages ayant plus de chances de recevoir des montants importants, c'est-à-dire d'au moins 200 000 FCFA, par rapport aux ménages des autres régions du pays. Ce résultat paraît assez paradoxal lorsqu'on le compare à celui obtenu par Lerch (2006) en Albanie. L'auteur montre en effet que les ménages habitant les préfectures les plus économiquement dynamiques (avec d'importantes créations d'entreprises), présentent une probabilité élevée de bénéficier de *remittances*.

[15] Le sous-emploi vise à quantifier les actifs qui sont soit en chômage soit en situation de sous-utilisation sur le marché en termes de nombre d'heures travaillées involontairement en deçà du volume horaire hebdomadaire fixé par la loi ou gagnant moins qu'un revenu minimum fixé par la loi.

De même, le faible taux d'urbanisation de la région 2 expliquerait la forte propension des ménages habitant cette région à recevoir des montants d'au moins 200 000 FCFA par rapport aux ménages se localisant dans la région 3. En 2010, le taux d'urbanisation de la région 2 était de 29,1 % contre 60 % pour la région 3 (BUCREP[16], 2010). Selon l'INS (2008), les régions moins urbanisées sont les plus touchées par le sous-emploi, du fait des activités exercées essentiellement dans l'agriculture traditionnelle ou le secteur informel non agricole.

L'hypothèse qui veut que les ménages habitant l'ensemble constitué des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est ont plus de chances de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, comparativement aux ménages d'autres régions est bel et bien confirmée.

5.1.2.2. Influence de la taille du ménage

La taille du ménage exerce une influence significative sur les montants reçus par les ménages, notamment ceux compris entre 1 000 et 200 000 FCFA. Les ménages de 5 à 7 individus ont 2,7 fois plus de chances de recevoir un tel montant que ceux d'un à quatre individus, toutes choses égales par ailleurs.

On remarque que le niveau de vie qui était significatif au modèle (M8) perd cette significativité avec l'ajout de la taille du ménage dans le modèle (M9). Ceci veut dire que l'influence du niveau de vie sur la réception de montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA se fait de manière indirecte via la taille du ménage.

Un ménage de grande taille est synonyme de besoins plus importants (tout au moins en termes d'alimentation). En effet, selon l'ECAM3, le taux de pauvreté augmente avec la taille du ménage : il varie de 7,1% dans les ménages unipersonnels à 57,6% dans les ménages pléthoriques (8 personnes et plus). Ces résultats sont conforment à ceux obtenus par des auteurs tels que Itzigsohn (1995), Diagne et Rakotonarivo (2010).

L'hypothèse d'une augmentation des chances de recevoir un montant d'argent donné avec la taille du ménage est par conséquent confirmée.

[16] Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population.

5.1.2.3. Influence du niveau vie du ménage

S'agissant du niveau de vie, son influence se limite uniquement aux montants d'au moins 200 000 FCFA. Les ménages de niveau de vie faible ont 3 fois plus de chances de recevoir un tel montant que les ménages de niveau de vie moyen ; alors que les ménages de niveau de vie élevé ont 2,4 fois plus de chances de recevoir ce même montant par rapport aux ménages moyens. Aussi, les ménages de niveau de vie faible ont 4,2 fois plus de chances de recevoir un montant d'au moins 200 000 FCFA qu'un montant compris entre 1 000 et 200 000 FCFA par rapport aux ménages de niveau de vie moyen et les ménages de niveau de vie élevé 5,8 fois plus par rapport à ce même groupe de référence. Ces résultats sont assez paradoxaux dans la mesure où la probabilité de recevoir un transfert devrait, d'après la littérature, diminuer avec l'amélioration des conditions d'existence du ménage.

Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que la proportion des ménages qui reçoivent ces montants est plus élevée chez les ménages de niveau de vie élevé (19,3 %) que chez les deux autres groupes de ménages (16,4 % et 7,1 % respectivement pour les ménages de niveau de vie faible et moyen). Des résultats similaires ont été obtenus par la DPEE[17] (2008) dans le cadre d'une étude sur l'*Impact des transferts des migrants sur la pauvreté au Sénégal* ; les données utilisées étant celle de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) réalisée en 2001. D'après cette étude, la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert croit avec son revenu ; il en résulte donc un creusement des inégalités qui peut s'expliquer par le fait que les ménages bénéficiaires de transferts ne sont pas parmi les plus pauvres.

5.1.2.4. Influence du groupe socioéconomique du chef de ménage

S'agissant du groupe socioéconomique, il exerce une influence sur les montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA. Les ménages appartenant au groupe informel agricole ont 2,5 fois plus de chances de recevoir de ce montant que ceux appartenant au groupe informel non agricole.

Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que le secteur primaire notamment agricole est celui qui emploie le plus de facteurs à forte intensité en travail (60 % de la population active en 2009) relativement au capital. Cela implique, d'après la théorie néoclassique sur la

[17] Direction de la prévision et des études économiques, Ministère de l'économie et des finances du Sénégal.

migration, un salaire d'équilibre bas et par conséquent des conditions de vie pas assez bonnes pour ces ménages. D'après l'ECAM3, les exploitants agricoles forment de loin le groupe le plus pauvre, avec un taux de pauvreté de près de 60% contre 34 % chez les inactifs (étudiants[18] et inactifs temporaires). Ce type de ménages concentre plus des trois quarts de la population pauvre en 2007 et le risque relatif d'être pauvre pour ces ménages est 2,6 fois plus grand que celui des ménages dont le chef travaille dans l'informel non agricole. Par ailleurs, les conditions de vie de ces ménages sont très souvent soumises aux aléas de la production. Ces ménages *« vivent au rythme des saisons »* et les bouleversements climatiques que connaissent de plus en plus l'ensemble des pays du monde n'arrangent guère les choses. Ils disposent en général d'un capital et de ressources très faibles pour assurer une bonne productivité et constituer des réserves.

Bien que n'étant pas significatif au seuil de 5 %, on remarque que l'âge du chef de ménage exerce une influence sur les montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA au seuil de 10 %. En effet, les ménages dirigés par des jeunes (moins de 30 ans) ont 2,4 fois plus de chances de recevoir un tel montant que ceux dirigés par des adultes (30-39 ans). Ce résultat est bien conforme aux attentes théoriques.

[18] Ils reçoivent généralement des transferts de leurs parents.

Tableau 5.3 : Effets bruts et nets des variables explicatives sur la réception des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA

Variables (modalités)	**Effets bruts**	**Effets nets**								
		M1	**M2**	**M3**	**M4**	**M5**	**M6**	**M7**	**M8**	**M9**
Région	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
Yaoundé / Douala	1,01	1,01	1,01	1,35	1,73	1,75	1,84	2,23	2,21	2,01
Autres régions	2,93 ***	2,93 ***	3,12 ***	3,76 ***	3,47 ***	3,18 **	3,30 ***	4,97 ***	4,53 ***	5,26 ***
Ex.-Nord/Nord/Adamaoua/Est	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Situation matri. du CM			ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Pas en union	0,87		0,74	0,71	0,70	0,77	0,91	0,74	0,76	0,80
En union	réf.		réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Niveau d'instruction du CM				ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Sans niveau	1,03			1,40	1,37	1,33	1,36	1,61	1,57	1,92
Primaire	réf.			réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Secondaire et plus	0,78			0,78	0,92	1,04	1,04	0,71	0,73	0,72
GSE du CM					ns	ns	ns	*	**	**
Public / privé formel	0,64				0,65	0,69	0,68	0,98	0,98	0,98
Informel agricole	1,94 *				1,76	1,72	1,71	2,35 *	2,38 *	2,52 **
Informel non agricole	réf.				réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Inactifs	1,17				1,09	1,14	1,15	1,31	1,27	1,56
Niveau de vie						*	*	**	**	*
Faible	1,00					0,83	0,86	0,69	0,71	0,61
Moyen	réf.					réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Elevé	0,36 **					0,45 *	0,43 *	0,34 **	0,34 **	0,41 *
Sexe du CM							ns	ns	ns	ns
Masculin	réf.						réf.	réf.	réf.	réf.
Féminin	0,90						0,72	0,87	0,95	0,96
Age du CM								*	*	*
Mois de 30 ans	2,06 *							2,17 *	2,17 *	2,43 *
30-39 ans	réf.							réf.	réf.	réf.
40-49 ans	0,76							0,49	0,50	0,47
50-59 ans	0,84							0,37	0,38	0,41
60 ans et plus	1,29							0,45	0,20	0,20
Présence d'indiv. à charge									ns	ns
Oui	1,78								2,98	3,24
Non	réf.								réf.	réf.
Taille du ménage										**
1-4 individus	réf.									réf.
5-7 individus	1,68									2,65 **
8 individus et plus	0,38									0,60

Tableau 5.4 : Effets bruts et nets des variables explicatives sur la réception des montants d'au moins 200 000 FCFA

Variables (modalités)	**Effets bruts**	**Effets nets**								
		M1	**M2**	**M3**	**M4**	**M5**	**M6**	**M7**	**M8**	**M9**
Région		**	**	**	**	**	**	**	**	**
Yaoundé / Douala	0,83	0,83	0,83	0,76	0,96	1,02	1,03	1,01	1,02	1,00
Autres régions	0,29**	0,29 **	0,28 **	0,26 **	0,24 **	0,26 **	0,27 **	0,23 **	0,22 **	0,19 **
Ex.-Nord/Nord/Adamaoua/Est	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Situation matri. du CM			ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Pas en union	1,01		1,10	1,08	1,13	1,00	1,13	1,18	1,18	1,01
En union	réf.		réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Niveau d'instruction du CM				ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Sans niveau	0,78			0,65	0,65	0,67	0,68	0,66	0,64	0,58
Primaire	réf.			réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Secondaire et plus	0,79			0,83	0,92	0,80	0,80	0,84	0,86	0,89
GSE du CM					ns	ns	ns	ns	ns	ns
Public / privé formel	1,15				1,11	1,10	1,09	1,04	1,04	1,06
Informel agricole	1,51				1,86	1,91	1,87	1,76	1,78	1,68
Informel non agricole	réf.				réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Inactifs	1,00				1,05	1,02	1,05	0,93	0,93	0,90
Niveau de vie						**	**	**	**	**
Faible	2,56					2,24*	2,28*	2,32*	2,34*	2,95 **
Moyen	réf.					réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Elevé	2,80 ***					2,95**	2,89**	2,89**	2,87**	2,44 **
Sexe du CM							ns	ns	ns	ns
Masculin	réf.						réf.	réf.	réf.	réf.
Féminin	0,71						0,74	0,73	0,75	0,76
Age du CM								ns	ns	ns
Mois de 30 ans	1,06							1,02	1,03	0,91
30-39 ans	réf.							réf.	réf.	réf.
40-49 ans	0,77							0,91	0,92	1,02
50-59 ans	1,31							1,66	1,68	1,93
60 ans et plus	0,95							1,32	1,01	1,19
Présence d'individus à charge									ns	ns
Oui	1,05								1,60	1,45
Non	réf.								réf.	réf.
Taille du ménage										ns
1-4 individus	réf.									réf.
5-7 individus	0,70									0,56
8 individus et plus	0,67									0,44
Chi2		15.90	16.87	19.84	25.19	37.36	38.27	53.07	54.30	66.79
Significativité du Chi2		***	***	**	*	**	**	***	***	***
Pseudo R^2 (Nagelkerke) (en %)		4,8	5,1	6	7,6	11,1	11,3	15,4	15,8	19,1

**** Significatif au seuil de 1%, ** Significatif au seuil de 5%, * Significatif au seuil de 10%, ns Non significatif*

Tableau 5.5 : Effets bruts et nets des variables explicatives sur la réception des montants d'au moins 200 000 FCFA (Réf. 1 000–199 000 FCFA)

Variables (modalités)	**Effets bruts**	**Effets nets**								
		M1	**M2**	**M3**	**M4**	**M5**	**M6**	**M7**	**M8**	**M9**
Région	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
Yaoundé / Douala	0,82	0,82	0,80	0,60	0,66	0,70	0,68	0,47	0,48	0,48
Autres régions	0,10 ***	0,10 ***	0,07 ***	0,06 ***	0,06 ***	0,08 ***	0,07 ***	0,04 ***	0,04 ***	0,04 ***
Ex.-Nord/Nord/Adamaoua/Est	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Situation matri. du CM			ns	ns	ns	Ns	ns	ns	ns	ns
Pas en union	1,16		2,04	2,31 *	2,31	1,89	1,74	2,28	2,32	1,75
En union	réf.		réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Niveau d'instruction du CM				ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Sans niveau	0,75			0,44	0,44	0,50	0,50	0,34	0,36	0,31
Primaire	réf.			réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Secondaire et plus	1,01			0,92	0,84	0,60	0,60	0,90	0,94	1,30
GSE du CM					ns	ns	ns	ns	ns	ns
Public / privé formel	1,78				1,87	1,07	1,09	0,87	0,88	0,98
Informel agricole	0,78				1,25	1,59	1,61	1,11	1,17	1,13
Informel non agricole	réf.				réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Inactifs	0,85				1,18	1,03	0,97	1,21	1,31	1,03
Niveau de vie	***					***	***	***	***	**
Faible	2,55 *					1,81	1,78	2,60	2,62	4,22 **
Moyen	réf.					réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Elevé	7,71 ***					6,81 ***	6,78 ***	7,62 ***	7,79 ***	5,82 **
Sexe du CM							ns	ns	ns	ns
Masculin	réf.						réf.	réf.	réf.	réf.
Féminin	0,78						1,28	0,87	0,75	0,76
Age du CM								ns	ns	ns
Mois de 30 ans	0,52							0,39	0,39	0,42
30-39 ans	réf.							réf.	réf.	réf.
40-49 ans	1,02							1,46	1,47	2,30
50-59 ans	1,55							5,00 *	5,12 *	6,40 *
60 ans et plus	0,74							2,55	5,90	7,53
Présence d'indiv. à charge									ns	ns
Oui	0,60								0,30	0,27
Non	réf.								réf.	réf.
Taille du ménage	***									*
1-4 individus	réf.									réf.
5-7 individus	0,42 **									0,27 *
8 individus et plus	1,75									0,87

Après avoir identifié les facteurs explicatifs de la réception de transferts monétaires internationaux suivant leurs montants, il est important que l'on s'intéresse à leur impact sur les conditions de vie des ménages qui en bénéficient. Il s'agit là d'une question importante au vue de leurs nombreux effets positifs sur le développement des économies d'origine. De plus, la connaissance ces effets serait d'un atout majeur pour l'Etat du Cameroun engagé depuis plusieurs décennies déjà dans la lutte contre la pauvreté.

5.2. Transferts monétaires internationaux et condition de vie des ménages

Après avoir identifié les facteurs explicatifs de la réception de transferts monétaires internationaux suivant leurs montants, il est important que l'on s'intéresse à leur incidence sur les conditions de vie des ménages qui en bénéficient. Il s'agit là d'une question importante au vue de leurs nombreux effets positifs sur le développement des économies d'origine. De plus, la connaissance ces effets serait d'un atout majeur pour l'Etat du Cameroun engagé depuis plusieurs décennies déjà dans la lutte contre la pauvreté.

Pour évaluer l'impact des transferts monétaires sur la pauvreté, il faudrait que ceux-ci en soient la « cause », c'est-à-dire que la réception de transferts par le ménage entraine une amélioration de ses conditions de vie. Cela suppose donc une double condition à satisfaire à savoir l'existence d'une relation fonctionnelle entre ces deux variables, d'une part, et l'antériorité temporelle de la cause sur l'effet, d'autre part ; la cause étant la réception de transfert et l'effet l'amélioration des conditions d'existence. Il ressort des analyses précédentes qu'il existe bel et bien une relation fonctionnelle entre le niveau de vie et la réception de transferts par le ménage. Cependant, la seconde condition, c'est-à-dire l'antériorité temporelle de la cause sur l'effet, ne saurait être vérifiée compte tenu du caractère transversal des données. En effet, cette dernière condition ne peut être vérifiée qu'en présence d'un échantillon apparié ; c'est-à-dire qu'il aurait fallu qu'on observe un même groupe de ménages avant et après la réception de transferts par ceux-ci.

Toutefois, il existe des méthodes approximatives, malgré leurs limites, qui permettent d'évaluer l'impact d'une variable sur une autre. Dans le cadre d'études similaires, Mangalu (2010), Lututala et Mangalu (2010), Diagne, Rakotonarivo (2010), la DPEE (2008) et Itzigsohn (1995), à partir d'une approche comparative, ont mis en exergue l'incidence des transferts sur les conditions de vie des ménages congolais, sénégalais et du Bassin caribéen.

Cette méthode consiste à scinder les ménages en sous-groupes selon leur statut migratoire et comparer leurs conditions d'existence. Une différence entre ces sous-groupes pourrait être considérée comme étant la contribution des transferts de fonds à l'amélioration des conditions de vie des ménages.

Dans cette étude, l'approche monétaire notamment celle relative aux dépenses, a été choisie pour appréhender les conditions de vie du ménage. Celle-ci a l'avantage de tenir compte de la conjoncture alors que la possession de biens, utilisée dans l'approche non monétaire, se fait en général de manière progressive dans le temps et est donc difficilement rattachable à l'émigration ; dans certains cas, ces biens peuvent être dans le ménage bien avant même le départ du migrant. L'approche monétaire évaluerait mieux les conditions de vie du ménage car, de même que la réception de transferts, elle porte sur les 12 derniers mois précédant la date de l'enquête. Ce choix s'appuie sur les positions de certains auteurs dont celle d'Adams (1991) qui propose, pour évaluer l'impact des transferts, de confronter les parts de revenus que consacrent les ménages aux différentes dépenses en fonction de leur position sur l'échelle de revenus mais aussi de leur statut migratoire.

La méthodologie utilisée dans cette étude s'inspire de celle de la DPEE (2008). Un échantillon de ménages découpé en deux (02) sous-groupes a été utilisé. Ces groupes sont :

- Les ménages sans émigrants et ne recevant pas de transferts ;
- Les ménages ayant au moins un émigrant et recevant des transferts de l'extérieur.

Grâce à une fonction linéaire simple, des estimations des dépenses par tête ont été effectuées à partir du premier sous-groupe et les coefficients obtenus ont été appliqués au second groupe pour obtenir leurs dépenses par tête sans transfert. La série ainsi obtenue a été comparée aux dépenses par tête effectives, c'est-à-dire qui tiennent compte des transferts. L'écart obtenu pourrait ainsi être considéré comme l'apport des transferts dans l'amélioration des conditions de vie des ménages.

L'équation du modèle utilisé est de la forme :

$$Y_i = \beta X_i + \varepsilon \qquad (1)$$

Avec

Y_i : Les dépenses par tête du ménage i ;

X_i : Le vecteur des variables explicatives ;

ε : Le terme d'erreur

Les variables explicatives retenues sont la taille du ménage, le nombre de dépendants, le nombre d'actifs occupés et le nombre d'instruits dans le ménage.

En effet, la taille du ménage influence de manière négative la dépense par tête dans un ménage. Si la taille du ménage s'accroit et que le revenu du ménage reste inchangé alors la dépense par tête diminue, toutes choses étant égales par ailleurs. S'agissant du nombre de dépendants, plus ils ont nombreux, plus la dépense par tête sera faible. A l'opposé, la dépense par tête augmente avec le nombre d'instruis et d'actifs occupés présents dans un ménage. En général, l'instruction détermine la situation d'activité d'un individu et par conséquent le revenu du ménage.

L'équation (1) peut s'écrire de la façon suivante :

$$Log(Dep_i) = \beta_0 + \beta_1 Log(Taille_i) + \beta_2 Dépend_i + \beta_3 Actif_i + \beta_4 Instruit_i + \varepsilon_i \qquad (2)$$

L'estimation des paramètres du modèle a porté sur les ménages sans émigrants et n'ayant pas reçu de transferts au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête soit 7690 ménages. Les signes des différents paramètres sont conformes à la littérature et le modèle est relativement adéquat. L'équation obtenue est la suivante :

$$Log(Dep_i) = 13,337 - 0,608*Log(Taille_i) - 0,086*Dépend_i + 0,121*Instruit_i \qquad (3)$$

$R^2 = 39\ \%$

Après avoir estimé les paramètres du modèle, ces derniers ont été appliqués au sous-groupe constitué de ménages ayant reçu un transfert de l'extérieur au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête soit 109 ménages. La série ainsi obtenue correspond à une estimation de leurs dépenses par tête en l'absence de transferts qui est comparée à leurs dépenses par tête observées. Les résultats de cet exercice sont résumés dans les tableaux 5.6, 5.7 et 5.8.

Il ressort du tableau 5.6 que les transferts ont un impact positif sur les dépenses par tête des ménages qui en bénéficient, comme on pouvait s'y attendre. Les transferts reçus sont

[19] La variable Nombre d'actifs a été supprimée du modèle du fait de sa forte corrélation avec la taille du ménage.

à l'origine d'une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête des ménages camerounais.

Tableau 5.6 : Estimation des dépenses par tête (en FCFA)

	Sans transferts	Avec transferts	Ecart en pourcentage
Dépense par tête	374 637	548 762	+ 31,7

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Cependant, les transferts profitent plus aux non pauvres[20] qu'aux pauvres (tableau 5.7), ce qui est paradoxale si l'on se réfère à la littérature. La réception de transferts chez les non pauvres entraine une augmentation de 43,8 % de leurs dépenses par tête. Cette hausse est de 60 % chez les ménages appartenant au quintile le plus riche. De tels résultats pourraient s'expliquer par le fait que les ménages bénéficiaires de transferts internationaux sont majoritairement des non pauvres (62,4 %). Ce résultat est confirmé par l'un des résultats précédemment obtenus : un ménage de niveau de vie élevé a plus de chances de recevoir un transfert d'au moins 200 000 FCFA qu'un ménage moyen.

Tableau 5.7 : Estimation des dépenses par tête par quintile de bien-être (en FCFA)

		Sans transferts	Avec transferts	Ecart en pourcentage
Niveau de vie	**Pauvres**	276 847	180 396	- 53,5
	Non pauvres	433 598	770 865	+ 43,8
Quintile de bien-être	**Q1**	217 301	130 438	- 66,6
	Q2	337 677	231 907	- 45,6
	Q3	363 283	332 948	- 09,1
	Q4	395 215	512 847	+ 22,9
	Q5	508 715	1 257 584	+ 59,5

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Lorsqu'on analyse la structure des dépenses des ménages par niveau de vie selon le statut migratoire (graphiques 5.2 et 5.3), on observe là également que les transferts profitent plus aux ménages non pauvres qu'aux pauvres. On constate chez les non pauvres que les ménages qui bénéficient de transferts ont des dépenses moyennes, quel que soit le type de

[20] En 2007, le seuil de pauvreté au Cameroun était de 269 443 FCFA par équivalent-adulte et par an soit environs 22 454 FCFA par mois ou 738 FCFA par jour.

besoin, supérieures à celles des ménages n'ayant aucun émigrant, ce qui n'est pas le cas chez les pauvres.

Graphique 5.2 : Structure des dépenses des ménages non pauvres selon le statut migratoire

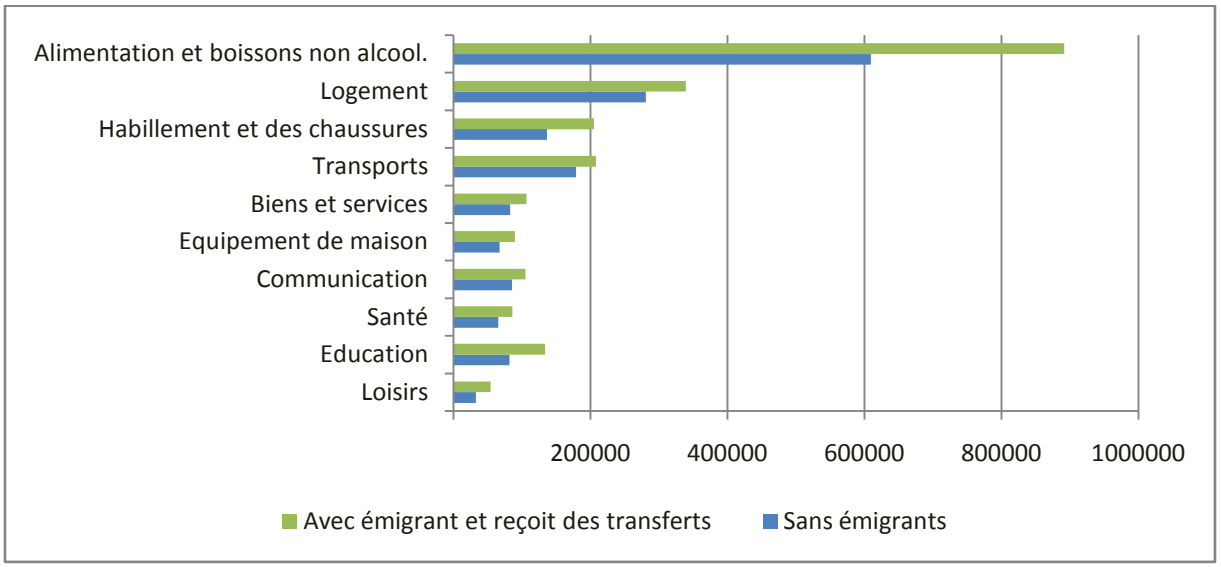

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Graphique 5.3 : Structure des dépenses des ménages pauvres selon le statut migratoire

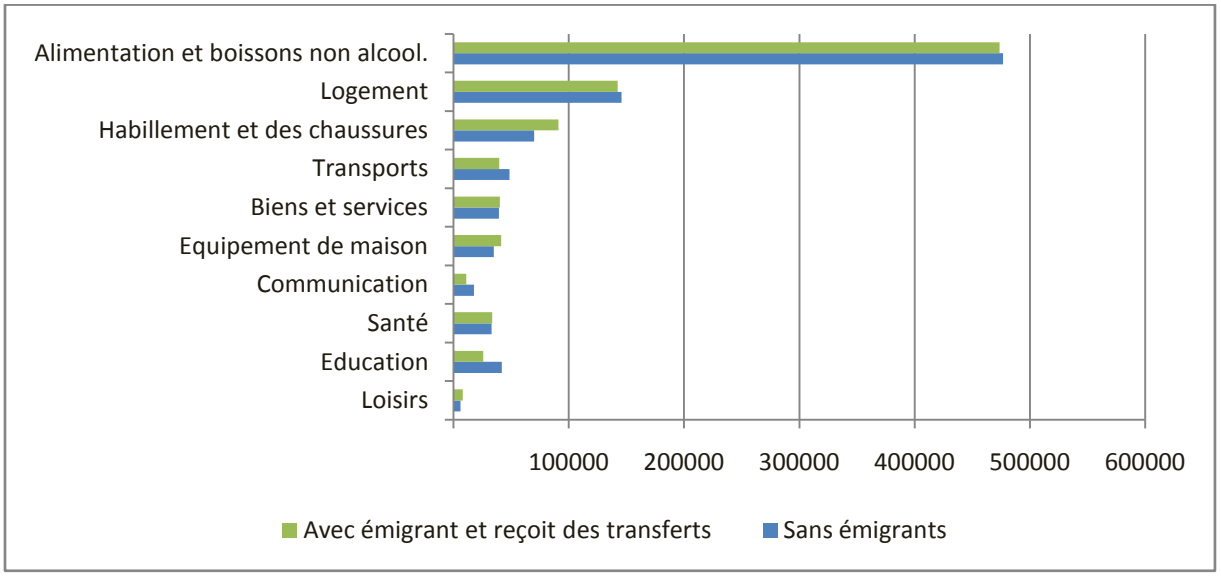

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

S'agissant de l'impact des transferts internationaux sur l'incidence de la pauvreté[21] (tableau 5.8), 28,4 % des 109 des ménages bénéficiaires vivaient en-dessous du seuil de pauvreté en l'absence de transferts. En présence de transferts, 37,6 % de ces ménages vivent

[21] Pourcentage des pauvres au sein d'une population.

sous le seuil de pauvreté, soit une hausse de 22 % : les transferts internationaux ne permettraient pas une baisse de l'incidence de la pauvreté. Ils seraient en quantité insuffisante pour faire sortir les bénéficiaires de la pauvreté. D'un point de vue méthodologique, la faible taille de l'échantillon utilisé ici pourrait également expliquer un tel résultat.

Tableau 5.8 : Effets des transferts sur l'incidence de la pauvreté

	Sans transferts	**Avec Transferts**	**Ecart en pourcentage**
Incidence de la pauvreté (%)	28,4	37,6	+ 21,8

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

En somme, il ressort de ce chapitre que les facteurs explicatifs du montant des transferts reçus par le ménage sont la région de résidence, la taille du ménage, le niveau de vie du ménage et le groupe socioéconomique du chef de ménage. Cependant, seule la région de résidence influence les deux catégories de montants reçus (1 000 – 199 000 FCFA et 200 000 – 2 000 000 FCFA) ; l'influence des autres facteurs étant spécifique à une catégorie donnée. La taille du ménage et le groupe socioéconomique du chef de ménage influencent uniquement les montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA ; il en est de même du niveau de vie pour ce qui est des montants d'au moins 200 000 FCFA. S'agissant de l'incidence des transferts sur les conditions de vie des ménages bénéficiaires, on constate que ceux-ci permettent une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête des ménages qui en bénéficient malgré que cela profitent davantage aux non pauvres qu'aux pauvres. Quant à l'impact sur l'incidence de la pauvreté, les montants reçus sont insuffisants pour permettre aux ménages pauvres bénéficiaires de sortie de la pauvreté.

CONCLUSION

En décidant de ramener le taux de pauvreté de 40 % en 2007 à 25,1 % à l'horizon 2015 (DSCE, 2009), le Gouvernement camerounais a fait de la lutte contre l'extrême pauvreté, l'un de ses objectifs primordiaux. L'atteinte d'un tel objectif passe par la mobilisation du maximum de ressources (notamment financières) tant au niveau national qu'international. Ainsi, les transferts privés de camerounais résidant hors des limites du triangle national devraient jouer un rôle majeur dans cette lutte quand on sait que ceux-ci sont supérieurs à l'aide publique au développement (MINEPAT, 2010).

Trois questions de recherches ont guidé cette étude et ont été formulées de la manière suivante : Qui sont les bénéficiaires de transferts monétaires internationaux ? Quels sont les facteurs économiques, culturels et démographiques susceptibles d'influencer la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert monétaire international ? Quel est son impact sur les conditions de vie des bénéficiaires ?

Tout en s'appuyant sur les montants reçus par les ménages, cette étude avait ainsi pour objectifs :

(i)- de dresser le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux selon le montant reçu ;

(ii)- identifier les facteurs susceptibles d'influencer la probabilité pour un ménage de recevoir un transfert monétaire international ;

(iii)- d'évaluer l'impact des transferts sur les conditions de vie des bénéficiaires ;

Cette étude s'est proposée de tester les quatre (04) hypothèses suivantes :

H1 : *Le montant d'argent reçu dépend de la région de résidence du ménage.* Les ménages qui habitent l'ensemble constitué des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est ont plus de chances de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, comparativement aux ménages d'autres régions.

H2 : *Le montant d'argent reçu dépend du niveau de vie du ménage ; il s'agit d'une relation négative*. Ainsi, comparativement aux ménages de niveau de vie élevé, les ménages ayant un faible niveau de vie ont plus de chances de recevoir un montant donné que rien du tout.

H3 : *Le montant d'argent reçu varie en fonction de l'âge du chef de ménage*. Les ménages dirigés par des jeunes (moins de 30 ans) ont plus de chances de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, comparativement à ceux dirigés par des adultes (30-39 ans).

H4 : *Les chances de recevoir un montant d'argent donné augmentent avec la taille du ménage*. Les ménages de grande taille ont plus de chances de recevoir un montant d'argent donné que rien du tout, comparativement à aux ménages de petite taille.

S'étant rassuré de la bonne qualité des données, une analyse factorielle des correspondances multiples a été utilisée pour dresser le profil des ménages selon le montant d'argent reçu et une régression logistique multinomiale a été utilisée pour dégager les facteurs qui influencent la probabilité, pour un ménage, de recevoir un montant d'argent donné, compte tenu des objectifs retenus.

Le profil des ménages bénéficiaires de transferts monétaires internationaux varie selon le montant reçu. Pour des montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA, les principaux ménages bénéficiaires se localisent dans les régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-Ouest. Ils ont un niveau de vie moyen et ont à leur tête un chef de niveau d'instruction primaire. La taille du ménage varie de 5 à 7 individus. Pour ce qui est des montants supérieurs ou égaux à 200 000 FCFA, les principaux ménages bénéficiaires habitent les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Leur niveau de vie est le plus faible. Les chefs de ménage sont sans instruction et travaillent dans l'agriculture informelle. Quant à la taille du ménage, elle est d'au moins 8 individus.

Les facteurs explicatifs du montant des transferts reçus par le ménage sont la région de résidence, la taille du ménage, son niveau de vie et le groupe socioéconomique du chef de ménage. Toutefois, certains facteurs sont spécifiques à une catégorie précise de montants et un seul (la région de résidence) est commun à toutes les catégories. La taille du ménage et le groupe socioéconomique du chef de ménage influencent uniquement les montants compris entre 1 000 et 200 000 FCFA ; il en est de même du niveau de vie pour ce qui est des montants d'au moins 200 000 FCFA.

Concernant les hypothèses de recherche, deux sur quatre d'entre-elles ont été confirmées. Il s'agit des hypothèses H1 et H4. L'hypothèse H2 a été partiellement confirmée.

Après avoir dressé le profil des ménages qui bénéficient de transferts selon le montant et identifié les facteurs explicatifs de leur réception, l'on s'est interrogé à leur impact sur les conditions de vie de ces ménages. De façon générale, les résultats montrent que les transferts permettent, aux ménages bénéficiaires, une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête malgré que cela profitent davantage aux ménages non pauvres qu'aux pauvres. Aussi, les sommes reçues sont insuffisantes pour faire sortir ces derniers de la pauvreté.

Il convient de préciser que cette étude comporte certaines limites dont les principales sont :

- La non prise en compte des variables relatives à l'offre de transferts (le revenu du migrant dans le pays d'accueil, son âge, son sexe, sa durée de séjour dans ce pays, son niveau d'éducation et de qualification, etc.) ;

- L'utilisation d'un dispositif transversal au détriment d'un dispositif longitudinal dans l'évaluation de l'impact des transferts sur les conditions d'existence des bénéficiaires ;

- La faible taille de l'échantillon utilisé.

Malgré cet ensemble de limites, quatre (04) principales recommandations peuvent être formulées :

- Multiplier, au plan scientifique, des enquêtes et des études plus approfondies sur les migrations en général, et sur l'émigration internationale en particulier, en relation avec le développement. Les résultats de cette étude montrent, par exemple, que la région de résidence influence la réception de transferts quel que soit le montant. On pourrait ainsi évaluer la spécificité de celle-ci dans l'explication des faits migratoires ;

- Former le capital humain à une meilleure utilisation des fonds reçus, car les résultats de cette étude montrent que les transferts profitent davantage aux ménages non pauvres

qu’aux pauvres. Ces derniers ont à leur tête des chefs de faible niveau d’instruction voir sans instruction ce qui empêcherait très vraisemblablement une utilisation efficiente des fonds reçus ;

- promouvoir le développement du système et des mécanismes en matière de transferts monétaires internationaux. Encourager, par exemple, l’utilisation de canaux formels au moment de l’envoi et de la réception d’argent par une meilleure libéralisation de ce secteur d’activité. Faire jouer la concurrence entre les intermédiaires financiers chargés d’effectuer les opérations relatives aux transferts transfrontaliers permettra de réduire les coûts liés à ces opérations et ainsi permettre l’augmentation des montants reçus.

BIBLIOGRAPHIE

a) Articles dans des revues

ADAMS Richard. (1991), « The Economic uses and Impact of International Remittances in Rural Egypt », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 39, pp. 695-722.

AMMASSARI Savina (2004), « Gestion des migrations et politiques de développement: optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest », *Cahiers de migrations internationales*, 72 F, BIT, Genève, 92p.

BHAGWATI J. and HAMADA K. (1974) « The brain drain, international integration of markets for professionals and unemployment: a theoretical analysis », *Journal of Development Economics*, 1, pp. 19-24.

DE LA BRIERE, B., DE JANVRY A., LAMBERT S. et E. SADOULET (2002), « The Roles of Destination, Gender and Household Composition in Explaining Remittances : an analysis for the Dominican Sierra », *Journal of Development Economics*, vol. 68, No. 2, pp. 309-328.

DIAGNE A. et RAKOTONARIVO A. (2010), « Les transferts des migrants sénégalais vers la région de Dakar : Ampleur et déterminants », *MAFE Working* Paper 9, 22p.

DIAGNE Y. et DIANE F. (2008), « Impact des transferts des migrants sur la pauvreté au Sénégal », *Document d'Etude No. 7,* Ministère de l'économie et des finances, DPEE, 29p.

DURAND J., KANDEL W., PARRADO E., MASSEY D. et al, (1996). « International Migration and Development in Mexican Communitie », *Demography*, vol. 33, No. 2, pp. 249-264.

EFIONAYI-MÄDER D. et al. (2008), « Migration et développement: les enjeux d'une relation controversée », *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, No. 2, 9p.

GABAS J et COUSSY J. (2007), « Rapport sur les migrations », *Atelier international : « Banque Mondiale » de Sciences-Po*, 193p.

GUBERT Flore (2002), « Le comportement de transfert des migrants est-il guidé par un motif d'assurance ? L'exemple des Maliens de Kayes », in *Cahier du GEMDEV*, No. 28, Paris, pp. 197-220.

GUBERT Flore (2007): « A propos de l'article d'Anibal Sanchez Aguilar. « Envois de fonds des migrants : quelle méthode de quantification privilégier ? » *STATECO No. 101*, pp. 127-130.

ITZIGSOHN J. (1995), « Migrant Remittances, Labor Markets, and Household Strategies: A comparative Analysis of Low-Income Household Strategies in the Caribbean Basin », *Social Forces*, vol. 74, No. 2, pp. 633-655.

JELILI B. et JELLAL M. (2002) « Transferts des migrants tunisiens et qualification : théorie et évidence », *Revue d'analyse économique*, vol. 78, No 3, 14p.

JELLAL M. et WOLFF C. (2005), « Dynamique des transferts intergénérationnels et effet de démonstration », A*nnales d'économie et de statistique*, No 77, pp.81-107

KAMDEM Pierre (2009), « Mutations dans les migrations camerounaises pour études en Ile-de-France : 1982-2002 », *Culture and Local Governance /Culture et gouvernance locale*, vol. 2, No. 1, 80-98p.

MANGALU Agbada. (2010), « Les transferts des émigrés congolais vers les ménages de la ville de Kinshasa : Niveau et déterminants », *MAFE Working Paper 10*, 31p.

REMPEL H. et LOBDELL R. (1978), « The Role of Urban-to-rural Remittances in Rural Development », *Journal of Development Studies*, vol.14, No 3, pp. 324-341.

SANA M. et MASSEY D. (2005), « Household Composition, Family Migration, and Community Context: Migrant Remittances in Four countries », *Social Science Quarterly*, vol.86, No 2, pp. 510-528.

WANNER Philippe (2008), « L'app.ort des migrants au développement : une perspective économique », *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, No. 2, 10p.

b) Ouvrages

KAMDEM Pierre (2007), « Camerounais en Ile-de-France : dynamiques migratoires et stratégies d'insertion socio-spatiale différenciées », l'Harmattan, Paris, 314 p.

LERCH Mathias (2006), « Les transferts de fonds des migrants albanais : Facteurs déterminant leur réception », Etudes du SFM 45, 101p.

TOUNA MAMA (2008), « L'économie camerounaise : Pour un nouveau départ », Afrédit, Yaoundé, p472.

c) Chapitres d'ouvrages

ADAMS R. et PAGE J. (2005) « Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ? », in *Migrations, transfert de fonds et développement*, OCDE, pp. 233-265.

DELAUNAY Daniel (2004), « Déterminants individuels et contextuels de la mobilité internationale », in *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives (Actes du colloque de Budapest, 2004)*, AIDELF, pp. 135-140.

EVINA AKAM et MIMCHE Honoré (2009), « Les mouvements migratoires au Cameroun », in EBOUSSI Fabien, *L'Etat du Cameroun 2008*, Editions Terroirs, pp. 470-492.

FALL Abdou S. (1995), « Relation à distance des migrants et réseaux d'insertion à Dakar », in ANTOINE P. et DIOP A., *Ville à guichets fermés ?*, IFAN / ORSTOM, pp. 257-275.

GUBERT Flore (2005), « L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique » in *Migrations, transfert de fonds et développement*, OCDE, pp. 43-63.

KASSAR Hassène (2009), « Femmes et migration, les prémices de l'émergence de nouvelles formes », in OUESLATI A. et DUBUS G., *Regards sur les migrations tunisiennes*, Sud Contact, Agadir, pp. 111-130.

KHACHANI Mohamed (2004) « Les déterminants de l'émigration internationale au Maghreb », in *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives (Actes du colloque de Budapest, 2004)*, AIDELF, pp. 209-222.

LUTUTALA M. et BERNECHE F. (1989), « Afrique subsaharienne : Bilans et perspectives », in *Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et insertion des migrants dans les pays de la francophonie : Bilan et perspectives*, Les Publications du Québec, Québec, 409p.

QUIMINAL Catherine (2006), « Décentralisation, démocratie et migrations dans la région de Kayes », in FAYE C., KONE Y., QUIMINAL C., *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint, modèles territoriaux français*, IRD, Paris, pp. 239-262.

SIMMONS Alan (1995), « Migration internationale et capitalisme global : Examen critique des théories », in GERARD H. et PICHE V., *La sociologie des populations*, PUM/AUPELF/UREF, Montréal, pp 341-364.

STRAUBHAAR T. et VADEAN F. (2005), « Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement », in *Migrations, transfert de fonds et développement*, OCDE, pp. 13-36.

ZLOTNIK Hania (2003), « Théories sur les migrations internationales », in CASELI G., VALLIN J., WUNSCH G., *Démographie : Analyse et synthèse, Les déterminants de la migration, Tome IV*, INED, Paris, pp. 55-78.

d) Thèses et mémoires

KABBARA Rima (1999), « Transferts de fonds au Cameroun : Altruisme ou contrats intergénérationnels », Rapport de recherche de Maîtrise en sciences économiques, Université de Montréal, 42p.

MIMCHE Honoré (2007), « Du nomadisme à la sédentarisation : immigration et recomposition familiales et enjeux socio-démographiques chez les Mboboro des "Grassfields" du Cameroun », Thèse de Doctorat/Ph.D en sociologie, Université de Yaoundé I, 526p.

NAIDITCH Claire (2009), « Trois essais sur les transferts de fonds des migrants », Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université de Paris I, 265p.

NOUETAGNI Samuel (2004), « Crise économique, pauvreté et modification de la fécondité dans les deux métropoles camerounaises (Douala et Yaoundé) », Thèse de Doctorat en Sciences humaines, Université Paris I, 368p.

TREMBLAY Lisanne (2006), « Migration et développement : les transferts monétaires des immigrants haïtiens de la région métropolitaine de Montréal », Mémoire de maitrise, Université de Montréal, 128p.

e) Communications

BAKASS F. et BENINGUISSE G. (2001), « Demande de contraception et fréquentation des services obstétricaux. Effet de la direction féminine du ménage au Cameroun et au Maroc », Communication présentée au colloque international « Genre, population et développement en Afrique », 16-21 juillet 2001, Abidjan, Cote d'Ivoire, 30p.

BENSAGHIR A. et ABA N. (2010), « Les femmes migrantes dans les politiques de développement et de coopération au Maroc », Communication présentée au symposium « Genre, migration et développement socioéconomique en Afrique », 24-26 novembre, Caire, Egypte, 20p.

DAFFE Gaye (2009), « Les transferts d'argent des migrants sénégalais : Entre gains de bien-être et risques de dépendance », Communication présentée à la Conférence internationale « Croissance inclusive par l'innovation et le changement technologique, pour l'éducation, le capital social et le développement durable », 6-8 octobre, Dakar, Sénégal, 18p.

LUTUTALA Bernard (2007), « Les migrations en Afrique Centrale : caractéristiques, enjeux et rôle dans l'intégration et le développement des pays de la région », Communication à l'*Atelier sur les migrations : Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent*, Accra, Ghana, International Migration Institute, 27p.

MIMCHE Honoré, YAMBENE Henri et ZOA ZOA (2005), « La féminisation des migrations clandestines en Afrique Noire », Communication présentée au colloque « Mobilités au féminin », 15-19 novembre 2005, Tanger, Maroc, 22p.

MIMCHE Honoré et MAMA Mohamed N. (2005), « Circulation migratoire des élites économiques féminines dans les Grassfields (Cameroun) », Communication présentée au colloque « Mobilités au féminin », 15-19 novembre 2005, Tanger, Maroc, 25p.

RIBAS-MATEOS Natalia et MANRY Véronique (2005), « Mobilités au féminin ou comment appréhender la place des femmes ou mobilités dans la globalisation », Communication présentée au colloque « Mobilités au féminin », 15-19 novembre 2005, Tanger, Maroc, 24p.

f) Document de travail

AFSA Cédric (2003), « Les modèles logit polytomiques non ordonnés : théorie et applications », INSEE, Document de travail No. 0301, p101.

BEAC (2008), CAMEROUN: Principaux indicateurs économiques et financiers 1995/96-2001 – 2008.

EVINA AKAM (2009-2010), Analyse de l'état de la population, notes de cours MATER I, IFORD.

EVINA Roger (2009), « Migration au Cameroun : Profil national 2009 », OIM, Genève, 121p.

INS (2008), Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM), Rapport principal, 190p.

MINEFOP (2009), Migrations professionnelles : cas du Cameroun, 6p.

MINEPAT (2010), Etude sur les mesures de soutien à la balance courante du Cameroun, 74p.

MINEPAT (2010), 50 ans : L'économie camerounaise, 110p.

NGANAWARA Didier (2009-2010), Démographie des ménages et de la famille, notes de cours MATER I, IFORD.

OIM (2009), Bulletin d'information - ISSN 0851 – 7886, No. 16, Novembre – Décembre, Dakar, 4p.

RWENGE MBURANO (2011), Méthodes statistiques multivariées, notes de cours MATER I, IFORD.

g) Webographie

AMBROSETTI E. et TATTOLO G. (2008), « Le rôle des facteurs culturels dans les théories des migrations », 16p, disponible sur www.erudit.org/livre/aidelf/2008/001490co.pdf, consulté le 28 janvier 2011.

Banque mondiale (2011), « Evolution des flux entrants de transferts au Cameroun », disponible sur : www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances, consulté le 15 janvier 2011.

HENKINBRANT L. (2001) « Les "Migradollars" : Etat des (mé)connaissances » , 84p, disponible sur www.kbs-frb.be, consulté le 12 septembre 2011.

LUTUTALA B. et MANGALU A. (2010), « Migration et conditions de vie des femmes conjointes des migrants en RD Congo », 16p, disponible sur : www.codesria.org, consulté le 13 août 2011.

MATTHEY L. et FALL J. (2010), « Traduire l'identité dans la migration : Le tiers espace du politique », 4p, disponible sur : www.formazione.unimib.it/DATA/hot/677/fall_matthey.pdf, consulté le 15 février 2011.

MIOTTI L. et al. (2009), « Migrations et déterminants des transferts de fonds vers les pays du sud de la méditerranée », Institut CDC, Paris, 32p, disponible sur : www.entreprendre-mediterranee.com, consulté le 17 décembre 2010.

MUSETTE Mohamed S. (2007), « Approche sociologiques de comportements de transferts de fonds en Algérie », 80p, disponible sur : www.mercprogram.org/pdf/saib_musette.pdf, consulté le 21 novembre 2010.

SARR A. (2009), « Transferts de fonds des migrants et développement en Afrique : Une étude de cas sur le Sénégal », disponible sur : www.oecd.org/dataoecd/30/49/43912387.pdf, consulté le 02 mars 2011.

SCHMELZ Andrea (2007), « La diaspora camerounaise en Allemagne : Sa contribution au développement du Cameroun », Eschborn : GTZ, 30p, disponible sur : www.gtz.de/en/dokumente/fr-diaspora-camerounaise-2008.pdf, consulté le 09 août 2010.

TCHEKOUMI L. (2008) « Interactions diasporas – pays d'origine dans le secteur du développement local au Cameroun : enjeux et perspectives », 10p, disponible sur http://www.afriksophia.com/index.php?link=detail&id=17, consulté le 07 septembre 2011.

ANNEXES

Annexe 4.1 : Répartition de la population enquêtée par les variables explicatives selon le montant reçu (montants en milliers de FCFA)

Variables	Pas d'argent reçu		1 - 199		200 – 2 000		Chi-deux
	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	
Région de résidence							
Yaoundé/Douala (1)	76,8	116	8,6	13	14,6	22	***
Ex.-Nord/Nord/Adamaoua/Est (2)	74,6	153	8,3	17	17,1	35	
Autres régions (3)	71,9	44	23,4	15	4,7	5	
Milieu de résidence							
urbain	77,3	208	8,9	24	13,9	37	ns
rural	70,9	107	13,8	21	15,2	23	
Niveau d'instruction du CM							
Sans niveau	74,8	80	12,2	13	13,1	14	ns
Primaire	72,4	89	11,4	14	16,3	20	
Secondaire et plus	76,8	146	9,5	18	13,7	26	
Situation matrimoniale du CM							
Pas en union	75,7	115	9,9	15	14,5	22	ns
En union	74,6	200	11,2	30	14,2	38	
Situation d'activité							
Occupé	77,1	278	10,8	40	14,5	54	ns
Non occupé	74,7	37	10,4	5	12,5	6	
GSE du CM							
public/privé formel	79,4	54	5,9	5	14,7	10	ns
Informel agricole	68,1	94	15,2	20	16,7	23	
Informel non agricole	78,3	130	9,0	15	12,7	21	
Inactifs	77,1	37	10,4	5	12,5	6	
Niveau de vie							
Faible	70,7	99	12,9	18	16,4	23	***
Moyen	78,6	110	14,3	20	7,1	10	
Elevé	75,7	106	5,0	7	19,3	27	
Sexe du CM							
Masculin	74,0	239	10,8	35	15,2	49	ns
Féminin	78,4	76	10,3	10	11,3	11	
Age du CM							
moins de 30 ans	68,6	59	17,4	15	14,0	12	ns
30-39 ans	76,1	89	9,4	11	14,5	17	
40-49 ans	80,6	75	7,5	7	11,8	11	
50-59 ans	73,8	48	7,7	5	18,5	12	
60 ans et plus	74,6	44	11,9	7	13,6	8	
*** p<1%, ** p<5%, * p<10%, ns Non significatif							

Variables	Pas d'argent reçu		1 - 199		200 - 2000		Chi-deux
	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	
Présence d'inactifs							
Oui	69,4	25	16,7	6	13,9	5	ns
Non	75,5	290	10,2	39	14,3	55	
Taille du ménage							
1-4 personnes	73,7	160	9,7	21	16,6	36	*
5-7 personnes	72,5	95	16,0	21	11,5	15	
8 personnes et plus	83,3	60	4,2	3	12,5	9	
Type de ménage							
Ménage d'isolé	73,3	42	6,7	6	20,0	12	ns
Ménage monoparental	78,7	59	6,7	5	14,7	11	
Ménage nucléaire	78,1	82	8,6	9	13,3	14	
Ménage élargi	77,2	61	12,7	10	10,1	8	
Ménage hétérogène	68,3	69	16,8	17	14,9	15	
*** p<1%, ** p<5%, * p<10%, ns Non significatif							

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Annexe 4.2 : Histogramme des valeurs propres

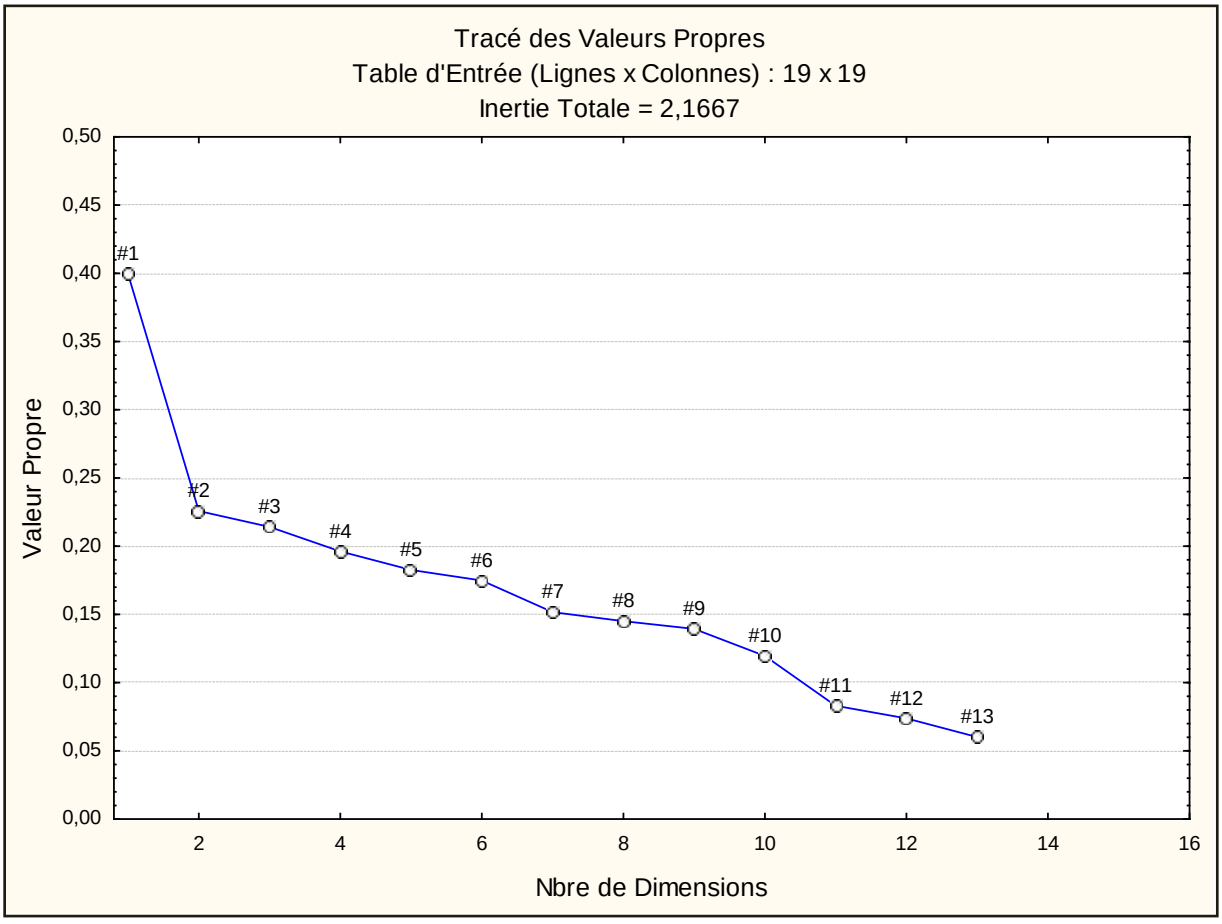

Annexe 4.3 : Coordonnées et contributions des modalités à l'inertie des axes factoriels

Modalités	Coordonnées		Contribution	
	Axe 1	Axe 2	Axe 1	Axe 2
Yaoundé/Douala (1)	-0,989	0,102	0,147	0,003
Ex.-Nord/Nord/Adamaoua/Est (2)	0,597	-0,518	0,073	0,097
Autres régions (3)	0,420	1,420	0,011	0,227
Sans niveau	0,946	-0,625	0,095	0,074
Primaire	0,301	0,427	0,011	0,039
Secondaire et plus	-0,727	0,076	0,100	0,002
public/privé formel	-0,856	-0,159	0,049	0,003
Informel agricole	1,048	0,114	0,150	0,003
Informel non agricole	-0,320	-0,047	0,017	0,001
Inactifs	-0,695	0,062	0,023	0,000
Pas d'argent reçu	-0,056	-0,058	0,001	0,002
1-199	0,388	1,688	0,007	0,225
200-2 000	0,003	-0,964	0,000	0,098
1-4 personnes	-0,297	-0,157	0,019	0,009
5-7 personnes	0,056	0,503	0,000	0,058
8 personnes et plus	0,794	-0,443	0,045	0,025
Faible	0,994	-0,027	0,137	0,000
Moyen	-0,092	0,535	0,001	0,070
Elevé	-0,902	-0,508	0,113	0,064

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Annexe 5.1 : Histogramme des dépenses par tête des ménages sans émigrants et ne recevant de pas de transferts de l'extérieur

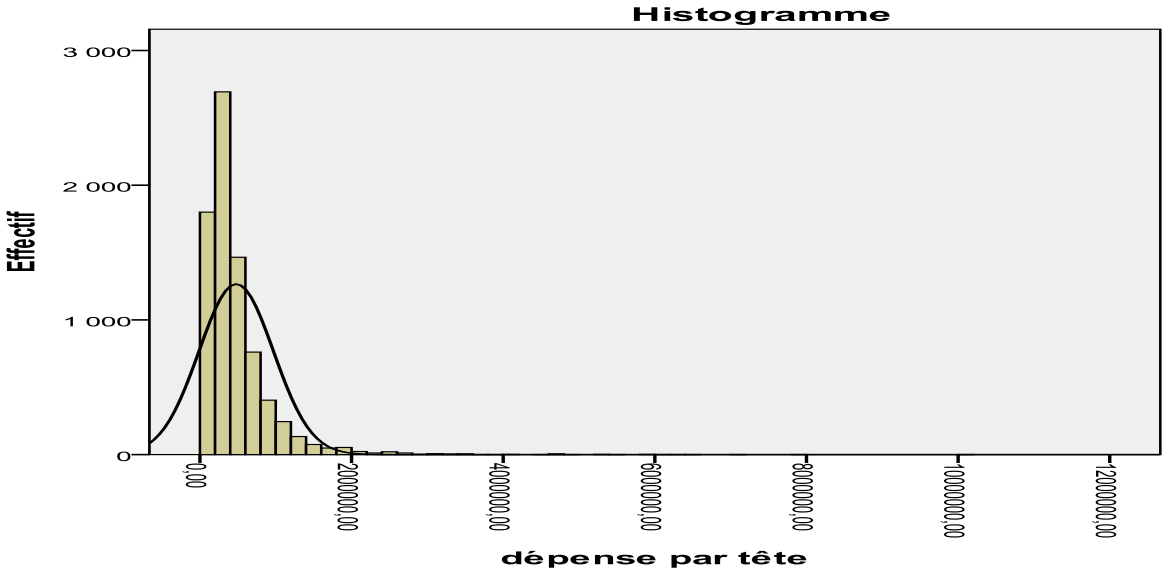

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Annexe 5.2 : Histogramme du logarithme des dépenses par tête des ménages sans émigrants et ne recevant de pas de transferts de l'extérieur

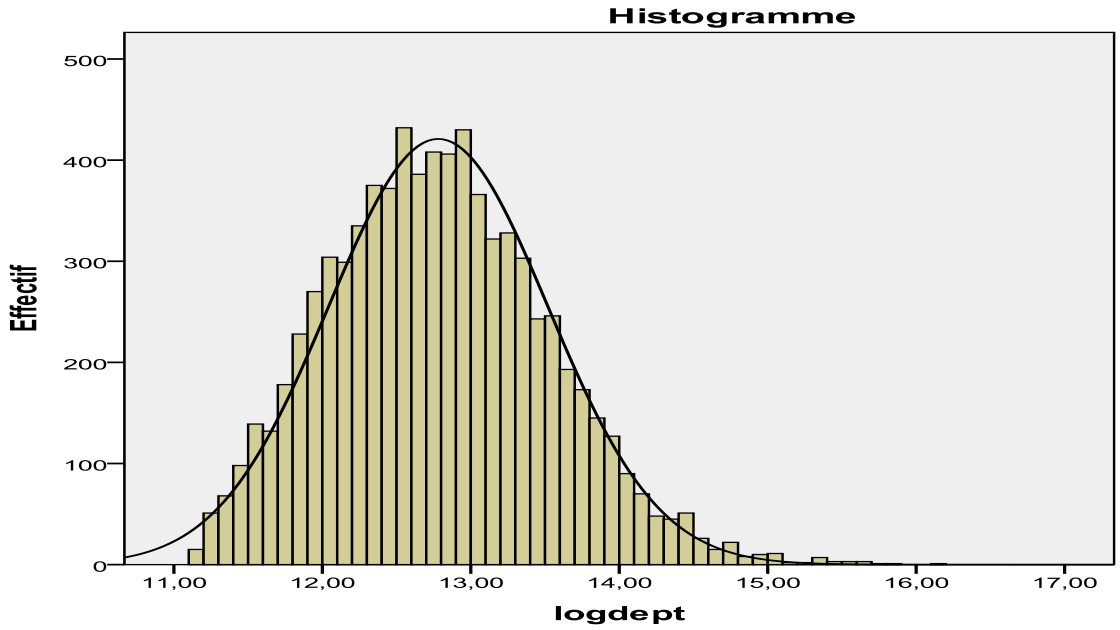

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Annexe 5.3 : Résultats de la régression linéaire du logarithme des dépenses par tête

Coefficients					
Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Prob.
	A	Erreur standard	Bêta		
(Constante)	13,328	0,013	-	1028,207	0,000
Nombre de dépendants	-0,090	0,006	-0,242	-15,995	0,000
Nombre d'instruis	0,117	0,004	0,343	27,510	0,000
Log (taille)	-0,582	0,018	-0,587	-33,253	0,000
R^2=38 %					

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*

Annexe 5.4 : Histogramme des résidus normalisés

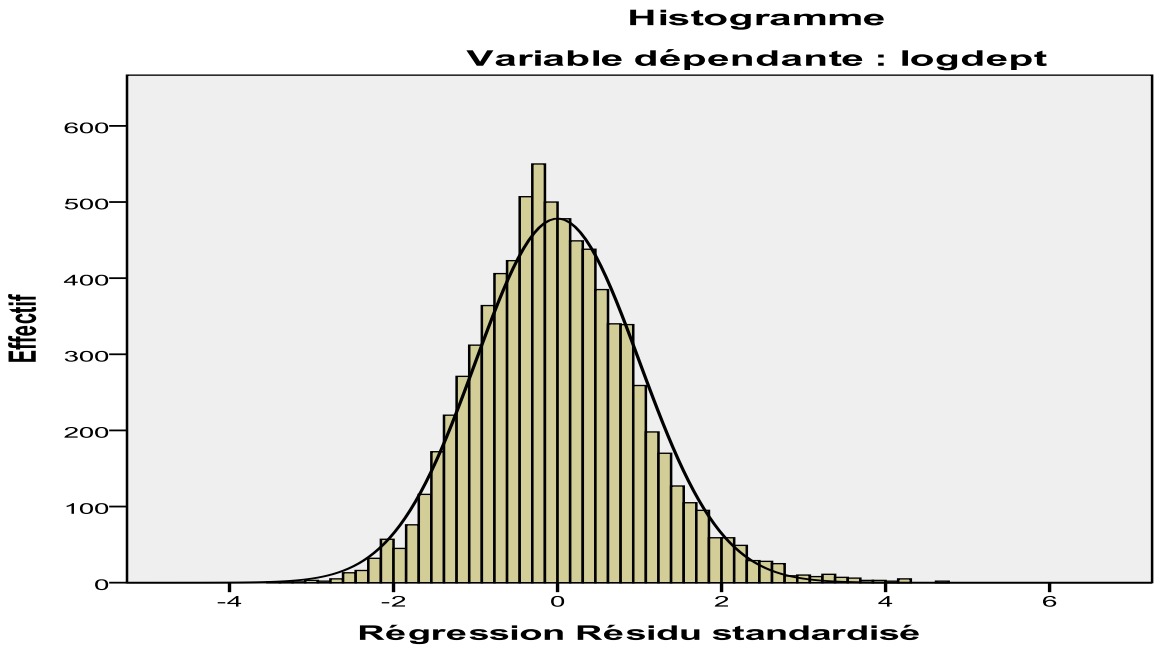

Source : *A partir des données d'ECAM3, 2007.*